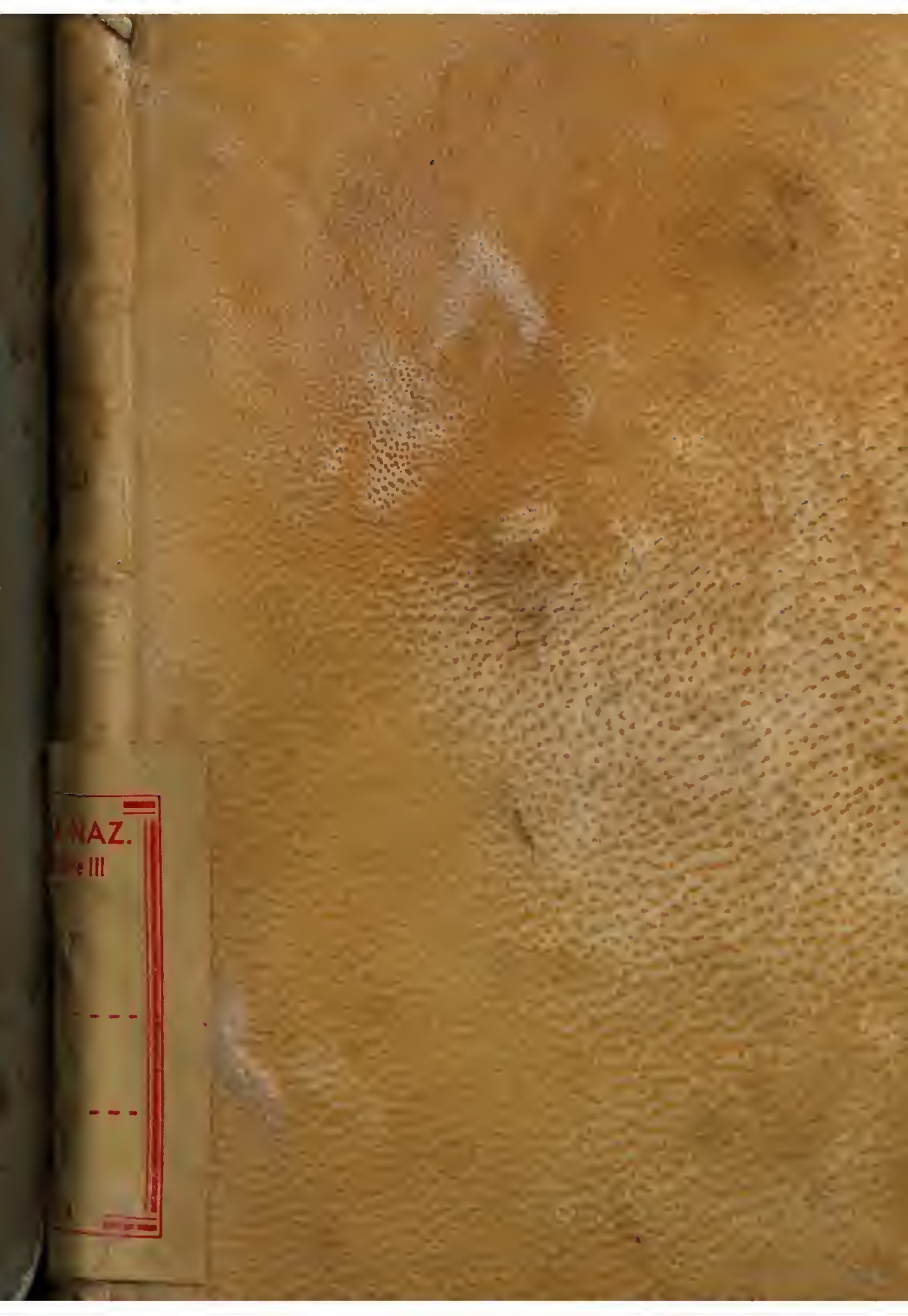
NAZ.
e III

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIV
NAPOLI

97 a 33

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

PAR GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME QUATRIÈME.

Les Espagnols se rendent maitres de Montezuma dans Mexico meme Tom 3 pag 238.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

PAR GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME QUATRIÈME.

A LONDRES.

1792.

Digitized by Google

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

SUITE DU LIVRE QUATRIÈME.

XVIII.

Moyens imaginés par Law, pour tirer les finances de France du désordre où elles sont tombées. Part qu'a la compagnie à l'exécution de ses projets.

Cet Écossais étoit un de ces hommes à projets, de ces empiriques d'état, qui promènent en Europe leurs talens et leur inquiétude. Il étoit grand calculateur; et ce qui paroît presque incompatible, doué en même tems d'une ima-

gination vive et ardente. Ces rapports d'esprit et de caractère plurent au régent, et bientôt le subjuguèrent. Law promit de rétablir les finances, et fit aisément goûter à ce prince, dissipateur et ingénieux, un plan qui lui faisoit espérer de l'argent et de la gloire. Voici quels furent l'enchaînement et le résultat de ses opérations.

D'abord, il obtint d'établir à Paris, dans le cours de mai 1716, une banque, dont le fonds de six millions fut formé par douze cens actions, de mille écus chacune.

Il n'étoit pas permis à cette banque de faire le moindre emprunt. Tout commerce lui fut interdit, et ses engagemens devoient être à vue. Chaque citoyen, chaque étranger y pouvoient déposer leur argent; et elle s'obligeoit à faire tous leurs paiemens, moyennant cinq sols par trois mille livres. Ses billets, qu'elle livroit pour un gain modique, étoient acquittés dans toutes les provinces par les directeurs des monnoies qui étoient ses correspondans, et qui, de leur côté, tiroient sur sa caisse. Son papier étoit également reçu dans les principales places de l'Europe, au cours où se trouvoit le change, aux époques de l'échéance.

Les succès du nouvel établissement confon-

dirent les ennemis de son fondateur, surpassèrent peut-être ses espérances. Son influence se fit sentir dès les premiers jours. Une circulation rapide de l'argent, qu'une défiance universelle retenoit dans l'inaction depuis si long-tems, redonna du mouvement à tout. Les arts, la culture, les ateliers furent ranimés. Les consommations reprirent leur ancien cours. Les négocians, trouvant à cinq pour cent l'avance de leurs lettres de change en effets qui valoient des métaux, recommencèrent leurs spéculations. Le cours de l'usure fut arrêté, parce que les capitalistes se virent obligés de consentir au même intérêt que prenoit la banque. Lorsque les étrangers purent compter sur la nature des paiemens qu'ils auroient à faire, ils redemandèrent des productions dont ils se privoient à regret. Au grand étonnement de toutes les nations, le change remonta à l'avantage de la France.

C'étoit beaucoup, mais ce n'étoit pas tout le bien possible et nécessaire. Au mois de mars 1717, il fut arrêté que les billets de banque seroient reçus en paiement des impositions dans tous les bureaux, et qu'il seroient acquittés à vue et sans escompte par ceux qui étoient chargés du maniement des deniers publics. Par ce réglement important, on retenoit le

prodnit des tributs dans les provinces, on épargnoit au prince et à la nation la voiture de l'argent, et les circuits aussi multipliés qu'inutiles, qu'il faisoit entre les mains des divers trésoriers. Cette opération, qui porta le crédit de la banque au plus haut période, ne fut pas moins utile au gouvernement. Ses recouvremens ne se firent pas seulement sans ces violences, qui, depuis si long-tems, décrioient l'administration et désespéroient les peuples; il vit encore dans ses revenus une augmentation continuelle et rapide, qui ne pouvoit pas manquer de changer un jour sa situation.

Le spectacle inespéré de tant d'avantages, fit regarder Law comme un génie juste, étendu, élevé, qui dédaignoit la fortune, qui aimoit la gloire, qui vouloit aller à la postérité par de grandes choses. La reconnoissance le jugeoit digne des monumens publics les plus honorables. Cet étranger hardi et entreprenant, profita d'une disposition si favorable des esprits, pour accélérer l'exécution d'un projet qui l'occupoit depuis très-long-tems.

Il obtint au mois d'août 1717 la permission d'établir la compagnie d'Occident, dont les droits se bornèrent d'abord au commerce exclusif de la Louisiane, et des castors du Ca-

nada. Les priviléges, anciennement accordés pour le commerce d'Afrique, des Indes et de la Chine, se fondirent bientôt dans la nouvelle société. Son ambition étoit de rembourser les dettes de l'état. Pour la mettre en état de suivre un si grand projet, le gouvernement lui accorda la vente du tabac, les monnoies, les recettes et les fermes générales.

Afin d'accélérer la révolution, Law voulut, le 4 décembre 1718, que la banque qu'il avoit établie deux ans auparavant, et qui ne confondant pas ses intérêts avec ceux de l'état, avoit été d'une si grande utilité fût convertie en banque royale. Ses billets tinrent lieu de monnoie entre les particuliers, et on les reçut en paiement dans toutes les caisses royales.

Les premières opérations du nouveau système subjuguèrent toutes les imaginations. Les actions de la compagnie, achetées la plupart avec des billets d'état, et qui l'une dans l'autre ne coûtoient pas réellement cinq cents livres, valurent jusqu'à dix mille francs payables en billets de banque. Le Français, l'étranger, les gens les plus sensés vendoient leurs contrats, leurs terres, leurs bijoux, pour jouer un jeu si extraordinaire. L'or et l'argent tombèrent dans le plus grand avilissement. On ne vouloit que du papier.

Il n'étoit peut-être pas impossible que cet enthousiasme se soutînt assez long-tems pour être de quelque utilité, si les vues de Law avoient été suivies. Ce calculateur, malgré la hardiesse de ses principes, vouloit borner le nombre des actions, quoiqu'il ne pût être jamais forcé de les rembourser : mais il étoit sur-tout déterminé à ne pas répandre pour plus d'un milliard ou douze cents millions de billets de banque. On supposoit que c'étoit la masse du numéraire qui circuloit dans le royaume ; et il se flattoit d'en attirer, par ses opérations, une assez grande quantité dans les coffres du roi, pour pouvoir faire face à ceux qui voudroient changer en métaux leur papier-monnoie. Un plan, dont le succès étoit si peu vraisemblable, fut encore dérangé par la conduite du régent.

Ce prince avoit reçu de la nature une pénétration vive, une mémoire rare, un sens droit et juste. Il dut au travail une éloquence noble, un discernement exquis, le goût et la pratique des arts. A la guerre, il montra une valeur brillante, et dans les affaires une dextérité pleine de franchise. Son caractère et les circonstances le placèrent dans des situations délicates, où il acquit une grande connois-

sance des hommes et une expérience prématurée. L'espèce de disgrace où il vécut longtems, lui donna des mœurs sociales. Il étoit d'un accès facile. On n'avoit ni humeur, ni hauteur à craindre dans son commerce. Sa conversation étoit insinuante, et ses manières remplies de grace. Il eut de la bonté, ou du moins il en prenoit le masque.

Tant de qualités aimables, tant de qualités estimables ne produisirent pas les grands effets qu'on en pouvoit attendre. La foiblesse de Philippe rendit inutiles à la nation tous ces avantages. Jamais il ne put prendre sur lui de rien refuser à ses amis, à ses ennemis, à ses maîtresses, sur-tout à Dubois, le plus corrompu, le plus corrupteur des hommes. Cette impuissance éclata singulièrement à l'époque du système. Pour assouvir la cupidité de tous ceux qui avoient l'audace de se dire ou de se croire nécessaires, il créa six cent vingt-quatre mille actions, dont la valeur s'éleva au-dessus de six milliards, et en billets de banque pour la somme de 2,696,500,000 livres.

Une disproportion si énorme entre le papier et l'argent, seroit peut-être tolérable chez un peuple libre où elle se seroit formée par degrés. Les citoyens accoutumés à regarder la

nation comme un corps permanent et indépendant, l'acceptent d'autant plus volontiers pour caution, qu'ils ont rarement une connoissance exacte de ses facultés, et qu'ils ont de sa justice une idée favorable, fondée ordinairement sur l'expérience. Avec ce préjugé, le crédit y est souvent porté au-delà des ressources et des sûretés. Il n'en est pas ainsi dans les monarchies absolues, dans celles surtout qui on souvent violé leurs engagemens. Si dans un instant de vertige, on leur accorde une confiance aveugle, c'est toujours pour peu de tems. Leur insolvabilité frappe bientôt les yeux les moins clair-voyans. La bonne foi du monarque, l'hypothèque, les fonds : tout paroît imaginaire. Le créancier, revenu de son premier éblouissement, revendique son argent avec une impatience proportionnée à ses inquiétudes. L'histoire du système vient à l'appui de cette vérité.

Le desir d'écarter ceux qui, revenus les premiers de la folie générale, cherchoient à convertir leur papier en métaux, fit recourir à des expédiens, tels que les auroit proposés l'ennemi le plus acharné de l'opération. L'or fut proscrit dans le commerce. Il fut défendu à tous les citoyens de garder chez eux plus de

cinq cents livres en espèces. Un édit annonça plusieurs diminutions successives dans les monnoies. Ces tyranniques moyens n'arrêtèrent pas seulement les demandes; ils réduisirent encore quelques hommes timides à la cruelle nécessité de porter à la banque de nouveaux fonds. Mais ce succès passager ne cachoit pas même l'abime creusé si imprudemment.

Pour étayer un édifice qui crouloit de toutes parts, il fut arrêté que l'argent seroit porté à 82 livres 10 sols le marc; que le billet de banque seroit réduit à la moitié de sa valeur, et l'action à cinq neuvièmes. Ce rapprochement du papier et de l'argent étoit peut-être l'idée la moins déraisonnable qu'il fût possible de suivre dans la situation désespérée où étoient les affaires. Elle acheva cependant de tout confondre. La consternation fut universelle. Chacun pensa avoir perdu la moitié de son bien, et s'empressa de retirer le reste. Les caisses étoient vuides, et il se trouva que les agioteurs n'avoient embrassé que des chimères. Alors disparut Law, et avec lui l'espoir, aveuglement conçu, d'obtenir le rétablissement de la fortune publique que par ses lumières. Tout tomba dans la confusion.

Il ne paroissoit pas possible de débrouiller le chaos. Pour y parvenir, on créa le 26 janvier 1721, un tribunal où les contrats de rente viagère et perpétuelle, les actions, les billets de banque, tous les papiers royaux de quelque nature qu'ils fussent, devoient être déposés dans deux mois, et leur validité discutée ensuite.

On reconnut par cet examen, si célèbre sous le nom de *visa*, qu'il avoit été livré à la circulation pour 2,696,400,000 livres de billets de banque. Il en fut brûlé pour 707,327,460 livres qui ne furent pas admis à la liquidation. Les agioteurs furent condamnés à une restitution de 187,893,661 liv. D'autres opérations diminuèrent encore la dette nationale. La machine politique commença à marcher : mais ses mouvemens ne furent jamais faciles, ni même réguliers.

De quelque manière que fussent depuis administrées les finances du royaume, elles ne se trouvèrent jamais suffisantes pour les dépenses qu'on se permettoit. C'est une vérité fâcheuse dont nous avons la démonstration sous les yeux. Inutilement, on multiplioit les impôts : les besoins, les fantaisies, les déprédations augmentoient encore davan-

tage; et le fisc s'obéroit toujours. A la mort de Louis XV, le revenu public s'élevoit à 375,331,874 livres. Mais les engagemens malgré cette foule de banqueroutes qu'on s'étoit permises, montoient à 190,858,551 livres. Il ne restoit donc de libre que 184,473,343 liv. Les dépenses de l'état exigeoient 210,000,000. C'étoit par conséquent un vuide de 25,526,657 livres dans le trésor de l'état.

La nation compte sur un meilleur usage du revenu public dans le nouveau règne. Ses espérances ont pour base l'amour de l'ordre, le dédain du faste, l'esprit de justice, ces autres vertus simples et modestes qui parurent se rassembler autour du trône, lorsque Louis XVI y monta.

Jeune prince, toi qui as pu conserver l'horreur du vice et de la dissipation, au milieu de la cour la plus dissolue, et sous le plus inepte des instituteurs, daigne m'écouter avec indulgence; parce que je suis un homme de bien et un de tes meilleurs sujets; parce que je n'ai aucune prétention à tes graces, et que, le matin et le soir, je lève des mains pures vers le ciel, pour le bonheur de l'espèce humaine et pour la prospérité et la gloire de ton règne. La hardiesse avec laquelle je te dirai des vérités que

ton prédécesseur n'entendit jamais de la bouche de ses flatteurs, et que tu n'entendras pas davantage de ceux qui t'entourent, est le plus grand éloge que je puisse faire de ton caractère.

Tu règnes sur le plus bel empire de l'univers. Malgré la décadence où il est tombé, il n'y a aucun endroit de la terre où les arts et les sciences se soutiennent avec autant de splendeur. Les nations voisines ont besoin de toi, et tu peux te passer d'elles. Si tes provinces jouissoient de la fécondité dont elles sont susceptibles; si tes troupes, sans être beaucoup plus nombreuses, étoient aussi-bien disciplinées qu'elles peuvent l'être; si tes revenus, sans s'accroître, étoient mieux administrés; si l'esprit d'économie dirigeoit les dépenses de tes ministres et celles de ton palais; si tes dettes étoient acquittées : quelle puissance seroit aussi formidable que la tienne ?

Dis-moi, quel est le monarque qui commande à des sujets aussi patiens, aus i fidèles, aussi affectionnés ? Est-il une nation plus franche, plus active, plus industrieuse ? L'Europe entière n'y a-t-elle pas pris cet esprit social qui distingue si heureusement notre âge des siècles qui l'ont précédé ? Les hommes d'état de tous les pays n'ont-ils pas jugé ton empire inépui-

sable? Toi-même, tu connoîtras toute l'étendue de ses ressources, si tu te dis sans délai : Je suis jeune, mais je veux le bien. La fermeté triomphe de tous les obstacles. Qu'on me présente un tableau fidèle de ma situation : quel qu'il soit, je n'en serai point effrayé. Tu as ordonné, je vais obéir. Ah ! si, tandis que je parlerai, deux larmes s'échappent de tes yeux, nous sommes sauvés.

Lorsqu'un événement inattendu fit passer le sceptre dans tes mains inexpérimentées, la marine française, un moment, un seul moment redoutable, avoit cessé d'exister. La foiblesse, le désordre et la corruption l'avoient replongée dans le néant, d'où elle étoit sortie à l'époque la plus brillante de la monarchie. Elle n'avoit pu, ni défendre nos possessions éloignées, ni préserver nos côtes de l'invasion et du pillage. Sur toutes les plages du globe, nos navigateurs, nos commerçans étoient exposés à des avanies ruineuses, et à des humiliations cent fois plus intolérables.

Les forces et les trésors de la nation avoient été prodigués pour des intérêts étrangers et peut-être opposés aux nôtres. Mais, qu'est-ce que l'or, qu'est-ce que le sang en comparaison de l'honneur! Nos armes, autrefois si redoutées,

n'inspiroient plus aucun effroi. A peine nous accordoit-on du courage.

Nos envoyés, qui, si long-tems, allèrent moins négocier dans les autres cours, qu'y manifester les intentions, j'ai presque dit les volontés de leur maître, nos envoyés étoient dédaignés. Les transactions les plus importantes y étoient conclues, sans qu'on s'en fût expliqué avec eux. Des puissances alliées partageoient entre elles des empires à notre insçu : à notre insçu ! A-t-on jamais annoncé d'une manière plus outrageante et moins équivoque, le peu de poids dont on nous comptoit dans la balance générale des affaires politiques de l'Europe ? O splendeur, ô respect du nom Français, qu'étois-tu devenu ?

Voilà, jeune souverain, ta position hors des limites de ton empire. Tu baisses les yeux, tu n'oses la regarder. Au-dedans, elle n'est pas meilleure.

J'en atteste cette continuité de banqueroutes exécutées d'année en année, de mois en mois, sous le règne de tes prédécesseurs. C'est ainsi qu'on a conduit insensiblement à la dernière indigence, une multitude de sujets, à qui l'on n'eut d'autre reproche à faire que d'avoir indiscrètement confié leur fortune à leurs souves

rains, et d'avoir ignoré la valeur de leur promesse sacrée. On rougiroit de manquer à son ennemi ; et les rois, les pères de la patrie, ne rougissent point de manquer aussi cruellement, aussi bassement à leurs enfans, O prostitution abominable de leurs sermens ! Encore si ces malheureuses victimes pouvoient se consoler par la nécessité des circonstances, par l'urgence toujours renaissante des besoins publics : mais, c'est après des années d'une longue paix, que ces perfidies ont été consenties, sans qu'on en vît d'autre motif que le pillage des finances abandonnées à une foule de mains aussi viles que rapaces. Vois-en la chaîne descendre du trône vers ses premières marches, et de-là s'étendre vers les derniers confins de la société. Vois ce qui arrive lorsque le monarque sépare ses intérêts des intérêts de ses peuples.

Jette les yeux sur la capitale de ton empire, et tu y trouveras deux classes de citoyens. Les uns, regorgeant de richesses, étalent un luxe qui indigne ceux qu'il ne corrompt pas ; les autres, plongés dans l'indigence, l'accroissent encore par le masque d'une aisance qui leur manque : car telle est la puissance de l'or, lorsqu'il est devenu le dieu d'une nation, qu'il

supplée à tout talent, qu'il remplace toute vertu, qu'il faut avoir des richesses ou faire croire qu'on en a. Au milieu de ce ramas d'hommes dissolus, tu verras quelques citoyens laborieux, honnêtes, économes, industrieux, à demi-proscrits par des loix vicieuses que l'intolérance a dictées, éloignés de toutes les fonctions publiques, toujours prêts à s'expatrier, parce qu'il ne leur est pas permis de s'enraciner par des propriétés, dans un état où ils existent sans honneur civil et sans sécurité.

Fixe tes regards sur les provinces où s'éteignent tous les genres d'industrie. Tu les verras succombant sous le fardeau des impositions et sous les vexations aussi variées que cruelles de la nuée des satellites du traitant.

Abaisse-les ensuite sur les campagnes, et considère d'un œil sec, si tu le peux, celui qui nous enrichit condamné à mourir de misère, l'infortuné laboureur auquel il reste à peine, des terres qu'il a cultivées, assez de paille pour couvrir sa chaumière et se faire un lit. Vois le concussionnaire protégé tourner auprès de sa pauvre demeure, pour trouver dans l'apparence de quelque amélioration à son triste sort le prétexte de redoubler ses extorsions. Vois des troupes d'hommes, qui n'ont rien, quitter dès l'aurore leur habitation et s'acheminer,

eux, leurs femmes, leurs enfans, leurs bestiaux, sans salaire, sans nourriture, à la confection des routes, dont l'avantage n'est que pour ceux qui possèdent tout.

Je le vois. Ton ame sensible est accablée de douleur, et tu demandes, en soupirant, quel est le remède à tant de maux. On te le dira, tu te le diras à toi-même. Mais auparavant sache qu'un monarque qui n'a que des vertus pacifiques, peut se faire aimer de ses sujets, mais qu'il n'y a que la force qui le fasse respecter de ses voisins; que les rois n'ont point de parens, et que les pactes de famille ne durent qu'autant que les contractans y trouvent leur intérêt; qu'il y a encore moins de fonds a faire sur ton alliance avec une maison artificieuse, qui exige rigoureusement l'observation des traités faits avec elle, sans jamais manquer de prétextes pour en éluder les conditions, lorsqu'elles traversent son agrandissement; qu'un roi, le seul homme qui ignore s'il a à ses côtés un véritable ami, n'en a point hors de ses états et ne doit compter que sur lui-même; qu'un empire ne peut pas plus subsister sans mœurs et sans vertu, qu'une famille particulière; qu'il s'avance comme elle à sa ruine par les dissipations, et ne se

peut relever comme elle que par l'économie ; que le faste n'ajoute rien à la majesté du trône ; qu'un de tes aïeux ne se montra jamais plus grand que lorsque accompagné de quelques gardes, qui lui étoient inutiles, plus simplement vêtu qu'un de ses sujets, le dos appuyé contre un chêne, il écoutoit les plaintes et décidoit les différends, et que ton état sortira de l'abîme creusé par tes aïeux, si tu te résous à conformer ta conduite à celle d'un particulier riche, mais obéré, et cependant assez honnête pour vouloir satisfaire aux engagemens inconsidérés de ses pères, et assez juste pour s'indigner de tous les moyens tyranniques et les rejetter.

Demande-toi pendant le jour, pendan la nuit, au milieu du tumulte de ta cour, dans le silence de ton cabinet, lorsque tu méditeras, et quel est l'instant où tu ne dusses pas méditer sur le bonheur de 22 millions d'hommes que tu chéris, qui t'aiment et qui pressent par leurs vœux le moment de t'adorer : demande-toi si ton intention est de perpétuer les profusions insensées de ton palais ;

De garder cette multitude d'officiers grands et subalternes qui te dévorent ;

D'éterniser le dispendieux entretien de

tant de châteaux inutiles et les énormes salaires de ceux qui les gouvernent ;

De doubler, tripler les dépenses de ta maison par des voyages non moins coûteux qu'inutiles ;

De dissiper en fêtes scandaleuses la subsistance de ton peuple ;

De permettre qu'on élève sous tes yeux des tables d'un jeu ruineux, source d'avilissement et de corruption ;

D'épuiser ton trésor pour fournir au faste des tiens et leur continuer un état dont la magnificence soit l'émule de la tienne ;

De souffrir que l'exemple d'un luxe perfide dérange la tête de nos femmes et fasse le désespoir de leurs époux ;

De sacrifier chaque jour à la nourriture de tes chevaux des subsistances dont l'équivalent nourriroit plusieurs milliers de tes sujets qui meurent de faim et de misère.

D'accorder à des membres qui ne sont déjà que trop gratifiés, et à des militaires largement stipendiés pendant de longues années d'oisiveté, des sommes extraordinaires pour des opérations qui sont de leur devoir, et que dans tout autre gouvernement que le tien, ils exécuteroient à leurs dépens.

De persister dans l'infructueuse possession de domaines immenses qui ne te rendent rien, et dont l'aliénation, en acquittant une partie de ta dette, accroîtroit et ton revenu et la richesse de ta nation. Celui à qui tout appartient comme souverain ne doit rien avoir comme particulier.

De te prêter à l'insatiable avidité de tes courtisans, et des courtisans de tes proches;

De permettre que les grands, les magistrats, tous les hommes puissans ou protégés de ton empire continuent d'écarter loin d'eux le fardeau de l'impôt pour le faire retomber sur le peuple : espèce de concussion contre laquelle le gémissement des opprimés et les remontrances des hommes éclairés réclament inutilement et depuis si long-tems;

De confirmer dans un corps qui possède le quart des biens du royaume, le privilège absurde de s'imposer à sa discrétion, et par l'épithète de gratuits qu'il ne rougit pas de donner à ses subsides, de te signifier qu'il ne te doit rien; qu'il n'en a pas moins droit à ta protection et à tous les avantages de la société, sans en acquitter aucune des charges, et que tu n'en as aucun à sa reconnoissance.

Lorsqu'à ces questions, tu auras fait toi-

même les réponses justes et vraies que ton ame sensible et royale t'inspirera, agis en conséquence. Sois ferme. Ne te laisse ébranler par aucune de ces représentations que la duplicité et l'intérêt personnel imagineront pour t'arrêter, et peut-être même pour t'inspirer de l'effroi; et sois sûr d'être bientôt le plus honoré et le plus redoutable des potentats de la terre.

Oui, Louis XVI, tel est le sort qui t'attend; et c'est dans la confiance que tu l'obtiendras, que je suis attaché à la vie. Il ne me reste plus qu'un mot à te dire, mais il est important. C'est de regarder comme le plus dangereux des imposteurs, comme l'ennemi le plus cruel de notre bonheur et de ta gloire, le flatteur impudent qui ne balancera pas à t'assoupir dans une tranquillité funeste; soit en affoiblissant à tes yeux la peinture affligeante de ta situation; soit en t'exagérant l'indécence, le danger, la difficulté de l'emploi des ressources qui se presenteront à ton esprit.

Tu entendras murmurer autour de toi. *Cela ne se peut, et quand cela se pourroit, ce sont des innovations.* Des innonvations! Soit. Mais tant de découvertes dans les sciences et dans les

arts n'en ont-elles pas été ? L'art de bien gouverner est-il donc le seul qu'on ne puisse perfectionner ? L'assemblée des états d'une grande nation ; le retour à la liberté primitive ; l'exercice respectable des premiers actes de la justice naturelle, seroient-ce donc des innovations ?

XIX. *Situation de la compagnie des Indes, à la chûte du système.*

A la chûte du système, le gouvernement abanbonna à la compagnie des Indes le monopole du tabac, en paiement des quatre-vingt-dix millions qu'elle lui avoit prêtés ; il lui accorda le privilège exclusif de toutes les loteries du royaume ; il lui permit de convertir en rentes viagères ou tontines une partie de ses actions. Ce qui en resta ne passa pas le nombre de cinquante six mille qui furent réduites par des événemens postérieurs à cinquante mille deux cent soixante-huit quatre dixièmes. Malheureusement cette société conserva les privilèges des différentes compagnies dont elle étoit formée ; et cette prérogative ne servit pas à lui donner de la puissance et de la sagesse. Elle gêna la traite des nègres ; elle arrêta les progrès des colonies à sucre. La pla-

part de ses privilèges ne firent qu'autoriser des monopoles odieux. Les pays les plus fertiles de la terre ne furent entre ses mains ni peuplés, ni cultivés. L'esprit de finance qui rétrécit les vues, comme l'esprit de commerce les étend, s'empara de la compagnie, et ne la quitta plus. Les directeurs ne songèrent qu'à tirer de l'argent des droits cédés en Amérique, en Afrique, en Asie, à la compagnie. Elle devint une société de fermiers, plutôt que de négocians. Si elle n'eût eu la probité de payer les dettes accumulées depuis un siècle par la nation dans l'Inde: si elle n'eût eu la précaution de mettre Poudichery à l'abri de l'invasion en l'entourant de murs, on se trouveroit réduit à l'impossibilité de louer aucune partie de son administration. Son commerce fut foible et précaire, jusqu'au moment où Orri fut chargé des finances du royaume.

XX. *Succès éclatans de la compagnie. Quels sont ceux de ses agens qui les lui procurent.*

Ce ministre, dont l'intégrité et le désintéressement formoient le caractère, gâtoit ses vertus par une rudesse qu'il justifioit d'une manière peu honorable pour sa nation. *Comment cela pourroit-il être autrement*, disoit-il un

our à un de ses amis qui lui reprochoit sa brutalité : *sur cent personnes que je vois par jour, cinquante me prennent pour un sot, et cinquante pour un frippon ?* Il avoit un frère nommé Fulvy dont les principes étoient moins austères, mais qui avoit plus de liant et de capacité. Il lui confia le soin de la compagnie, qui devoit prendre nécessairement de l'activité dans de telles mains.

Les deux frères, malgré les préjugés anciens et nouveaux ; malgré l'horreur qu'on avoit pour un rejetton du système ; malgré l'autorité de la Sorbonne, qui avoit déclaré le dividende des actions usuraire ; malgré l'aveuglement d'une nation assez crédule pour n'être pas révoltée d'une décision si absurde, réussirent à persuader au cardinal de Fleury qu'il convenoit de protéger efficacement la compagnie des Indes. Ils engagèrent même ce ministre, plus habile dans l'art de ménager les richesses que dans celui de les multiplier, à prodiguer les bienfaits du roi à cet établissement. Le soin d'en conduire le commerce et d'en augmenter les forces, fut ensuite confié à plusieurs sujets d'une capacité connue.

Dumas fut envoyé à Pondichery. Bientôt il obtint de la cour de Delhy la permission de battre

battre monnie ; privilège qui valut quatre à cinq cent mille francs par an. Il se fit céder le territoire de Karical, qui donna une part considérable dans le commerce du Tanjaour. Quelque tems après, cent mille Marattes, firent une invasion dans le Décan. Ils attaquèrent le nabab d'Arcate, qui fut vaincu et tué. Sa famille et plusieurs de ses sujets se réfugièrent à Pondichery. On les reçut avec les égards qui étoient dus à des alliés malheureux. Ragogi Boussola, général du parti victorieux demandoit qu'on les lui livrât. Il voulut même exiger douze cent mille livres, en vertu d'un tribut auquel il prétendoit que les Français s'étoient anciennement soumis.

Dumas répondit que tant que les Mogols avoient été les maîtres de ces contrées, ils avoient toujours traité les Français avec la considération due à l'une des plus illustres nations du monde, et qu'elle se faisoit gloire de protéger à son tour ses bienfaiteurs ; qu'il n'étoit pas dans le caractère de ce peuple magnanime d'abandonner une troupe de femmes, d'enfans, de malheureux sans défenses, pour les voir égorger ; que les fugitifs renfermés dans la ville étoient sous la protection de son roi, qui s'honoroit sur-tout de la qualité de

protecteur des infortunés ; que tout ce qu'il y avoit de Français dans Pondichery perdroit volontiers la vie pour les défendre ; qu'il lui en coûteroit la tête, si son souverain savoit qu'il eût seulement écouté la proposition d'une redevance. Il ajouta qu'il étoit disposé à défendre sa place jusqu'à la dernière extrémité, et que si la fortune lui étoit contraire, il s'en retourneroit en Europe sur ses vaisseaux. Que c'étoit à Ragogi à juger s'il lui convenoit d'exposer à une destruction entière une armée, dont le plus grand bonheur devoit être de s'emparer d'un monceau de ruines.

Les Indiens n'étoient pas accoutumés à entendre parler les Français avec tant de dignité. Cette fierté jetta le général des Marattes dans l'incertitude. Des négociations habilement conduites le décidèrent à accorder la paix à Pondichery.

Tandis que Dumas donnoit des richesses et de la considération à la compagnie, le gouvernement envoya la Bourdonnais à l'île de France.

Au tems de leurs premières navigations aux Indes, les Portugais avoient découvert entre le dix-neuvième et le vingtième degré de latitude, trois îles, qu'ils appellèrent Mas-

carenhas, Cerné et Rodrigue. Ils n'y trouvèrent, ni hommes, ni quadrupèdes, et n'y formèrent aucun établissement. La plus occidentale de ces îles, qu'ils avoient nommée Mascarenhas, eut, vers l'an 1660, pour premiers habitans, sept à huit Français. Cinq ans après, vingt-deux de leurs concitoyens les joignirent. Le désastre qui détruisit la colonie de Madagascar, augmenta bientôt leur nombre. L'éducation des troupeaux fut la première ressource de ces aventuriers, transplantés sous un nouveau ciel. Ils cultivèrent ensuite les grains de l'Europe, les fruits de l'Asie et de l'Afrique, quelques végétaux propres à ce doux climat. La santé, l'aisance, la liberté dont ils jouissoient, fixèrent sur leur territoire plusieurs des navigateurs qui alloient y demander des rafraîchissemens et des subsistances. La population étendit l'industrie. En 1718, la découverte de quelques cafiers sauvages fit imaginer de tirer d'Arabie plusieurs pieds de café qui multiplièrent très-heureusement. La culture de cet arbre précieux, et tous les autres travaux pénibles, occupèrent les esclaves qu'on tiroit des côtes d'Afrique ou de Madagascar. Alors l'île Mascarenhas, qui avoit quitté son nom pour

prendre celui de Bourbon, devint un objet important pour la compagnie. Malheureusement la colonie n'avoit point de port.

Cet inconvénient tourna les yeux du ministère de Versailles vers l'île de Cerné où les Portugais, suivant leur méthode, avoient jetté quelques quadrupèdes et des volailles pour les besoins de ceux de leurs navires que les circonstances détermineroient à y relâcher. Les Hollandais, qui s'y établirent depuis, l'abandonnèrent en 1712, pour ne pas trop multiplier leurs possessions. Elle étoit déserte, lorsque les Français y abordèrent en 1720, et changèrent son nom de Maurice en celui d'île de France qu'elle porte encore.

Ses premiers colons vinrent de Bourbon. On les oublia pendant quinze ans. Ils ne formèrent pour ainsi dire, qu'un corps-de-garde, chargé d'arborer un pavillon qui apprît aux nations que cette île avoit un maître. La compagnie, long-tems incertaine, se décida enfin à la conserver ; et la Bourdonnais fut chargé, en 1735, de la rendre utile.

Cet homme, depuis si célèbre, étoit né à Saint-Malo. A dix ans il s'étoit embarqué. Aucune considération n'avoit interrompu ses voyages, et dans presque tous il avoit fait

des choses remarquables. Les Arabes et les Portugais, prêts à s'égorger à Moka, s'étoient rapprochés par sa médiation. Sa valeur éclata dans la guerre de Mahé. Il étoit le premier des Français qui eût imaginé d'armer dans les mers des Indes. On le connoissoit également propre à construire des vaisseaux, à les conduire et à les défendre. Ses projets portoient l'empreinte du génie ; et l'esprit de détail qu'il avoit supérieurement, ne rétrécissoit pas ses vues. Les difficultés n'étonnoient jamais son ame ; et il avoit le rare talent d'élever à sa hauteur les hommes soumis à ses ordres. Ses ennemis lui reprochèrent une passion démesurée pour les richesses ; et il faut convenir, qu'il n'étoit pas délicat sur le choix des moyens qui pouvoient lui en procurer.

Dès que la Bourdonnais fut arrivé à l'île de France, il chercha à la connoître. Son heureuse pénétration, son infatigable activité, abrégèrent le travail. Dans peu on le vit occupé à inspirer de l'émulation aux premiers colons de l'île, entiérement découragés par l'abandon où on les avoit laissés, à assujettir à un ordre rigoureux les brigands récemment arrivés de la métropole. Il fit cultiver le riz

et le bled, pour la nourriture des Européens. Le manioc, qu'il avoit porté du Brésil, fut destiné à la subsistance des esclaves. Madagascar devoit lui fournir la viande nécessaire à la consommation journalière des navigateurs et des habitans, jusqu'à ce que les troupeaux qu'il en avoit tirés, fussent assez multipliés, pour remplacer ces secours étrangers. Un poste qu'il avoit placé à la petite île de Rodrigue, ne le laissoit pas manquer de tortues pour les malades. Bientôt les vaisseaux qui alloient aux Indes, trouvèrent les rafraîchissemens, les commodités nécessaires après une longue navigation. Trois navires, dont l'un étoit de cinq cents tonneaux, sortirent des arsenaux qu'il avoit élevés. Si le fondateur n'eut pas la consolation de porter la colonie au degré de prospérité dont elle étoit susceptible, il eut du moins la gloire d'avoir découvert ce qu'elle pourroit devenir dans des mains habiles.

Cependant ces créations, quoique faites comme par magie, n'eurent pas l'approbation de ceux qu'elles intéressoient le plus. La Bourdonnais fut réduit à se justifier. Un des directeurs lui demandoit un jour, comment il avoit si mal fait les affaires de la compagnie, et si bien les siennes. *C'est* répondit-

il, *que j'ai fait mes affaires selon mes lumières, et celles de la compagnie d'après vos instructions.*

Par-tout les grands hommes ont fait plus que les grands corps. Les peuples et les sociétés ne sont que les instrumens des hommes de génie : ce sont eux qui ont fondé des états, des colonies. L'Espagne, le Portugal, la Hollande et l'Angleterre, doivent leurs conquêtes ou leurs établissemens des Indes à des navigateurs, des guerriers, ou des législateurs d'une ame supérieure. La France, sur-tout, est plus redevable de sa gloire à quelques heureux particuliers, qu'à son gouvernement. Un de ces sujets rares venoit d'établir la puissance des Français sur deux îles importantes de l'Afrique; un autre encore plus extraordinaire l'illustroit en Asie, c'étoit Dupleix.

Il fut d'abord envoyé sur les bords du Gange, où il avoit la direction de la colonie de Chandernagor. Cet établissement quoique formé dans la région de l'univers la plus propre aux grandes entreprises de commerce, n'avoit fait que languir jusqu'au tems de son administration. La compagnie ne s'étoit pas trouvée en état d'y faire passer des fonds considérables; et ses agens transplantés dans l'Inde sans un commencement de fortune, n'avoient

pu profiter de la liberté qu'on leur laissoit d'avancer leurs affaires particulières. L'activité du nouveau gouverneur, qui apportoit des richesses considérables acquises par dix ans d'heureux travaux, se communiqua à tous les esprits. Dans un pays qui regorge d'argent, ils trouvèrent aisément du crédit, lorsqu'ils commencèrent à s'en montrer dignes. Chandernagor devint bientôt un sujet d'étonnement pour ses voisins, et de jalousie pour ses rivaux. Dupleix, qui avoit associé à ses vastes spéculations les autres Français, s'ouvrit des sources de commerce dans tout le Mogol, et jusque dans le Thibet. En arrivant il n'avoit pas trouvé une chaloupe, et il arma jusqu'à quinze bâtimens à la fois. Ces vaisseaux négocioient d'Inde en Inde. Il en expédioit pour la mer Rouge, pour le golfe Persique, pour Surate, pour Goa, pour les Maldives, pour Manille, pour toutes les mers où il étoit possible de faire un commerce avantageux.

Il y avoit douze ans que Dupleix soutenoit l'honneur du nom Français dans le Gange, qu'il étendoit la fortune publique et les fortunes particulières, lorsqu'en 1742 il fut appellé à Pondichery pour y prendre la direc-

tion générale des affaires de la compagnie dans l'Inde. Elles étoient alors plus florissantes qu'elles ne l'avoient jamais été, qu'elles ne l'ont été depuis, puisque les retours de cette année s'élevèrent à vingt-quatre millions. Si l'on eût continué à se bien conduire, si l'on eût voulu prendre plus de confiance en deux hommes tels que Dupleix et la Bourdonnais, il est vraisemblable qu'on auroit acquis une puissance qui eût été difficilement detruite.

La Bourdonnais prévoyoit alors une rupture entre l'Angleterre et la France; et il proposa un projet qui devoit donner aux vaisseaux de sa nation l'empire des mers de l'Asie pendant toute la guerre. Convaincu que celle des deux nations qui seroit la première en armes dans l'Inde, auroit un avantage décisif, il demanda une escadre qu'il conduiroit à l'île de France, où il attendroit le commencement des hostilités. Alors il devoit partir de cette île et aller croiser dans le détroit de la Sonde, par lequel passent la plupart des vaisseaux qui vont à la Chine, et tous ceux qui en reviennent. Il y auroit intercepté les bâtimens Anglais, et sauvé ceux de son pays. Il s'y seroit même emparé de la petite escadre que

l'Angleterre envoya dans les mêmes parages ; et maître des mers de l'Inde, il y auroit ruiné tous les établissemens Anglais.

Le ministère approuva ce plan. On accorda à la Bourdonnais cinq vaisseaux de guerre, et il mit à la voile.

A peine étoit-il parti, que les directeurs également blessés du mystère qu'on leur avoit fait de la destination de l'escadre, de la dépense où elle les engageoit, des avantages qu'elle devoit procurer à un homme qu'ils ne trouvoient pas assez dépendant, renouvellèrent les cris qu'ils avoient déjà poussés sur l'inutilité de cet armement. Ils étoient ou paroissoient si persuadés de la neutralité qui s'observroit dans l'Inde entre les deux compagnies, qu'ils en convainquirent le ministère, dont la foiblesse n'étoit plus encouragée, ni l'inexpérience éclairée depuis l'éloignement de la Bourdonnais.

La cour de Versailles ne vit pas qu'une puissance qui a pour base principale le commerce, ne pouvoit pas renoncer sérieusement à combattre sur l'Océan Indien ; et que si elle faisoit ou écoutoit des propositions de neutralité, ce ne pouvoit être que dans la vue de gagner du tems. Elle ne vit pas que quand la convention

auroit été faite de bonne-foi de part et d'autre, mille inconvéniens qu'il n'étoit pas possible de prévoir, devoient déranger une harmonie dont les accords étoient si fragiles. Elle ne vit pas que l'objet qu'on se proposoit ne pouvoit jamais être qu'imparfaitement rempli, parce que la marine guerrière des deux nations n'étant pas liée par les traités des compagnies, attaqueroient dans les mers d'Europe les navires de ces sociétés. Elle ne vit pas que dans les colonies même, les deux parties feroient des préparatifs pour n'être pas surprises; que ces précautions mèneroient à une défiance réciproque, et la défiance à une rupture ouverte. Elle ne vit rien de tout cela, et l'escadre fut rappellée. Les hostilités commencèrent, et la prise de presque tous les bâtimens Français qui naviguoient dans l'Inde, fit voir trop tard quelle avoit été la politique la plus judicieuse.

La Bourdonnais fut touché des fautes qui causoient le malheur de l'état, comme s'il les eût faites lui-même, et il ne songea qu'à les réparer. Sans magasins, sans vivres, sans argent, il parvint pas ses soins et par sa constance, à former un escadre, composée d'un vaisseau de soixante canons, et de cinq navires marchands armés en guerre. Il osa attaquer l'es-

cadre Anglaise ; il la battit, la poursuivit, la força de quitter la côte de Coromandel, et alla assiéger et prendre Madras, la première des colonies Anglaises. Le vainqueur se disposoit à de nouvelles expéditions. Elles étoient sûres et faciles : mais il se vit contrarié avec un acharnement qui coûta la perte de neuf millions cinquante-sept mille livres, stipulées pour le rachat de la ville conquise, sans compter les succès qui devoient suivre cet événement.

La compagnie étoit alors gouvernée par deux commissaires du roi, brouillés irréconciliablement. Les directeurs, les subalternes avoient pris parti dans cette querelle, suivant leurs inclinations ou leurs intérêts. Les deux factions étoient extrêmement aigries l'une contre l'autre. Celle qui avoit fait ôter à la Bourdonnais son escadre, ne voyoit pas sans chagrin qu'il eût trouvé des ressources dans son génie, pour rendre inutiles les coups qu'on lui avoit portés. On a des raisons pour croire qu'elle le poursuivit dans l'Inde, et qu'elle versa le poison de la jalousie dans l'ame de Dupleix. Deux hommes faits pour s'estimer, pour s'aimer, pour illustrer le nom français, pour aller peut-être ensemble à la

postérité,

postérité, devinrent les vils instrumens d'une haîne qui leur étoit étrangère. Dupleix traversa la Bourdonnais, et lui fit perdre un tems précieux. Celui-ci, après avoir resté trop tard sur la côte de Coromandel, à attendre les secours qu'on avoit différés sans nécessité, vit son escadre ruinée par un coup de vent. La division se mit dans ses équipages. Tant de malheurs causés par les intrigues de Dupleix, forcèrent la Bourdonnais à repasser en Europe, où un cachot affreux fut la récompense de ses glorieux travaux, et le tombeau des espérances que la nation avoit fondées sur ses grands talens. Les Anglais délivrés dans l'Inde de cet ennemi redoutable, et fortifiés par de puissans secours, se virent en état d'attaquer à leur tour les Français. Ils mirent le siège devant Pondichery.

Dupleix sut réparer alors les torts qu'il avoit eus. Il défendit sa place avec beaucoup de vigueur et d'intelligence; et après quarante-deux jours de tranchée ouverte, les Anglais furent obligés de se retirer. Bientôt la nouvelle de la paix arriva, et les hostilités cessèrent entre les compagnies des deux nations.

La prise de Madras, le combat naval de la Bourdonais et la levée du siège de Pondichery,

donnèrent aux nations de l'Inde le plus grand respect pour les Français. Ils furent pour ces régions, le premier peuple de l'Europe, la puissance principale.

Dupleix voulut faire usage de cette disposition des esprits. Il s'occupa du soin de procurer à sa nation des avantages solides et considérables. Pour juger sainement de ses projets, il faut avoir sous les yeux un tableau de la situation où étoit alors l'Indostan.

XXI. *Tableau de l'Indostan.*

Cette belle et riche contrée tenta, si l'on veut s'en rapporter à des traditions incertaines, l'avidité des premiers conquérans du monde. Mais soit que Bacchus, Hercule, Sésostris, Darius, aient ou n'aient pas parcouru les armes à la main cette grande partie du globe; il est certain qu'elle fut pour les premiers Grecs, un champ inépuisable de fictions et de merveilles. Ces chimères enchantoient tellement un peuple toujours crédule, parce qu'il fut toujours dominé par son imagination, qu'on ne s'en désabusa pas, même dans les siècles les plus éclairés de la république.

En réduisant les choses à la vérité, l'on trouvera qu'un air pur, des alimens sains, une

grande frugalité, avoient de bonne-heure prodigieusement multiplié les hommes dans l'Indostan. Ils connurent les loix, la police, les arts, lorsque le reste de la terre étoit désert ou sauvage. Des institutions sages et heureuses préservèrent de la corruption ces peuples, qui paroissoient n'avoir qu'à jouir des bienfaits du sol et du climat. Si, de tems en tems, les bonnes mœurs s'altéroient dans quelques cours, les trônes étoient aussi-tôt renversés ; et lorsqu'Alexandre se montra dans ces régions, il y restoit fort peu de rois ; il y avoit beaucoup de villes libres.

Un pays, partagé en une infinité de petits états, populaires ou asservis, ne pouvoit pas opposer un front bien redoutable au héros de la Macédoine. Aussi ses progrès furent-ils rapides. Il auroit tout asservi, si la mort ne l'eût surpris au milieu de ses triomphes.

En suivant le conquérant dans ses expéditions, l'Indien Sandrocotus avoit appris la guerre. Cet homme, auquel ses talens tenoient lieu de droits et de naissance, rassembla une armée nombreuse, et chassa les Macédoniens des provinces qu'ils avoient envahies. Libérateur de sa patrie, il s'en rendit le maître, et réunit sous ses loix l'Indostan entier. On ignore

quelle fut la durée de son règne, quelle fut la durée de l'empire qu'il avoit fondé.

Au commencement du huitième siècle, les Arabes se répandirent aux Indes, comme dans plusieurs autres contrées de l'univers. Ils soumirent à leur domination quelques îles. Mais contens de négocier paisiblement dans le continent, ils n'y formèrent que peu d'établissemens.

Trois siècles après, des barbares de leur religion, sortis du Khorassan et conduits par Mahmoud, attaquent l'Inde par le Nord, et poussent leurs brigandages jusqu'au Guzurate. Ils emportent de ces opulentes contrées, d'immenses dépouilles, qu'ils vont enfouir dans leurs incultes et misérables déserts.

Le souvenir de ces calamités n'étoit pas encore effacé lorsque Gengiskan, qui, avec ses Tartares, avoit subjugué la plus grande partie de l'Asie, porta, vers l'an douze cens, ses armes victorieuses sur les rives occidentales de l'Indus. On ignore quelle part ce conquérant et ses descendans prirent aux affaires de l'Indostan. Il est vraisemblable qu'elles ne les occupèrent pas beaucoup; puisqu'on voit, peu de tems après, les Patanes régner dans ce beau pays.

C'étoient des hommes agrestes et féroces qui sortis, par bandes, des montagnes du Kandahar, se répandirent dans les plus belles provinces de l'Indostan, et y formèrent successivement plusieurs dominations indépendantes les unes des autres.

Les Indiens avoient eu à peine le tems de se façonner à ce nouveau joug, qu'il leur fallut encore changer de maître. Tamerlan, sorti de la grande Tartarie, et déja célèbre par ses cruautés et par ses victoires, se montre à la fin du quatorzième siècle au Nord de l'Indostan, avec une armée aguerrie, triomphante et infatigable. Il s'assure lui-même des provinces septentrionales, et abandonne à ses lieutenans le pillage des terres méridionales. On le croyoit déterminé à subjuguer l'Inde entière, lorsque tout-à-coup il tourna ses armes contre Bajazet, le vainquit, le détrôna, et se trouva, par la réunion de toutes ses conquêtes, le maître de l'espace immense qui s'étend depuis la délicieuse Smirne jusqu'aux bords fortunés du Gange. Des guerres sanglantes suivirent sa mort. Ses riches dépouilles échappèrent à sa postérité. Babar, sixième descendant d'un de ses enfans, conserva seul son nom.

Ce jeune prince, élevé dans la mollesse,

régnoit à Samarcande, où son aïeul avoit fini ses jours. Les tartares Usbecks le précipitèrent du trône, et le forcèrent de se réfugier dans le Cabulistan. Ranguildas, gouverneur de la province, l'accueillit et lui donna une armée.

» Ce n'est pas du côté du Nord où t'appelle-» roit la vengeance, que tu dois porter tes pas, » lui dit cet homme sage. Des soldats amollis » par les délices des Indes, n'attaqueroient » pas sans témérité des guerriers célèbres par » leur courage et par leurs victoires. Le ciel » t'a conduit sur les rives de l'Indus, pour » placer sur ta tête une des plus riches cou-» ronnes de l'univers. Jette les yeux sur l'In-» dostan. Cet empire, déchiré par les guerres » continuelles des Indiens et des Patanes, at-» tend un maître. C'est dans ces délicieuses » régions qu'il faut former une nouvelle mo-» narchie, et te couvrir d'une gloire égale » à celle du redoutable Tamerlan ».

Un conseil si judicieux fit sur l'esprit de Babar une forte impression. On traça sans perdre de tems un plan d'usurpation, qui fut suivi avec beaucoup de vivacité et d'intelligence. Le succès le couronna. Les provinces septentrionales, Delhy même, se soumirent

après quelque résistance. Un monarque fugitif eut l'honneur de fonder la puissance des Tartares Mogols, qui existe encore.

La conservation de la conquête exigeoit un gouvernement. Celui que Babar trouva établi dans l'Inde, étoit un despotisme purement civil, tempéré par les usages, par les formes, par l'opinion; en un mot, absolument conforme au caractère de douceur que ces peuples doivent à l'influence du climat, et à l'influence plus puissante encore des opinions religieuses. A cette constitution paisible, Babar fit succéder un despotisme violent et militaire, tel qu'on devoit l'attendre d'une nation conquérante et barbare.

Si l'on peut s'en rapporter à l'autorité d'un des hommes le plus profondément versés dans les traditions de l'Inde, Ranguildas fut longtems le témoin de la puissance du nouveau souverain. Il s'applaudissoit de son ouvrage. Le souvenir de ce qu'il avoit fait pour placer sur le trône le fis de son maître, remplissoit son ame d'une satisfaction vraie et sans trouble. Un jour qu'il faisoit sa prière dans le temple, il entendit à côté de lui un Banian qui s'écrioit; » ô Dieu! tu vois les malheurs de mes » frères. Nous sommes la proie d'un jeune

» homme qui nous regarde comme un bien
» qu'il peut dissiper et consumer à son gré.
» Parmi les nombreux enfans qui t'implorent
» dans ces vastes contrées, un seul les op-
» prime tous : venge-nous du tyran ; venge-
» nous des traîtres qui l'ont porté sur le trône,
» sans examiner s'il étoit juste ».

Rauguildas étonné, s'approcha du Banian, et lui dit ; « ô toi qui maudis ma vieillesse,
» écoute. Si je suis coupable, c'est ma con-
» science qui m'a trompé. Lorsque j'ai rendu
» l'héritage au fils de mon souverain, lorsque
» j'ai exposé ma fortune et ma vie pour éta-
» blir son pouvoir, Dieu m'est témoin que
» j'ai cru me conformer à ses sages décrets ;
» et qu'au moment où j'ai entendu ta prière,
» je bénissois encore le ciel de m'avoir ac-
» cordé les deux plus grands biens des der-
» niers jours, le repos et la gloire.

» La gloire, dit le Banian ? Apprenez, Ran-
» guildas, qu'elle n'appartient qu'à la vertu,
» et non à des actions qui sont éclatantes
» sans être utiles aux hommes. Eh ! quel bien
» avez-vous fait à l'Indostan, quand vous
» avez couronné le descendant d'un usurpa-
» teur ! Aviez-vous examiné s'il feroit le bien,
» s'il auroit la volonté et le courage d'être

» juste ? Vous lui avez, dites vous, rendu l'hé-
» ritage de ses pères, comme si les hommes
» pouvoient être légués et possédés, ainsi
» que des terres et des troupeaux. Ne pré-
» tendez pas à la gloire, ô Ranguildas ! ou
» si vous voulez de la reconnoissance, allez
» la chercher dans le cœur de Bubar; il vous
» la doit. Vous l'avez achetée assez cher par
» le bonheur de tout un peuple ».

Cependant, en appesantissant le despotisme, Babar avoit voulu l'enchaîner lui-même, et donner à ses institutions une telle force, que ses successeurs, quoique absolus, fussent obligés d'être justes. Le prince devoit être le juge du peuple et l'arbitre de l'état. Mais son tribunal et son conseil étoient dans la place publique. L'injustice et la tyrannie aiment à se renfermer dans l'ombre; elles se cachent à ceux qu'elles oppriment. Mais quand le monarque ne veut agir que sous les yeux de ses sujets, c'est qu'il n'a que du bien à leur faire. Insulter en face à des hommes rassemblés, est une injure dont les tyrans même peuvent rougir.

Le principal appui de l'autorité étoit un corps de quatre mille hommes, qui s'appelloient les premiers esclaves du prince. C'est

dans ce corps que l'on choisissoit les Omrahs, c'est-à-dire, ceux qui entroient dans les conseils de l'empereur, et à qui il donnoit des terres honorées de grands privilèges. Ces sortes de fiefs étoient toujours amovibles, et le prince héritoit de ceux qu'il en avoit rendus possesseurs. C'est à cette condition qu'étoient données toutes les grandes places : tant il paroît de la nature du despotisme, de n'enrichir des esclaves que pour les dépouiller.

Les places d'Omrahs n'en étoient pas moins briguées. C'étoit l'objet de l'ambition de quiconque aspiroit à l'administration d'une province. Pour prévenir les projets d'élévation et d'indépendance que pouvoient former ces commandans, on mettoit auprès d'eux des surveillans qui ne leur étoient soumis en rien, et qui étoient chargés d'examiner l'emploi qu'ils faisoient des forces militaires, qu'on étoit obligé de leur confier pour tenir dans le respect des Indiens assujettis. Les places fortes étoient souvent entre les mains d'officiers qui ne rendoient compte qu'à la cour. Cette cour soupçonneuse mandoit souvent son délégué, le retenoit ou le déplaçoit, selon les vues d'une politique changeante. Ces vicissitudes étoient devenues si communes, qu'un nouveau gou-

verneur, sortant de Delhy, resta sur son éléphant, le visage tourné vers la ville, *pour voir*, disoit-il, *arriver son successeur.*

Cependant, la forme de l'administration n'étoit pas la même dans tout l'empire. Les Mogols avoient laissé plusieurs princes Indiens en possession de leurs souverainetés, et même avec pouvoir de les transmettre à leurs descendans. Ils gouvernoient selon les loix du pays, quoique relevant d'un nabab nommé par la cour. On ne leur imposoit qu'un tribut, et et l'obligation de rester soumis aux conditions accordées à leurs ancêtres, au tems de la conquête.

Il faut que la nation conquérante n'ait pas exercé de grands ravages, puisqu'elle ne fait encore que le dixième de la population de l'Inde. Il y a cent millions d'Indiens sur dix millions de Tartares. Les deux peuples ne se sont point mêlangés. Les Indiens seuls sont cultivateurs et ouvriers. Eux seuls remplissent les campagnes e les manufactures. Les Mahométans sont dans la capitale, à la cour, dans les grandes villes, dans les camps et dans les armées.

Il paroît qu'à l'époque où les Mogols entrèrent dans l'Indostan, cette région n'étoit plus

ce qu'elle avoit été. Les propriétés foncières qui, dans les tems reculés, avoient eu tant de stabilité dans les mais des particuliers, étoient devenues généralement la proie des dépositaires de l'autorité. Tous les champs étoient dans les mains des souverains Indiens ou Patanes; et l'on peut bien croire que des conquérans féroces, livrés à l'ignorance et à la cupidité, consacrèrent cet abus, qui est le dernier excès du pouvoir arbitraire. La portion des terres de l'empire, que les nouveaux souverains s'attribuèrent, fut divisée en grands gouvernemens qu'on appella soubabies. Les soubas, chargés de l'administration militaire et civile, le furent aussi de la perception des revenus. Ils en confioient le soin aux nababs, qu'ils établirent dans l'étendue de leurs soubabies, et ceux-ci à des fermiers particuliers, qui furent chargés immédiatement de la culture des terres.

Au commencement de l'année, qui est fixé au mois de juin, les officiers du nabab convenoient avec leurs fermiers d'un prix de bail. Il se faisoit une espèce de contrat, appellé jamabandi, qui étoit déposé dans la chancellerie de la province; et ces fermiers alloient ensuite, chacun dans leur district, chercher des

cultivateurs auxquels ils faisoient des avances assez considérables, pour les mettre en etat d'ensemencer les terres. Après la récolte, les fermiers remettoient le produit de leur bail aux officiers du nabab. Le nabab le faisoit passer entre les mains du souba, et le souba le versoit dans les trésors de l'empereur. Les baux étoient ordinairement portés à la moitié du produit des terres ; l'autre moitié servoit à couvrir les frais de culture, à enrichir les fermiers, et à nourrir les cultivateurs. Indépendamment des grains, qui sont les récoltes principales, les autres productions de la terre se trouvoient enveloppées dans le même système. Le bétel, le sel, le tabac, étoient autant d'objets de ferme.

Il y avoit aussi quelques douanes, quelques droits sur les marchés publics : mais aucune imposition personelle, aucune taxe sur l'industrie. Il n'étoit pas venu dans la tête des despotes de demander quelque chose à des hommes à qui on ne laissoit rien. Le tisserand, renfermé dans son aldée, travailloit sans inquiétude, et disposoit librement du fruit de son travail.

Cette facilité s'étendoit à toute espèce de mobilier. C'étoit véritablement la propriété

des particuliers. Ils n'en devoient compte à personne. Ils pouvoient en disposer de leur vivant ; et après leur mort, il passoit à leurs descendans. Des maisons des aldées, celles des villes, et les jardins toujours peu considérables dont elles sont ornées, formoient encore un objet de propriété particulière. On en héritoit, et l'on pouvoit les vendre.

Dans le dernier cas, le vendeur et l'acheteur se rendoient devant le cothoal. Les conditions du marché étoient rédigées par écrit, et le cothoal apposoit son sceau au pied de l'acte, pour lui donner de l'authenticité.

La même formalité s'observoit à l'égard des esclaves; c'est-à-dire de ces hommes infortunés, qui, pressés par la misère, préféroient une servitude particulière qui les faisoit subsister, à l'état d'une servitude générale, dans laquelle ils n'avoient aucun moyen de vivre. Ils se vendoient alors à prix d'argent, et l'acte de vente se passoit en présence du cothoal, afin que la propriété du maître fût connue et inattaquable.

Le cothoal étoit une espèce d'officier public établi dans chaque aldée, pour y faire les fonctions de notaire. C'étoit devant lui que se passoit le petit nombre d'actes auxquels la nature d'un pareil gouvernement pouvoit donner

lieu. Un autre officier, du nom générique de gémidard, prononçoit sur les contestations qui s'élevoient entre particuliers. Ses jugemens étoient presque toujours définitifs, à moins qu'il ne s'agît de quelque objet important, et que la partie condamnée n'eût assez de fortune, pour aller acheter un jugement différent à la cour du nabab. Le gémidard étoit aussi chargé de la police. Il avoit le pouvoir d'infliger des peines légères : mais lorsqu'il s'agissoit de quelque crime capital, le jugement en étoit réservé au nabab, parce qu'à lui seul appartenoit le droit de prononcer la peine de mort.

Un tel gouvernement, qui n'étoit rien autre chose qu'un despotisme qui alloit en se subdivisant, depuis le trône jusqu'au dernier officier, ne pouvoit avoir d'autre ressort qu'une force coactive toujours en action. Aussi, dès que la saison des pluies étoit passée, le monarque quittoit sa capitale et se rendoit dans son camp. Les nababs, les rajas, les principaux officiers étoient appelés autour de lui ; et il parcouroit ainsi successivement les provinces de l'empire, dans un appareil de guerre, qui, pourtant, n'excluoit pas les ruses de la politique. Souvent on se servoit d'un grand, pour en opprimer un autre. Le raffinement le plus

odieux du despotisme, est de diviser ses esclaves. Des délateurs, publiquement entretenus par le prince, fomentoient ces divisions et répandoient des alarmes continuelles. Ces espions étoient toujours choisis parmi les personnes du rang le plus distingué. La corruption est au comble, quand le pouvoir anoblit ce qui est vil.

Chaque année, le Mogol recommençoit les courses, plutôt en conquérant qu'en souverain, allant rendre la justice dans les provinces, comme on y va pour les piller, et maintenant son autorité par les voies et l'appareil de la force, qui font que le gouvernement despotique n'est qu'une continuation de la guerre. Cette manière de gouverner, quoique avec des formes légales, est bien dangereuse pour un despote. Tant que les peuples n'éprouvent ses injustices que par le canal des dépositaires de son autorité, ils se contentent de murmurer, en présumant que le souverain les ignore, et ne les souffriroit pas : mais lorsqu'il vient les consacrer par sa présence et par ses propres décisions, il perd la confiance. L'illusion cesse. C'étoit un dieu; c'est un imbécille ou un méchant.

Cependant les empereurs Mogols ont joui long-tems de l'idée superstitieuse que la nation

s'étoit formée de leur caractère sacré. La magnificence extérieure qui en impose au peuple, plus que la justice, parce que les hommes ont une plus grande opinion de ce qui les accable que de ce qui les sert; la richesse fastueuse de la cour du prince, et la pompe qui l'environnoit dans ses voyages, nourrissoit dans l'esprit des peuples ces préjugés de l'ignorance servile qui tremble devant les idoles qu'elle a faites. Ce qu'on raconte du luxe des plus brillantes cours de l'univers, n'approche pas de l'ostentation du Mogol, lorsqu'il se montroit à ses sujets. Les éléphans, autrefois si terribles à la guerre, et qui n'y seroient plus que des masses incommodes depuis que l'on combat avec la foudre; ces colosses de l'Orient, inconnus à nos climats, donnent aux despotes de l'Asie un air de grandeur dont nous n'avons pas l'idée. Les peuples se prosternent devant le monarque élevé majestueusement sur un trône d'or, resplendissant de pierreries, porté par le superbe animal qui s'avance à pas lents, fier de présenter au respect de tant d'esclaves le maître d'un grand empire. C'est ainsi qu'en éblouissant les hommes ou en les effrayant, les Mogols conservèrent, et même étendirent leurs conquêtes. Aurengzeb les acheva, en se reu-

dant maître de toute la péninsule. Tout l'Indostan, si l'on excepte une petite langue de terre sur la côte de Malabar, se soumit à ce tyran superstitieux et barbare, teint du sang de son père, de ses frères et de ses neveux.

Ce despote exécrable avoit fait détester la puissance Mogole : mais il la soutint, et à sa mort elle tomba pour ne plus se relever. L'incertitude du droit de succession fut la première cause des troubles que l'on vit naître après lui, au commencement du dix-huitième siècle. Il n'y avoit qu'une seule loi généralement reconnue, celle qui ordonnoit que le trône ne sortiroit point de la famille de Tamerlan. D'ailleurs, chaque empereur pouvoit choisir son successeur, n'importe à quel degré de parenté. Ce droit indéfini étoit une source de discorde. De jeunes princes que leur naissance appeloit à régner, et qui se trouvoient souvent à la tête d'une province et d'une armée, soutenoient leurs prétentions les armes à la main, et ne respectoient guère les dispositions d'un despote qui n'étoit plus. C'est ce qui arriva à la mort d'Aurengzeb. Sa magnifique dépouille fut ensanglantée. Dans ces convulsions du corps politique, les ressorts qui contenoient une milice de douze cens

mille hommes, se relâchèrent. Chaque nabab ne songea plus qu'à se rendre indépendant, à étendre les contributions qu'on levoit sur le peuple, et à diminuer les tributs qu'on envoyoit au trésor de l'empereur. Rien ne fut plus réglé par la loi, et tout fut conduit par le caprice ou troublé par la violence.

L'éducation des jeunes princes ne promettoit aucun remède à tant de maux. Abandonnés aux femmes jusqu'à l'âge de sept ans, imbus pendant leur adolescence de quelques préceptes religieux, ils alloient ensuite consommer dans la molle oisiveté d'un serrail, ces années de jeunesse et d'activité qui doivent former l'homme et l'instruire dans la science de la vie. On les amollissoit, pour n'avoir pas à les craindre. Les conspirations des enfans contre leurs pères étoient fréquentes. Une politique soupçonneuse affoiblissoit le caractère de ces jeunes gens, afin qu'ils ne fussent pas capables d'un crime. Delà cette pensée atroce d'un poëte Oriental, que *les pères, pendant la vie de leurs fils, donnent toute leur tendresse à leurs petit-fils; parce qu'ils aiment en eux les ennemis de leurs ennemis.*

Les Mogols n'avoient plus rien de ces mœurs fortes qu'ils avoient apportées de leurs mon-

tagnes. Ceux d'entr'eux qui parvenoient à quelque place importante, ou à de grandes richesses, changeoient de domicile suivant les saisons. Dans ces retraites plus ou moins délicieuses, ils n'occupoient que des maisons bâties d'argille et de terre, mais dont l'intérieur respiroit toute la mollesse asiatique, tout le faste des cours les plus corrompues. Par-tout où les hommes ne peuvent élever une fortune stable, ni la transmettre à leurs descendans, ils se hâtent de rassembler toutes leurs jouissances dans le seul moment dont ils soient sûrs. Ils épuisent au milieu des parfums et des femmes, et tous les plaisirs et tout leur être.

L'empire Mogol étoit dans cet etat de foiblesse, lorsqu'il fut attaqué en 1738 par le fameux Nadercha, plus connu parmi nous sous le nom de Thamas Koulikan. Les innombrables milices de l'Inde se dispersèrent sans résistance devant cent mille Persans, comme ces mêmes Persans avoient été autrefois dissipés devant trente mille Grecs instruits par Alexandre. Thamas entra victorieux dans Delhy, reçut les soumissions de Muhammet, permit à cet imbécille monarque de vivre et de régner, réunit à la Perse les

provinces qui étoient à sa bienséance, et se retira chargé d'un butin immense et des dépouilles de l'Indostan.

Muhammet, méprisé par son vainqueur, le fut encore plus par ses sujets. Les grands ne voulurent plus relever du vassal d'un roi de Perse. Les nababies devinrent indépendantes, et ne furent plus soumises qu'à un léger tribut. Inutilement l'empereur exigea qu'elles continuassent d'être amovibles. Chaque nabab employoit la force, pour rendre sa place héréditaire, et le fer décidoit de tout. La guerre se faisoit continuellement entre le maître et les sujets, sans être traitée de rébellion. Quiconque put payer un corps de troupes, prétendit à une souveraineté. La seule formalité qu'on observoit, c'étoit de contrefaire le seing de l'empereur dans un *firman* ou brevet d'investiture. L'usurpateur se le faisoit apporter et le recevoit à genoux. Cette comédie étoit nécessaire pour en imposer au peuple, qui respectoit encore assez la famille de Tamerlan, pour vouloir que toute espèce d'autorité parût au moins émaner d'elle.

Ainsi la discorde, l'ambition, et l'anarchie désoloient cette belle contrée de l'Indostan. Les crimes étoient d'autant plus aisés à ca-

cher, que les grands de l'empire étoient accoutumés à n'écrire jamais qu'en termes équivoques, et n'employoient que des agens obscurs qu'ils désavouoient quand il le falloit. L'assassinat et le poison devinrent des forfaits communs qu'on ensevelissoit dans l'ombre de ces palais impénétrables remplis de satellites prêts à tout oser au moindre signal de leur maître.

Les troupes étrangères appelées par les différens partis, mirent le comble au désastre de ce malheureux pays. Elles en emportoient les richesses, ou forçoient les peuples à les enfouir. Ainsi disparurent peu-à-peu ces trésors amassés pendant tant de siècles. Le découragement devint général. La terre ne fut plus cultivée, et les manufactures languirent. Les peuples ne vouloient plus travailler pour des étrangers déprédateurs ou pour des oppresseurs domestiques. La misère et la famine se firent sentir. Ces calamités qui, depuis dix ans, ravageoient les provinces de l'empire, alloient s'étendre jusqu'à la côte de Coromandel. Le sage Nizam-Elmoulouk, souba du Décan, n'étoit plus. Sa prudence et ses talens avoient fait fleurir la partie de l'Inde où il commandoit. Les négocians d'Eu-

rope craignirent que leur commerce ne tombât, lorsqu'il n'auroit plus cet abri. Contre ce danger, ils ne voyoient de ressource que la propriété d'un terroir assez vaste pour contenir un nombre de manufacturiers suffisant pour former leurs cargaisons.

XXII. *Moyens employés par les Français pour se procurer de grandes possessions dans l'Inde.*

Dupleix fut le premier qui vit la possibilité de réaliser ce souhait. La guerre avoit amené à Pondichery des troupes nombreuses, avec lesquelles il espéra de se procurer par des conquêtes rapides, des avantages plus considérables que les nations rivales n'en avoient obtenus par une conduite suivie et réfléchie.

Depuis long-tems il étudioit le caractère des Mogols, leurs intrigues, leurs intérêts politiques. Il avoit acquis sur ces objets des lumières, qui auroient pu étonner dans un homme élevé à la cour de Delhy. Ces connoissances profondément combinées, l'avoient convaincu qu'il pouvoit se donner une influence principale dans les affaires de l'Indostan, peut-être en devenir l'arbitre. La trempe de son ame, qui le portoit à vouloir au-delà même de ce qu'il pouvoit, donnoit une nouvelle

force à ses réflexions. Rien ne l'effrayoit dans le grand rôle qu'il se disposoit à jouer à six mille lieues de sa patrie. Inutilement voulut-on lui en faire craindre les dangers. Il n'étoit frappé que de l'avantage glorieux d'assurer à la France une domination nouvelle au milieu de l'Asie ; de la mettre en état, par les revenus qui y seroient attachés, de couvrir les frais de commerce et les dépenses de souveraineté ; de l'affranchir même du tribut que notre luxe paie à l'industrie des Indiens, en procurant au royaume des cargaisons riches et nombreuses, qui ne seroient achetées par aucune exportation d'argent, mais dont le fonds seroit fait par la subrabondance des nouveaux revenus. Plein de ce grand projet, Dupleix saisit avec empressement la première occasion qui se présenta de l'exécuter ; et bientôt il osa disposer de la soubabie du Décan, de la nababie du Carnate, en faveur de deux hommes prêts a tous les sacrifices qu'il exigeroit.

La soubabie de Décan est une vice-royauté composée de plusieurs provinces qui formoient autrefois des états indépendans. Elle s'étend depuis le cap Comorin jusqu'au Gange. Celui qui occupe cette grande place, a inspection

sur

sur tous les princes Indiens, sur tous les gouverneurs Mogols qui sont dans l'étendue de sa juridiction; et c'est dans ses mains que sont déposées les contributions qui doivent enrichir le trésor public. Il peut obliger ses subalternes de le suivre dans toutes les expéditions militaires qu'il juge à propos de faire dans les contrées soumises à ses commandemens; mais sans un ordre formel du chef de l'empire, il ne lui est pas permis de les conduire sur un territoire étranger.

La soubahie de Décan étant devenue vacante en 1748, Dupleix, après une suite d'événemens et de révolutions, où la corruption des Mogols, la foiblesse des Indiens, l'audace des Français, se firent également remarquer, en mit en possession au commencement de 1751, Salabetzingue, l'un des fils du dernier vice-roi. Ce succès assuroit de grands avantages aux établissemens Français répandus sur la côte de Coromandel: mais l'importance de Pondichery parut exiger des soins plus particuliers. Cette ville située dans le Carnate, a des rapports si suivis et si immédiats avec le nabab de cette riche contrée, qu'on crut nécessaire de procurer le gouvernement de la province à un homme, sur l'affection et la dé-

pendance duquel on pût compter. Le choix tomba sur Chandasaeb, connu par ses intrigues, par ses malheurs, par ses faits de guerre, par un caractère ferme, et parent du dernier nabab.

Pour prix de leurs services, les Français se firent céder un territoire immense. A la tête de leurs acquisitions, étoit l'île de Scheringham, formée par deux branches du Caveri. Cette île, longue et fertile, doit son nom et sa célébrité à une pagode, qui est fortifiée comme la plupart des grands édifices destinés au culte public. Le temple est entouré de sept enclos quarrés, éloignés les uns des autres de trois cent cinquante pieds, et formés par des murs qui ont une assez grande élévation, et une épaisseur proportionnée. L'autel est au centre. Un seul monument de cette espèce avec ses fortifications, et les mystères et les richesses qu'il renferme, est plus propre à maintenir, à perpétuer une religion, que la multiplicité des temples et des prêtres dispersés dans les villes, avec les sacrifices, les cérémonies, les prières, les discours, qui par leur nombre, leur publicité, leur fréquente répétition, sont exposés au rebut des sens fatigués, au mépris de la raison clair-voyante,

à des profanations dangereuses, ou à un oubli, à un abandon que le clergé redoute encore plus que des sacrilèges. Les prêtres de l'Inde aussi sages que ceux de l'Égypte, ont la politique de ne laisser pénétrer aucun étranger dans la pagode de Scheringham. A travers les fables qui enveloppent l'histoire de ce temple, il y a apparence qu'un philosophe savant qui pourroit y être admis, trouveroit dans les emblêmes, la forme et la construction de l'édifice, dans les pratiques superstitieuses et les traditions particulières à cette enceinte sacrée, des sources d'instruction et des lumières sur l'histoire des siècles les plus reculés. Des pélerins de l'Indostan y viennent chercher l'absolution de leurs péchés, et ne se présentent jamais sans une offrande proportionnée à leur fortune. Ces dons étoient encore si considérables au commencement du siècle, qu'ils faisoient subsister dans les douceurs d'une vie oisive et commode quarante mille personnes. Ces brames, malgré les gênes d'une assez grande subordination, étoient tellement satisfaits de leur situation, qu'ils quittoient rarement leur retraite, pour se précipiter dans les intrigues et la politique.

Indépendamment des autres avantages que

Scheringham offroit aux Français, ils y trouvoient une position qui devoit leur donner une grande influence dans les pays voisins, et un empire absolu sur le Tanjaour, qu'ils étoient les maîtres de priver quand ils le voudroient, des eaux nécessaires pour la culture de ses riz.

Karical et Pondichery virent augmenter chacune leur territoire, d'un espace de dix lieues et de quatre-vingts aldées. Si ces acquisitions n'étoient pas aussi considérables que celle de Scheringham pour l'influence dans les affaires générales, elles étoient bien plus avantageuses au commerce.

Mais c'étoit encore peu de chose, au prix du territoire qu'on gagnoit au Nord. Il embrassoit le Condavir, Mazulipatnam, l'île de Divy, et les quatre provinces de Moutafanagar, d'Elour, de Ragimendry, et de Chicakol. Des concessions de cette importance rendoient les Français maîtres de la côte dans une étendue de six cens milles, et devoient leur donner des toiles supérieures à celles qui sortent de l'Indostan. Il est vrai qu'ils ne devoient jouir des quatre provinces, qu'autant qu'ils entretiendroient au service du souba le nombre des troupes dont on étoit con-

venu; mais cet engagement qui ne lioit que leur probité, ne les inquiétoit guère. Leur ambition dévoroit d'avance les trésors accumulés dans ces vastes contrées depuis tant de siècles.

L'ambition des Français et leurs projets de conquête, alloient bien plus loin encore. Ils se proposoient de se faire céder la capitale des colonies Portugaises, et de s'emparer du triangle qui est entre Mazulipatnam, Goa, et le cap Comorin.

En attendant que le tems fût venu de réaliser ses brillantes chimères, ils regardoient les honneurs qu'on prodiguoit personnellement à Dupleix, comme le présage des plus grandes prospérités. On n'ignore pas que toute colonie étrangère est plus ou moins odieuse aux indigènes; qu'il est dans les principes d'une conduite judicieuse, de chercher à diminuer cette aversion, et que le plus puissant moyen pour arriver à ce but, est d'adopter, autant qu'il est possible, les usages du pays où l'on veut vivre. Cette maxime généralement vraie, l'est sur-tout dans les contrées où l'on pense peu, et par conséquent aux Indes.

Le penchant que le chef des Français avoit

pour le faste Asiatique, l'affermissoit encore plus dans ces principes. Aussi fut-il comblé de joie, lorsqu'il se vit revêtu de la dignité de nabab. Ce titre le rendoit l'égal de ceux dont on avoit été réduit jusqu'alors à briguer la protection, et lui donnoit une grande facilité pour préparer les révolutions qu'il jugeroit convenables aux grands intérêts qui lui étoient confiés. Il espéra encore davantage du gouvernement qu'il obtint de toutes les possessions Mogoles, dans un espace presqu'aussi étendu que la France entière. Tous les revenus de ces riches contrées devoient être déposés dans ses mains, sans qu'il fut obligé d'en rendre compte qu'au souba même.

Quoique ces arrangemens faits par des marchands ne dussent pas être agréables à la cour de Delhy, on craignit peu son ressentiment. Privée des secours d'hommes et d'argent, que les soubas, les nababs, les rajas, ses moindres préposés se permettoient de lui refuser, elle se voyoit assaillie de tous les côtés.

Les Rajeputes, descendans de ces Indiens que combattit Alexandre, chassés de leurs terres par les Mogols, se sont réfugiés dans des montagnes presqu'inacessibles. Des troubles continuels les mettent hors d'état de

former des projets de conquête : mais dans les momens de repos que leur laissent leurs dissensions, ils font des incursions qui fatiguent un empire épuisé.

Les Patanes sont des ennemis encore plus redoutables. Chassés par les Mogols de la plupart des trônes de l'Indostan, ils se sont réfugiés au pied du mont Imaüs, qui est une branche du Caucase. Ce séjour a singulièrement changé leurs mœurs, et leur a donné une férocité de caractère qu'ils n'avoient pas sous un ciel plus doux. La guerre est leur occupation la plus ordinaire. On les voit se ranger indifféremment sous les étendards des princes Indiens ou Mahométans; mais leur docilité n'égale pas leur valeur. De quelque crime qu'ils se soient rendus coupables, il est dangereux de les en punir, parce que l'esprit de vengeance les porte à l'assassinat quand ils sont foibles, et à la révolte, lorsque leur nombre peut les enhardir à des démarches audacieuses. Depuis que la puissance dominante a perdu sa force, la nation a secoué le joug. Ses généraux ont même, il y a peu d'années, poussé leurs ravages jusqu'à Delhy, qu'ils n'ont abandonné qu'après un affreux pillage.

Au nord de l'Indostan, est une nation, qui, quoique nouvelle, et même parce qu'elle est nouvelle, inspire encore plus de terreur. Ces peuples, connus sous le nom de Seikr, ont su se tirer des fers du despotisme et de la superstition, quoiqu'entourés de nations esclaves. On les dit sectateurs d'un philosophe du Thibet, qui leur donna des idées de liberté, et leur enseigna le déisme, sans aucun mêlange de superstition. Ils se firent connoître au commencement du siècle : mais alors ils étoient moins regardés comme une nation que comme une secte. Durant les calamités de l'empire Mogol, leur nombre s'accrut considérablement, par des apostats de toutes les religions qui vinrent se joindre à eux, et y chercher un asyle contre les vexations et les fureurs de leurs tyrans. Pour être admis dans cette société, il suffit de jurer une haîne implacable à la monarchie. Il passe pour constant, que dans un temple est un autel sur lequel est placé le code de leur législation, à côté duquel on voit un sceptre et un poignard. Quatre vieillards sont élus, pour consulter dans l'occasion la loi, unique souverain de cette république. Les Seiks possèdent actuellement toute la province de Punjal, la

plus grande partie du Moultan et du Sinde, les deux rives de l'Indus depuis Cachemire jusqu'à Talta, et tout le pays du côté de Delhy, depuis Lahor jusqu'a Sirhind. Ils peuvent mettre sur pied une armée de soixante mille bons chevaux.

Mais de tous les ennemis du Mogol, il n'y en a pas d'aussi dangereux que les Marattes. Ces peuples, devenus depuis quelque tems si célèbres, occupoient, autant que l'obscurité de leur origine et de leur histoire permet de le conjecturer, plusieurs provinces de l'Indostan, d'où la crainte ou les armes des Mogols les chassèrent. Ils se réfugièrent dans les montagnes qui s'étendent depuis Surate jusqu'à Goa, et y formèrent plusieurs peuplades, qui avec le tems se fondirent dans un seul état, dont Sattarah fut long-tems, et dont Ponah est maintenant la capitale. La plupart d'entr'eux portèrent bientôt le vice et la licence à tous les excès qu'on doit attendre d'un peuple ignorant qui a secoué le joug des préjugés, sans mettre à leur place de bonnes loix et des lumières. Dégoûtés des occupations louables et paisibles, ils ne respirèrent que le brigandage. Cependant leurs rapines se bornoient à piller quelques villages, à dé-

trousser quelques caravanes, lorsque le Coromandel pressé par Aurengzeb, les avertit de leurs forces, en implorant leur secours.

A cette époque on les vit sortir de leurs rochers, sur des chevaux petits et mal faits, mais robustes et accoutumés à une mauvaise nourriture, à des chemins impraticables, à des fatigues excessives. Un turban, une ceinture, un manteau, c'étoit tout l'équipage du cavalier Maratte. Ses provisions se réduisoient à un petit sac de riz, et à une bouteille de cuir remplie d'eau. Il n'avoit pour armes, qu'un sabre d'une trempe excellente.

Malgré le secours de ces barbares, les princes Indiens furent forcés de subir le joug d'Aurengzeb ; mais le conquérant lassé de lutter sans cesse contre des troupes irrégulières, qui portoient continuellement la destruction et le ravage dans les provinces nouvellement asservies, se détermina à un traité qui auroit été honteux, si la nécessité, plus forte que les préjugés, les sermens et les loix, ne l'avoit dicté. Il céda à perpétuité aux Marattes le droit de chotaye, ou la quatrième partie des revenus du Décan, soubahie formée de toutes les usurpations qu'il avoit faites dans la péninsule.

Cette espèce de tribut fut régulièrement payée, tant que vécut Aurengzeb. Après sa mort, on le donna, on le refusa, suivant qu'on étoit, ou qu'on n'étoit pas en force. Le soin de le lever attira les Marattes en corps d'armée, jusque dans les lieux les plus éloignés de leurs montagnes. Leur audace s'est accrue dans l'anarchie de l'Indostan. Ils ont fait trembler l'empire; ils en ont déposé les chefs; ils ont étendu leurs frontières; ils ont accordé leur appui au rajas, aux nababs, qui cherchoient à se rendre indépendans. Leur influence a été sans bornes.

Tandis que la cour de Delhy luttoit avec désavantage contre tant d'ennemis acharnés à sa ruine, M. de Bussy, qui avec un foible corps de Français et une armée Indienne, avoit conduit Salebetzingue à Aurengabad, sa capitale, s'occupoit avec succès du soin de l'affermir sur le trône où il l'avoit placé. L'imbécilité du prince, les conspirations dont elle fut la cause, l'inquiétude des Marattes, les firmans qu'on avoit accordés à des rivaux, d'autres obstacles traversèrent ses vues sans y rien changer. Il fit régner le protégé des Français plus paisiblement que les circonstances ne permettoient de l'espérer, et il le main-

tint dans une indépendance absolue du chef de l'empire.

La situation de Chandasaeb, nommé à la nabobie du Carnate, n'étoit pas si heureuse. Les Anglais toujours opposés aux Français, lui avoient suscité un rival nommé Mamet-Alikan. Le nom de ces deux princes servit de voile au deux nations, pour se faire une guerre vive. Elles combattoient pour la gloire, pour la richesse, pour servir les passions de leurs chefs, Dupleix et Saunders. La victoire passa souvent de l'un à l'autre camp. Les succès auroient été moins variés, si le gouverneur de Madras eût eu plus de troupes, ou le gouverneur de Pondichery de meilleurs officiers. Tout portoit à douter lequel de ces deux hommes, à qui la nature avoit donné le même caractère d'inflexibilité, finiroit par donner la loi; mais on étoit bien assuré qu'aucun ne la recevroit, tout le tems qu'il lui resteroit un soldat ou une roupie pour se soutenir. Cet épuisement même, malgré leurs efforts excessifs, paroissoit fort éloigné, parce qu'ils trouvoient l'un et l'autre dans leur haine et dans leur génie, des ressources que les plus habiles ne soupçonnoient pas. Il étoit manifeste que les troubles ne cesseroient point dans le Carnate,

Carnate, à moins que la paix n'y arrivât d'Europe ; et l'on pouvoit craindre que le feu concentré depuis six ans dans l'Inde, ne se communiquât au loin. Les ministres de France et d'Angleterre dissipèrent ce danger, en ordonnant aux deux compagnies de se rapprocher. Elles firent un traité conditionnel qui commença par suspendre les hostilités dans les premiers jours de 1755, et qui devoit finir par établir entr'elles une égalité entière de territoire, de force et de commerce à la côte de Coromandel et à celle d'Orixa. Cet arrangement n'avoit pas encore obtenu la sanction des cours de Londres et de Versailles, lorsque de plus grands intérêts rallumèrent le flambeau de la guerre entre les deux nations.

XXIII. *Guerre entre les Anglais et les Français. Les derniers perdent tous leurs établissemens.*

La nouvelle de ce grand incendie, qui de l'Amérique Septentrionale se communiqua à tout l'univers, arriva aux Indes dans un tems où les Anglais avoient à soutenir contre le souba du Bengale une guerre très-embarrassante. Si les Français avoient été alors ce qu'ils étoient quelques années auparavant, ils auroient joint leurs intérêts aux intérêts

des naturels du pays. Des vues étroites et une politique mal combinée, leur firent desirer d'assurer par une convention formelle, une neutralité, qui dans les dernières dissensions, avoit eu lieu sur les bords du Gange. Leur rival leur fit espérer cet arrangement, tant qu'il eut besoin de leur inaction. Mais aussitôt que ses succès l'eurent mis en état de donner la loi, il attaqua Chandernagor. La prise de cette place entraîna la ruine de tous les comptoirs qui lui étoient subordonnés; et elle mit les Anglais en état de faire passer des hommes, de l'argent, des vaisseaux, à la côte de Coromandel, où les Français venoient d'arriver avec des forces considérables de terre et de mer.

Ces forces destinées à couvrir les établissemens de leur nation, à détruire ceux de leur ennemi, étoient plus que suffisantes pour ce double objet. Il s'agissoit seulement d'en faire un usage raisonnable, et l'on s'égara dès les premiers pas. La preuve en est sensible.

Avant le commencement des hostilités, la compagnie possédoit aux côtes d'Orixa et de Coromandel, Mazulipatnam avec cinq provinces; un grand arrondissement autour de

Pondichery, qui n'avoit eu long-tems qu'une langue de sable; un domaine à-peu-près égal, près de Karical; et enfin l'île de Scheringham. Ces possessions formoient quatre masses, trop éloignées les unes des autres pour s'étayer mutuellement. On y voyoit l'empreinte de l'esprit un peu décousu, et de l'imagination souvent gigantesque de Dupleix, qui les avoit acquises.

Le vice de cette politique auroit pu être corrigé. Dupleix qui rachetoit ses défauts par de grandes qualités, avoit amené les affaires au point de se faire offrir le gouvernement perpétuel du Carnate. C'étoit la province de l'empire Mogol la plus florissante. Des circonstances singulières et heureuses, lui avoient donné de suite trois nababs de la même famille, qui avoient fixé un œil également vigilant sur la culture et sur l'industrie. La félicité générale avoit été le fruit d'une conduite si douce et si généreuse, et les revenus publics étoient montés à douze millions. On en auroit donné la sixième partie à Salabeztingue, et le surplus seroit resté à la compagnie.

Si le ministère et la direction, qui tour-à-tour vouloient et ne vouloient pas être une

puissance dans l'Inde, avoient été capables d'une résolution ferme et invariable, ils auroient pu ordonner à leur agent d'abandonner toutes les conquêtes éloignées, et de s'en tenir à ce grand établissement. Seul il devoit donner aux Français une existence inébranlable, un état serré et contigu, une quantité prodigieuse de marchandises, des vivres pour l'approvisionnement de leurs places fortes, des revenus suffisans pour entretenir un corps de troupes, qui les eût mis en état de braver la jalousie de leurs voisins, et la haîne de leurs ennemis. Malheureusement pour eux, la cour de Versailles ordonna qu'on refusât le Carnate, et les affaires restèrent sur le pied où elles étoient avant cette proposition.

La situation étoit délicate. Peut-être n'y avoit-il que Dupleix qui put s'y soutenir, ou à son défaut, l'officier célèbre qui étoit entré le plus avant dans sa confidence, et qui avoit eu le plus de part à ses combinaisons. On en jugea autrement. Dupleix avoit été rappellé. Le général qu'on chargea de la guerre de l'Inde, crut devoir renverser un édifice qu'il ne falloit qu'étayer dans des tems de trouble; et il publia ses idées avec un éclat qui ajoutoit beaucoup à l'imprudence de ses résolutions.

Cet homme, dont le caractère indomptable étoit presque toujours en contradiction avec les circonstances, n'avoit reçu de la nature aucune des qualités propres au commandement. Dominé par une imagination sombre, impétueuse, irrégulière, ses discours et ses projets, ses projets et ses démarches formoient un contraste continuel. Emporté, soupçonneux, jaloux, absolu à l'excès, il inspira une méfiance, un découragement universels; il excita des haines qui ne sont pas assoupies. Ses opérations militaires, son administration civile, ses combinaisons politiques : tout se ressentit du désordre de ses idées.

L'évacuation de l'île de Scherignham, fut la principale cause des malheurs de la guerre de Tanjaour. On perdit Mazulipatnam et les provinces du Nord, pour avoir renoncé à l'alliance de Salabetzingue. Les petites puissances du Carnate ne respectant plus dans les Français le caractère de leur ancien ami, le souba du Décan, achevèrent de tout perdre, en embrassant d'autres intérêts.

D'nn autre côté, l'escadre Française supérieure à celle des Anglais, l'avoit combattue trois fois, sans avoir pu la vaincre;

et elle avoit fini par la laisser la maîtresse de la mer. Cet abandon décida la perte de l'Inde. Pondichery, livré aux horreurs de la famine, fut obligé de se rendre le 15 janvier 1761. Lally avoit corrigé la veille un projet de capitulation dressé par le conseil, Il avoit nommé des députés pour la porter au camp ennemi; et par une contradiction qui le peint, mais dont les suites ont été fatales, il chargea ces mêmes députés d'une lettre pour le général Anglais, auquel il marquoit, *qu'il ne vouloit point de capitulation, parce que les Anglais étoient gens à ne pas la tenir.*

En prenant possession de la place, le conquérant fit embarquer pour l'Europe, non-seulement les troupes qui l'avoient défendue, mais encore tous les Français attachés au service de la compagnie. On poussa plus loin la vengeance: Pondichery fut détruit, et cette ville superbe ne fut plus qu'un monceau de ruines.

Ceux de ses habitans qu'on avoit transportés en France, y arrivèrent avec le désespoir d'avoir perdu leur fortune, et d'avoir vu, en s'éloignant du rivage, leurs maisons renversées. Ils remplirent Paris de leurs cris; ils dénoncèrent leur chef à l'indignation publique; ils le présentèrent au gouvernement comme l'auteur

de tous les maux, comme la cause unique de la perte d'une colonie florissante. Lally fut arrêté ; le parlement instruisit son procès. Il avoit été accusé de haute trahison et de concussion. La première de ces accusations fut reconnue absolument fausse ; la seconde resta sans preuves ; et cependant Lally fut condamné à perdre la tête.

Nous demanderons au nom de l'humanité, quel étoit son crime dans l'ordre des loix ? Le glaive redoutable de la justice n'a point été déposé dans les mains des magistrats, pour venger des haînes particulières, ni même pour suivre les mouvemens de l'indignation publique. C'est à la loi seule qu'il appartient de marquer les victimes ; et si les clameurs d'une multitude aveugle et passionnée pouvoient décider les juges à prononcer une peine capitale, l'innocence prendroit la place du crime, et il n'y auroit plus de sûreté pour le citoyen. Analysons l'arrêt sous ce point de vue.

Il déclare Lally convaincu *d'avoir trahi les intérêts du roi, de son état, et de la compagnie des Indes.* Qu'est-ce que trahir les intérêts ? Où est la loi qui ordonne la peine de mort, pour ce délit vague et indéfini ? Il n'en existe, il ne peut en exister aucune. La disgrace du

prince, le mépris de la nation, l'opprobre public, sont les châtimens destinés à l'homme incapable ou insensé qui a mal servi l'état : mais la mort, et la mort sur l'échafaud ; pour la mériter, il faut des crimes d'un autre genre.

L'arrêt déclare encore Lally convaincu *de vexations, d'exactions, d'abus d'autorité.* Nous n'en doutons pas; il en a commis sans nombre. Il a employé des moyens violens pour se procurer des ressources pécuniaires : mais cet argent a été versé dans le trésor public. Il a vexé, il a tourmenté des citoyens : mais il n'a point attenté à leur vie, il n'a point attenté à leur honneur. Il a fait dresser des gibets dans la place publique : mais il n'y a fait attacher personne.

Dans la vérité c'étoit un fou noir et dangereux ; un homme odieux et méprisable ; un homme essentiellement incapable de commander aux autres. Mais ce n'étoit ni un concussionnaire, ni un traître ; et pour nous servir de l'expression d'un philosophe dont les vertus font honneur à l'humanité : *tout le monde avoit droit d'assommer Lally, excepté le bourreau.*

XXIV. *Source des malheurs éprouvés par les Français.*

Les disgraces qu'éprouvoient les Français

en Asie avoient été prévues par tous les observateurs, qui réfléchissoient sur la corruption de cette nation. Ses mœurs avoient sur-tout dégénéré dans le climat voluptueux des Indes. Les guerres que Dupleix avoit faites dans l'intérieur des terres, avoient commencé un assez grand nombre de fortunes. Les dons que Salabetzingue prodigua à ceux qui le conduisirent triomphant dans sa capitale et l'affermirent sur le trône, les multiplièrent et les augmentèrent. Les officiers qui n'avoient pas partagé le péril, la gloire, les avantages de ces expéditions brillantes, cherchèrent à se consoler de leur malheur, en réduisant à la moitié le nombre des Cipayes qu'ils devoient avoir, et dont ils pouvoient facilement détourner la solde, parce qu'on leur en laissoit la manutention. Les commis à qui ces ressources étoient interdites, débitant les marchandises envoyées d'Europe, ne rendoient à la compagnie que la moindre partie d'un bénéfice qu'elle auroit dû avoir entier, et lui revendoient fort cher celles de l'Inde, qu'elle auroit dû recevoir de la première main. Ceux qui étoient chargés de l'administration de quelque possession, l'affermoient eux-mêmes sous des noms Indiens, ou la donnoient à vil prix, parce qu'ils avoient

reçu d'avance une gratification considérable ; souvent même ils retenoient tout le revenu de ces possessions, en supposant des violences et des ravages qui avoient rendu impossible le recouvrement. Toutes les entreprises, de quelque nature qu'elles fussent, s'accordoient clandestinement : elles étoient la proie des employés qui avoient su se rendre redoutables, ou de ceux qui jouissoient de plus de faveur et de fortune. L'abus solemnel aux Indes de faire et de recevoir des présens à chaque traité, avoit multiplié les engagemens sans nécessité. Les navigateurs qui abordoient dans ces climats éblouis des fortunes qu'ils voyoient quadrupler d'un voyage à l'autre, ne voulurent plus regarder les vaisseaux dont on leur confioit le commandement, que comme une voie de trafic et de richesses qui leur étoit ouverte. La corruption fut portée à son comble par les gens de qualité, avilis et ruinés, qui sur ce qu'ils voyoient, sur ce qu'ils entendoient dire, voulurent passer en Asie, dans l'espérance d'y rétablir leurs affaires ou d'y continuer avec impunité leurs déréglemens. La conduite personnelle des directeurs les mettoit dans la nécessité de fermer les yeux sur tous ces désordres. On leur reprochoit de ne voir dans leur place

que le crédit, l'argent, le pouvoir qu'elle leur donnoit. On leur reprochoit de livrer les postes les plus importans à des parens sans mœurs, sans application, sans capacité. On leur reprochoit de multiplier sans cesse et sans mesure le nombre des facteurs, pour se ménager des protecteurs à la ville et à la cour. Enfin on leur reprochoit de fournir eux-mêmes ce qu'on auroit obtenu ailleurs à un prix plus modique, et de meilleure qualité. Soit que le gouvernement ignorât ces excès, soit qu'il n'eût pas le courage de les réprimer; il fut par son aveuglement ou par sa foiblesse, complice en quelque sorte de la ruine des affaires de la nation dans l'Inde. On pourroit même sans injustice l'accuser d'en avoir été la cause principale, par les instrumens foibles ou infidèles qu'il employa pour diriger, pour défendre une colonie importante, qui n'avoit pas moins à craindre de sa corruption, que des flottes et des armées Anglaises.

XVX. *Mesures que l'on prend en France pour le rétablissement des affaires dans l'Inde.*

Le poids des malheurs qui accabloient la compagnie dans l'Orient, étoit augmenté par la situation non moins fâcheuse où elle se trouvoit en Europe. Il fallut tracer ce double

tableau aux actionnaires. Cette vérité amena le désespoir, et ce désespoir enfanta cent systêmes, la plupart absurdes. On passoit rapidement de l'un à l'autre, sans qu'aucun pût fixer des esprits pleins d'incertitude et de défiance. Des momens précieux se passoient en reproches et en invectives. L'aigreur nuisoit aux délibérations. Personne ne pouvoit prévoir où tant de convulsions aboutiroient. Les orages se calment enfin, les cœurs s'ouvrent à l'espérance. La compagnie, que les ennemis de tout privilège exclusif desiroient de voir abolie, et dont tant d'intérêts particuliers avoient juré la ruine, est maintenue; et ce qui étoit indispensable, on la réforme.

Parmi les causes qui avoient précipité la compagnie dans l'abîme où elle se trouvoit, il y en avoit une regardée depuis long-tems comme la source de toutes les autres : c'étoit la dépendance, ou plutôt la servitude où le gouvernement tenoit ce grand corps depuis près d'un demi siècle.

Dès 1723, la cour avoit elle-même choisi les directeurs. En 1730, un commissaire du roi fut introduit dans l'administration de la compagnie. Dès-lors, plus de liberté dans les

délibérations ; plus de relation entre les administrateurs et les propriétaires ; aucun rapport immédiat entre les administrateurs et le gouvernement. Tout se dirigea par l'influence et suivant les vues de l'homme de la cour. Le mystère, ce voile dangereux d'une administration arbitraire, couvrit toutes les opérations ; et ce ne fut qu'en 1744 qu'on assembla les actionnaires. Ils furent autorisés à nommer des syndics, et à faire tous les ans une assemblée générale, mais ils n'en furent pas mieux instruits de leurs affaires, ni plus maîtres de les diriger. Le prince continua à nommer les directeurs ; et au lieu d'un commissaire qu'il avoit eu jusqu'alors dans la compagnie, il voulut en avoir deux.

Dès ce moment, il y eut deux partis. Chacun des commissaires forma des projets différens, adopta des protégés, chercha à faire prévaloir ses vues. De-là, les divisions, les intrigues, les délations, les haînes, dont le foyer étoit à Paris, mais qui s'étendirent jusqu'aux Indes, et qui y éclatèrent d'une manière si funeste pour la nation.

Le ministère frappé de tant d'abus, et fatigué de ces guerres interminables, y chercha un remède. Il crut l'avoir trouvé en nom-

mant un troisième commissaire. Cet expédient ne fit qu'augmenter le mal. Le despotisme avoit régné lorsqu'il n'y en avoit qu'un ; la division, lorsqu'il y en eut deux ; mais dès l'instant qu'il en eut trois, tout tomba dans l'anarchie. On revint à n'en avoir que deux, qu'on tâcha de concilier le mieux qu'on put ; et il n'y en avoit même qu'un en 1764 ; lorsque les actionnaires demandèrent qu'on rappellât la compagnie à son essence, en lui rendant sa liberté.

Ils osèrent dire au gouvernement que c'étoit à lui à s'imputer les malheurs et les fautes de la compagnie, puisque les actionnaires n'avoient pris aucune part à la conduite de leurs affaires : qu'elles ne pouvoient être dirigées vers le but le plus utile pour eux et pour l'état, qu'autant qu'elles le seroient librement, et qu'on établiroit des relations immédiates entre les propriétaires et les administrateurs, entre les administrateurs et le ministère : que toutes les fois qu'il y auroit un intermédiaire, les ordres donnés d'une part, et les représentations faites de l'autre, recevroient nécessairement en passant par ses mains, l'impression de ses vues particulières et de sa volonté personnelle ; ensorte qu'il

seroit toujours le véritable et l'unique administrateur de la compagnie : qu'un administrateur de cette nature, toujours sans intérêt, souvent sans lumières, sacrificroit perpétuellement à l'éclat passager de son administration, et à la faveur des gens en place, le bien et l'avantage réel du commerce : qu'on devoit tout attendre au contraire d'une administration libre, choisie par les propriétaires, éclairée par eux, agissant avec eux, et loin de laquelle on écarteroit constamment toute idée de gêne et de contrainte.

Ces raisons furent senties par le gouvernement. Il assura à la compagnie sa liberté par un édit solemnel; et l'on fit quelques réglemens pour donner une nouvelle forme à son administration..

Le but de ces institutions étoit, que la compagnie ne fût plus conduite par des hommes, qui souvent n'étoient pas dignes d'en être les facteurs : que le gouvernement ne s'en mêlât que pour la protéger : qu'elle fût également préservée et de la servitude sous laquelle elle avoit constamment gémi, et de l'esprit de mystère qui avoit perpétué la corruption : qu'il y eût des relations continuelles entre les administrateurs et les actionnaires :

que Paris, privé de l'avantage dont jouissent les capitales des autres nations commerçantes, celui d'être un port de mer, pût s'instruire du commerce dans des assemblées libres et paisibles : que le citoyen s'y formât enfin des idées justes de ce lien puissant de toutes les nations, et qu'il apprît en s'éclairant sur les sources de la prospérité publique, à respecter le négociant dont les opérations y contribuent, ainsi qu'à mépriser les professions qui la détruisent.

Les événemens qui suivirent ces sages institutions, eurent quelque éclat. On remarqua de tous côtés une grande activité. Durant les cinq années que dura la nouvelle administration, les ventes s'élevèrent annuellement à près de 13,000,000 livres. Elles n'avoient pas été si considérables, dans les tems qu'on avoit regardés comme les plus brillans ; puisque depuis 1726, jusques et y compris 1756, elles n'étoient montées qu'à 437,376,284 liv. ce qui faisoit année commune, paix et guerre, 14,108,919 livres.

Cependant cette apparente prospérité couvroit des abîmes. Lorsqu'on en soupçonna l'existence et qu'on voulut les approfondir, il se trouva que la compagnie, à la reprise de

son commerce, étoit plus endettée qu'on ne l'avoit cru. C'est un événement ordinaire à tous les corps marchands qui ont des affaires compliquées, étendues, éloignées. Presque jamais ils n'ont une idée juste de leur situation. On attribuera, si l'on veut, ce vice à l'infidélité, à la négligence, à l'incapacité de ses agens : toujours sera-t-il vrai qu'il existe presque généralement. Le malheur des guerres augmente encore la confusion. Celle que les Français venoient de soutenir dans l'Inde, avoit été longue et malheureuse. Les dépenses et les déprédations n'en étoient qu'imparfaitement connues ; et la compagnie recommença ses opérations, en comptant sur un plus grand capital qu'elle ne l'avoit.

Cette erreur, ruineuse en elle-même, fut suivie d'autres erreurs funestes, où l'on tomba peut-être pour n'avoir pas assez réfléchi sur les révolutions arrivées depuis peu dans l'Inde. On espéra que les ventes de la compagnie s'éleveroient à [illegible],000,000 livres et elles restèrent au-dessous 18,000,000 liv. On espéra que les marchandises d'Europe seroient vendues cinquante pour cent de plus qu'elles n'avoient coûté, et à peine rendirent-elles leur prix originaire. On espéra un bénéfice de cent pour cent sur les productions qu'on rapportoit

dans nos climats, et il ne fut pas de soixante-douze.

Tous ces mécomptes avoient leur source dans la ruine de la considération française dans l'Inde, et dans le pouvoir exorbitant de la nation conquérante, qui venoit d'asservir ces régions éloignées : dans la nécessité où l'on étoit réduit de recevoir souvent à crédit de mauvaises marchandises des négocians Anglais, qui cherchoient à faire passer en Europe les fortunes immenses qu'ils avoient faites en Asie : dans l'impossibilité de se procurer les fonds nécessaires au commerce, sans en donner un intérêt exorbitant : dans l'obligation d'approvisionner les îles de France et de Bourbon, avances dont la compagnie fut tard et mal payée par le gouvernement, ainsi que de la gratification qu'on lui avoit accordée pour ses exportations et ses importations.

Enfin, dans le plan des administrateurs, les dépenses nécessaires pour l'exploitation du commerce et celles de souveraineté, ne devoient pas excéder, chaque année, 4,000,000 livres ; et elles en coûtèrent plus de huit. Les dernières même pouvoient aller plus loin dans la suite, étant susceptibles par leur nature de s'étendre et de s'accroître sui-

vant les vues politiques du monarque, unique juge de leur importance et de leur nécessité.

Il étoit impossible que, dans cet état de choses, la compagnie ne dérangeât de plus en plus ses affaires. Sa ruine et celle de ses créanciers alloit être consommée, lorsque le gouvernement, averti par des emprunts qui se renouvelloient sans cesse, voulut être instruit de sa situation. Il ne l'eut pas plutôt connue, qu'il jugea devoir suspendre le privilège exclusif du commerce des Indes. Il faut voir quel étoit alors l'état de la compagnie.

XXVI. *Le privilège de la compagnie est suspendu. Sa situation à cette époque.*

Avant 1764, il existoit cinquante mille deux cent soixante-huit actions. A cette époque, le ministère qui, en 1746, 1747 et 1748, avoit abandonné aux actionnaires le produit des actions et des billets d'emprunt qui lui appartenoient, leur sacrifia les billets et les actions même, les uns et les autres au nombre de onze mille huit cent trente-cinq, pour les indemniser des dépenses qu'ils avoient faites durant la dernière guerre. Ces actions ayant été annullées, il n'en resta que trente-huit mille quatre cent trente-deux.

Les besoins de la compagnie firent décider dans la suite un appel de 400 livres par action. Plus de trente-quatre mille actions remplirent cette obligation. Les quatre mille qui s'en étoient dispensées ayant été réduites, aux termes de l'édit qui avoit autorisé l'appel, aux cinq huitièmes de la valeur de celles qui y avoit satisfait; le nombre total se trouva réduit, par l'effet de cette opération, à trente-six mille neuf cent vingt actions entières et six huitièmes.

Le dividende des actions de la compagnie de France a varié, comme celui des autres compagnies, suivant les circonstances. Il fut de 100 livres, en 1722. Depuis 1723 jusqu'en 1745, de 150 liv. Depuis 1746 jusqu'en 1749, de 70 liv. Depuis 1750 jusqu'en 1758, de 80 livres. Depuis 1759 jusqu'en 1763, de 40 liv. Il ne fut que de 20 livres, en 1764. Ces détails démontrent que le dividende et la valeur de l'action qui s'y proportionnoit toujours, étoient nécessairement assujettis au hasard du commerce, et au flux et reflux de l'opinion publique. De-là, ces écarts prodigieux, qui, tantôt élevoient, tantôt abaissoient le prix de l'action : qui de deux cents pistoles la réduisoient

soient à cent, dans la même année ; qui la reportoient ensuite à 1800 livres, pour la faire retomber à 700 livres quelque tems après. Cependant, au milieu de ces révolutions ; les capitaux de la compagnie étoient presque toujours les mêmes. Mais c'est un calcul que le public ne fait jamais. La circonstance du moment le détermine ; et dans sa confiance comme dans ses craintes, il va toujours au-delà du but.

Les actionnaires perpétuellement exposés à voir leur fortune diminuer de moitié en un jour, ne voulurent plus courir les hasards d'une pareille situation. En faisant de nouveaux fonds pour la reprise du commerce, ils demandèrent à mettre à couvert tout ce qui leur restoit de leur bien ; de manière que dans tous les tems, l'action eût un capital fixe, et une rente assurée. Le gouvernement consacra cet arrangement par son édit du mois d'août 1764. L'article treizième porte expressément, que pour assurer aux actionnaires un sort fixe, stable et indépendant de tout évènement futur du commerce, il sera détaché de la portion du contrat qui se trouvoit libre alors, le fonds nécessaire pour former à chaque action un capital de 1600 liv. et un intérêt de 80 livres,

sans que cet intérêt et ce capital soient tenus de répondre, en aucun cas et pour quelque cause que ce soit, des engagemens que la compagnie pourroit contracter postérieurement à cet édit.

La compagnie devoit donc pour trente-six mille neuf cent vingt actions et six huitièmes, sur le pied de 80 livres par action, un intérêt de 2,953,660 liv. Elle payoit pour ses différens contrats 2,727,506 livres; ce qui faisoit en tout 5,681,166 liv. de rentes perpétuelles. Les rentes viagères montoient à 3,074,899 liv. Ainsi la totalité des rentes viagères et perpétuelles, formoit une somme de 8,756,065 livres. On va voir maintenant quels étoient les moyens de la compagnie, pour faire face à des engagemens si considérables.

Ce grand corps, beaucoup trop mêlé dans les opérations de Law, avoit prêté au fisc 90,000,000 livres. A la chûte du système, on lui abandonna pour son paiement la vente exclusive du tabac, qui rendoit alors 3,000,000 liv par an; mais il ne lui restoit aucun fonds pour son commerce. Aussi son inaction dura-t-elle jusqu'en 1726, que le gouvernement vint à son secours. La célérité de ses progrès étonna toutes les nations. L'essor qu'il prenoit, sembloit devoir l'élever au-dessus des compa-

gnies les plus florissantes. Cette opinion, qui étoit générale, enhardissoit les actionnaires à se plaindre de ce qu'on ne doubloit pas, qu'on ne triploit pas les répartitions. Ils croyoient, et le public croyoit avec eux, que le trésor du prince s'enrichissoit de leurs dépouilles. Le profond mystère, sous lequel on ensevelissoit le secret des opérations, donnoit beaucoup de force à ces conjectures.

Le commencement des hostilités entre la France et l'Angleterre, en 1744, rompit le charme. Le ministère trop gêné dans ses affaires pour faire des sacrifices à la compagnie, l'abandonna à elle-même. On fut alors bien surpris, de voir tout prêt à s'écrouler, ce colosse, qui n'avoit point éprouvé de secousses, et dont tous les malheurs se réduisoient à la perte de deux vaisseaux d'une valeur médiocre. C'en étoit fait de son sort, si en 1747 le gouvernement ne se fût reconnu débiteur envers la compagnie de 180,000,000 livres, dont il s'obligeoit de lui payer à perpétuité l'intérêt au denier vingt. Cet engagement, qui devoit lui tenir lieu de la vente exclusive du tabac, est un point si important dans son histoire, qu'on ne le trouveroit pas assez éclairci, si nous ne reprenions les choses de plus haut.

L'usage du tabac, introduit en Europe après la découverte de l'Amérique, ne fit pas en France des progrès rapides. La consommation en étoit si bornée, que le premier bail, qui commença le premier décembre 1674, et qui finit le premier octobre 1680, ne rendit au gouvernement que 500,000 livres les deux premières années, et 600,000 livres les quatre dernières; quoiqu'on eût joint à ce privilège le droit de marque sur l'étain. Cette ferme fut confondue dans les fermes générales jusqu'en 1691, qu'elle y resta encore unie; mais elle y fut comprise pour 1,500,000 livres par an. En 1697, elle redevint une ferme particulière aux mêmes conditions, jusqu'en 1709, où elle reçut une augmentation de 100,000 liv. jusqu'en 1715. Elle ne fut alors renouvellée que pour trois années, dont les deux premières devoient rendre 2,000,000 liv. et la dernière 200,000 livres de plus. A cette époque, elle fut élevée à 4,020,000 livres par an; mais cet arrangement ne dura que du premier octobre 1718, au premier juin 1720. Le tabac devint marchand dans toute l'étendue du royaume, et resta sur ce pied jusqu'au premier septembre 1721. Les particuliers en firent, dans ce court intervalle, de si grandes provisions, que lorsqu'on voulut rétablir

rétablir cette ferme, on ne put la porter qu'à un prix modique. Ce bail, qui étoit le onzième, devoit durer neuf ans, à commencer du premier septembre 1721, au premier octobre 1730. Les fermiers donnoient pour les treize premiers mois, 1,300,000 livres : 1,800,000 livres pour la seconde année ; 2,560,000 livres pour la troisième année ; et 3,000,000 livres pour chacune des six dernières. Cet arrangement n'eut pas lieu ; parce que la compagnie des Indes, à qui le gouvernement devoit 90,000,000 livres portées au trésor royal en 1717, demanda la ferme du tabac, qui lui avoit été alors aliénée à perpétuité, et dont des événemens particuliers l'avoient empêchée de jouir. Sa requête fut trouvée juste, et l'on adjugea ce qu'elle sollicitoit avec la plus grande vivacité.

Elle régit, par elle-même, cette ferme depuis le premier octobre 1723, jusqu'au dernier septembre 1730. Le produit durant cet espace, fut de 50,083,967 livres 11 sols 9 deniers, ce qui faisoit par an 7,154,852 livres 10 sols 3 deniers ; sur quoi il falloit déduire chaque année, pour les frais d'exploitation, 3,042,963 livres 19 sols 6 deniers.

Ces frais énormes firent juger qu'une affaire qui devenoit tous les jours plus considérable,

seroit mieux entre les mains des fermiers généraux, qui la conduiroient avec moins de dépense, par le moyen des commis qu'ils avoient pour d'autres usages. La compagnie leur en fit un bail pour huit années. Ils s'engagèrent à lui payer, 7,500,000 livres pour chacune des quatre premières années, et 8,000,000 livres pour chacune des quatre dernières. Ce bail fut continué sur le même pied jusqu'au mois de juin 1747, et le roi promit de tenir compte à la compagnie de l'augmentation de produit, lorsqu'elle seroit connue et constatée.

A cette époque, le roi réunit la ferme du tabac à ses autres droits, en créant et aliénant au profit de la compagnie 9,000,000 livres de rente perpétuelle, au principal de 180,000,000 livres. On crut lui devoir ce grand dédommagement pour l'ancienne dette de 90,000,000 livres; pour l'excédant du produit de la ferme du tabac, depuis 1738 jusqu'en 1747; et pour l'indemniser des dépenses faites pour la traite des nègres, des pertes souffertes pendant la guerre, de la retrocession du privilège exclusif du commerce de Saint-Domingue, de la non-jouissance du droit de tonneau, dont le paiement avoit été suspendu depuis 1731. Ce

traitement a paru cependant insuffisant à quelques actionnaires, qui sont parvenus à découvrir que, depuis 1758, il s'est vendu annuellement dans le royaume, onze millions sept cent mille livres de tabac à un écu la livre, quoiqu'il n'eût coûté d'achat que 27 livres le cent pesant.

La nation pensa bien différemment. Elle accusa les administrateurs, qui déterminèrent le gouvernement à se reconnoître débiteur d'une somme si considérable, d'avoir immolé la fortune publique aux intérêts d'une société particulière. Un écrivain qui examineroit de nos jours si ce reproche étoit ou n'étoit pas ondé, passeroit pour un homme oisif. Cette discussion est devenue très-inutile, depuis que les vrais lumières se sont répandues. Il suffira de remarquer que c'est avec les 9,000,000 liv. de rente mal-à-propos sacrifiées par l'état, que la compagnie faisoit face aux 8,756,065 livres, dont elle étoit chargée; de manière qu'il lui restoit encore environ 244,000 livres de revenu libre.

Il est vrai qu'elle devoit en dettes chirographaires 74,505,000 livres; mais elle avoit dans son commerce, dans sa caisse ou dans ses recouvremens à faire 70,733,000 livres. On conviendra qu'indépendamment de la diffé-

rence dans les valeurs, il y en avoit dans les sûretés. En effet, le gouvernement devoit s'attendre à remplir tous les engagemens de la compagnie. Cependant il a sauvé 10,000,000 liv. dont les titres de créance ou les créanciers ont malheureusement péri dans les révolutions si multipliés de l'Asie. Les pertes qu'on a faites sur ce qui étoit dû à la compagnie en Europe, en Amérique et dans les Indes, n'ont pas été beaucoup plus considérables; et si les îles de France et de Bourbon étoient jamais en état de payer les 7,106,000 livres qu'elles doivent, la lésion sur ce point n'auroit pas été fort considérable.

L'unique fortune de la compagnie consistoit donc en effets mobiliers ou immobiliers, pour environ 20,000,000 liv. et dans l'espérance de l'extinction des rentes viagères, qui, avec le tems, devoit lui donner 3,000,000 livres de revenu, dont la valeur actuelle pouvoit être assimilée à un capital libre de 30,000,000 livres.

Indépendamment de ces propriétés, la compagnie jouissoit de quelques droits qui lui étoient extrêmement utiles. On lui avoit accordé le commerce exclusif du café. Le bien général exigea que celui qui venoit des

îles de l'Amérique, sortît de son privilège en 1736 : mais il lui fut accordé en dédommagement une somme annuelle de 50,000 liv. qui lui fut toujours payée. Le privilège même du café de Moka, fut détruit en 1767. Le gouvernement ayant permis l'introduction de celui qui étoit tiré du levant, la compagnie n'obtint à ce sujet aucune indemnité.

Elle avoit éprouvé l'année précédente une privation plus sensible. On lui avoit accordé en 1720 le droit de porter seule des esclaves dans les colonies d'Amérique. Le vice de ce système ne tarda pas à se faire sentir; et il fut décidé que tous les négocians du royaume pourroient prendre part à ce trafic, à condition qu'ils ajouteroient une pistole par tête, aux 13 livres qu'avoit accordées le trésor royal. En supposant que les îles Françaises recevoient quinze mille noirs par an, il en résultoit un revenu de 345,000 livres pour la compagnie. Cet encouragement, qui lui étoit donné pour un commerce qu'elle ne faisoit pas, fut supprimé en 1767; mais remplacé par un équivalent moins déraisonnable.

La compagnie, au tems de sa formation, avoit obtenu une gratification de 50 livres pour chaque tonneau de marchandises qu'elle

exporteroit, et une gratification de 75 livres pour chaque tonneau de marchandises qu'elle importeroit. Le ministère, en lui ôtant ce qu'elle tiroit des nègres, porta la gratification de chaque tonneau d'exportation à 75 livres, et à 80 livres celle de chaque tonneau d'importation. Qu'on les évalue annuellement à six mille tonneaux, et l'on trouvera pour la compagnie un produit de plus de 1,000,000 liv. en y comprenant les 50,000 liv. qu'elle recevoit pour les cafés.

En conservant ses revenus, la compagnie avoit vu diminuer ses dépenses. L'édit de 1764 avoit fait passer la propriété des îles de France et de Bourbon dans les mains du gouvernement, qui s'étoit imposé l'obligation de les fortifier et de les défendre. Par cet arrangement, la compagnie s'étoit trouvée affranchie d'une dépense annuelle d'un million de livres sans que le commerce exclusif dont elle jouissoit dans ces deux colonies eût reçu la moindre atteinte.

Avec tant de moyens apparens de prospérité, la compagnie s'endettoit tous les jours. Elle n'auroit pu se soutenir que par le sécours du gouvernement. Mais depuis quelque tems le conseil de Louis XV paroissoit envisager

avec indifférence l'existence de ce grand corps. Il parut enfin un arrêt du conseil, en date du 13 août 1769, par lequel le roi suspendoit le privilège exclusif de la compagnie des Indes, et accordoit à tous ses sujets la liberté de naviguer et de commercer au-delà du cap de Bonne-Espérance. Cependant en donnant cette liberté inattendue, le gouvernement crut devoir y apposer quelques conditions. L'arrêt qui ouvre cette nouvelle carrière aux armateurs particuliers, les assujettit à se munir de passeports qui doivent leur être délivrés gratuitement par les administrateurs de la compagnie des Indes; il les oblige à faire leur retour dans le port de l'Orient, exclusivement à tout autre; il établit un droit d'indult sur toutes les marchandises provenant des Indes; droit qui, par un second arrêt du conseil, rendu le 6 septembre suivant, fut fixé à cinq pour cent sur toutes les marchandises des Indes et de la Chine, et à trois pour cent sur toutes celles du crû des îles de France et de Bourbon.

XXVII. *La compagnie perd l'espoir de reprendre son commerce. Elle cède tous ses effets au gouvernement.*

L'arrêt du 13 août, en se bornant à sus-

pendre le privilège de la compagnie, sembloit conserver aux actionnaires la faculté d'en reprendre l'exercice : mais ils n'en prévirent pas la possibilité ; et il se déterminèrent sagement à une liquidation qui pût assurer le sort de leurs créanciers, et les débris de leur fortune.

Ils offrirent au roi de lui céder tous les vaisseaux de la compagnie, au nombre de trente ; tous les magasins et les édifices qui lui appartenoient au port de l'Orient et aux Indes ; la propriété de ses comptoirs et des aldées qui en dépendoient ; tous ses effets de marine et de guerre ; enfin, deux mille quatre cent cinquante esclaves qu'elle avoit aux îles. Ces objets furent évalués 30,000,000 livres par les actionnaires, qui demandèrent en même tems le paiement de 16,500,000 livres qui leur étoient dus par le gouvernement.

Le Roi, en agréant la cession proposée, crut devoir en diminuer le prix : non pas que les choses qui en faisoient l'objet n'eussent une valeur plus considérable encore dans les mains de la compagnie ; mais parce qu'en passant dans celles du gouvernement, elles devenoient pour lui une charge nouvelle. Ainsi, au lieu de 46,500,000 livres deman-

dées par les actionnaires, le prince, pour s'acquitter en totalité avec eux, créa à leur profit, par son édit du mois de janvier 1770, 1,200,000 livres de rentes perpétuelles, au principal de 30,000,000 livres

Ce nouveau contrat servit d'hypothèque à un emprunt de 12,000,000 liv. en rentes viagères à dix pour cent, et par voie de loterie, que la compagnie fit dans le mois de février suivant. L'objet de cet emprunt étoit de faire face aux engagemens pris pour former les dernières expéditions; mais il ne suffisoit pas encore; et dans l'impossibilité de se procurer des fonds par la voie du crédit, les actionnaires remirent au roi, dans leur assemblée du 7 avril 1770, toutes leurs propriétés, à l'exception du capital hypothéqué aux actions.

Les principaux objets compris dans cette nouvelle cession, consistoient dans l'extinction de 4,200,000 liv. de rentes viagères; dans la partie du contrat de 9,000,000 liv. qui excédoit le capital des actions; dans l'hôtel de Paris; dans les marchandises des Indes attendues en 1770 et 1771, présumées devoir s'élever à 26,000,000 livres; et enfin, dans les créances à exercer sur des débiteurs

solvables ou insolvables, aux Indes, aux îles de France et de Bourbon, à Saint-Domingue. Les actionnaires s'engageoient en même tems à fournir au roi une somme de 14,768,000 livres, par la voie d'un appel, qui fut fixé à 400 livres par action. Le ministère, en acceptant ces divers arrangemens, s'engagea de son côté à payer toutes les rentes perpétuelles et viagères constituées par la compagnie; tous les autres engagemens, qui montoient à environ 45,000,000 livres; toutes les pensions et demi-soldes qu'elle avoit accordées, et qui formoient un objet annuel de 80,000 livres; enfin, à supporter tous les frais et tous les risques d'une liquidation qui, nécessairement, devoit durer plusieurs années.

Le roi, en même tems, porta à 2500 liv. produisant 125 livres de rente, le capital de l'action, qui par l'édit du mois d'août 1764, avoit été fixé à 1600 livres de principal, produisant une rente de 80 livres. La nouvelle rente de 125 liv. fut assujettie à la retenue du dixième; et il fut décidé que le produit de ce dixième seroit employé annuellement au remboursement des actions par la voie du sort, sur le pied de leur capital de 2500 livres; de manière que la rente des

actions remboursées accroîtroit le fonds d'amortissement jusqu'au parfait remboursement de la totalité des actions.

Ces conditions respectives se trouvent consignées dans un arrêt du conseil, du 8 avril 1770, portant homologation de la délibération prise la veille dans l'assemblée générale des actionnaires, et revêtu de lettres-patentes en date du 22 du même mois. Au moyen de ces arrangemens, l'appel a été fourni, le tirage pour le remboursement des actions, au nombre de deux cent vingt, a été fait chaque année, et les dettes chirographaires de la compagnie ont été fidélement acquittées à leur échéance.

Il est difficile, d'après ces détails, de se former une idée précise de la manière d'être actuelle de la compagnie des Indes, et de l'état légal du commerce qu'elle exerçoit. Cette compagnie, aujourd'hui sans possession, sans mouvement, sans objet, ne peut pourtant pas être regardée comme absolument détruite; puisque les actionnaires se sont réservé en commun le capital hypothéqué de leurs actions, et qu'ils ont une caisse particulière et des députés pour veiller à leurs intérêts. D'un autre côté, le privi-

lège a été suspendu, mais il n'a été que suspendu ; et il n'est point compris au nombre des objets cédés au roi par la compagnie. La loi qui l'a établie subsiste encore ; les vaisseaux qui partent pour les mers des Indes ne peuvent s'expédier qu'à la faveur d'une permission délivrée au nom de la compagnie. Ainsi, la liberté accordée n'est qu'une liberté précaire ; et si les actionnaires demandoient à reprendre leur commerce, en offrant des fonds suffisans pour en assurer l'exploitation, ils en auroient incontestablement le droit, sans qu'il fût besoin d'une loi nouvelle. Mais, à l'exception de ce droit apparent, qui dans le fait est comme non-existant, par l'impuissance où sont les actionnaires de l'exercer, tous leurs autres droits, toutes leurs propriétés, tous leurs comptoirs ont passé dans les mains du gouvernement.

Cependant la navigation de l'Inde a été suivie, quoique la politique n'eût pas préparé d'avance l'action du commerce libre qui devoit remplacer le privilège exclusif. Dans les bons principes, avant d'essayer du nouveau régime, il auroit fallu substituer insensiblement, et par degrés, les négocians particuliers à la compagnie. Il auroit fallu les mettre à portée d'acquérir

d'acquérir des connoissances positives sur les différentes branches d'un commerce jusqu'alors inconnu pour eux. Il auroit fallu leur laisser le tems de former des liaisons dans les comptoirs. Il auroit fallu les favoriser, et pour ainsi dire les conduire dans les premières expéditions.

Ce défaut de prévoyance doit être une des principales causes qui ont retardé les progrès du commerce libre, et qui peut-être l'ont empêché d'être lucratif, lorsqu'il est devenu plus étendu. Ses opérations ont été faites dans les comptoirs qu'occupoit auparavant le monopole. Parcourons rapidement ces possessions, en commençant par le Malabar.

XXVIII. *Situation actuelle des Français à la côte de Malabar.*

Entre le Canara et le Calicut, est une contrée qui a dix-huit lieues d'étendue sur la côte, et sept ou huit au plus dans les terres. Le pays est extrêmement inégal, couvert de poivriers et de cocotiers. Il est partagé en plusieurs petits districts soumis à des seigneurs Indiens, tous vassaux de la maison de Colastry. Le chef de cette famille bramine doit borner son attention à ce qui peut intéresser

le culte des dieux. Il seroit au-dessous de lui de se livrer à des soins profanes, et c'est son plus proche parent qui tient les rênes du gouvernement. L'état est partagé en deux provinces. Dans la plus considérable, nommée l'Irouvenate, on voit le comptoir de Tallichery, où les Anglais achètent annuellement quinze cent mille livres pesant de poivre; et le comptoir de Cananor, que les Hollandais ont vendu, depuis peu, environ 250,000 liv. parce qu'il leur étoit à charge.

C'est dans la seconde province, appellée Cartenate, et qui n'a que cinq lieues de côte, que les Français furent appellés en 1722. On avoit en vue de s'en servir contre les Anglais: mais un accommodement ayant rendu leur secours inutile, ils se virent forcés d'abandonner un poste qui leur donnoit quelques espérances. Le ressentiment et l'ambition les ramenèrent en plus grand nombre en 1725, et ils s'établirent, l'épée à la main, sur l'embouchure de la rivière de Mahé. Cet acte de violence n'empêcha pas qu'ils n'obtinssent du seul prince qui régissoit ce canton, le commerce exclusif du poivre. Une faveur inutile donna naissance à une colonie, composée de six mille Indiens. Ils cultivoient six mille trois

cent cinquante cocotiers, trois mille neuf cent soixante-sept arequiers, et sept mille sept cent soixante-deux poivriers. Tel étoit cet établissement, lorsque les Anglais s'en rendirent les maîtres en 1760.

L'esprit de destruction qu'ils avoient porté dans leurs autres conquêtes, les suivit à Mahé. Leur projet étoit de démolir les maisons, et de disperser les habitans. Le souverain du pays réussit à les faire changer de résolution. Tout fut sauvé, excepté les fortifications. En rentrant dans leur comptoir, les Français trouvèrent les choses telles à-peu-près qu'ils les avoient laissées.

Mahé est dominé par des hauteurs, sur lesquelles on avoit élevé cinq forts qui n'existent plus. C'étoit beaucoup trop d'ouvrages : mais il est indispensable de prendre quelques précautions. On ne doit pas rester perpétuellement exposé à l'inquiétude des Naïrs, qui ont été autrefois tentés de piller, de détruire la colonie, et qui pourroient bien encore avoir la même intention, pour se jetter dans les bras des Anglais de Tallichery, qui ne sont éloignés que de trois milles.

Indépendamment des postes que la sûreté de l'intérieur exige, il est nécessaire de for-

tifier l'entrée de la rivière. Depuis que les Marattes ont acquis des ports, des corsaires auxquels ils ont donné asyle, infestent la mer Malabare par leurs pirateries. Ces brigands tentent même des descentes, par-tout où ils comptent faire du butin. Mahé ne seroit pas à l'abri de leurs entreprises, s'il y avoit de l'argent ou des marchandises sans défense qui pussent exciter leur cupidité.

Les Français se dédommageroient aisément des dépenses qui auroient été faites, s'ils conduisoient leur commerce avec activité et intelligence. Leur comptoir est le mieux placé de tous pour l'achat du poivre. Le pays leur en fourniroit deux millions cinq cents mille livres pesant. Ce que l'Europe ne consommeroit pas, ils le porteroient à la Chine, dans la mer Rouge, et dans le Bengale. La livre de poivre ne leur reviendroit qu'à 12 sols, et ils nous la vendroient 25 ou 30 sols.

Ce bénéfice, considérable par lui-même, seroit grossi par celui qu'on pourroit faire sur les marchandises d'Europe qu'on porteroit à Mahé. Les spéculateurs auxquels ce comptoir est le mieux connu, jugent qu'il sera aisé d'y débiter annuellement quatre cent milliers de fer, deux cents milliers de plomb, vingt-cinq

milliers de cuivre, deux mille fusils, vingt mille livres de poudre, cinquante ancres ou grappins, cinquante balles de drap, cinquante mille aunes de toile à voile, une assez grande quantité de vif-argent, et environ deux cents barriques de vin ou d'eau-de-vie, pour les Français établis dans la colonie, ou pour les Anglais qui sont au voisinage. Ces objets réunis produiroient au moins 384,000 livres, dont 153,600 liv. seroient gain, en supposant un bénéfice de quarante pour cent. Un autre avantage de cette circulation, c'est qu'elle entretiendroit toujours dans ce comptoir des fonds, qui la mettroient en état de se procurer les productions du pays dans les saisons de l'année où elles sont à meilleur marché.

Le plus grand obstacle que le commerce peut trouver, c'est la douane établie dans la colonie. Cet impôt gênant appartient au souverain du pays, et a été toujours un principe de dissension. Les Anglais de Tallichery qui éprouvoient le même dégoût, ont réussi à se procurer de la tranquillité. On pourroit, comme eux, se rédimer de cette contrainte, par une rente fixe et équivalente. Mais pour y déterminer le prince, il faudroit commencer par lui payer les 46,353 roupies, ou 111,247

livres 4 sols, qu'il a prêtées, et ne lui plus refuser le tribut auquel on s'est engagé, pour vivre paisiblement sur ses possessions. Il n'est pas si aisé de disposer favorablement les choses dans le Bengale.

XXIX. *Situation actuelle des Français dans le Bengale.*

La France s'obligea par le traité de 1763, à ne point ériger de fortifications, à n'entretenir aucunes troupes dans cette riche et vaste contrée. Les Anglais, qui y exercent la souveraineté, ne permettront jamais qu'on s'écarte de la loi qu'ils ont imposée. Ainsi Chandernagor, qui avant la dernière guerre comptoit soixante mille ames, et qui n'en a maintenant que vingt-quatre mille, est, et sera toujours un lieu entièrement ouvert.

A ce malheur d'une situation précaire, se joignent des vexations de tous les genres. Peu content des préférences que lui assure une autorité sans bornes, l'Anglais s'est porté à des excès crians. Il a insulté les loges des Français; il leur a enlevé les ouvriers qui lui convenoient; il a déchiré sur le métier même, les toiles qui leur étoient destinées; il a voulu que les manufactures ne travaillassent que pour

lui, durant les trois mois les plus favorables; il a ordonné que ses cargaisons seroient choisies et complettées, avant qu'on pût rien détourner des ateliers. Le projet imaginé par les Français et les Hollandais réunis, de faire un dénombrement exact des tisserands, et de se contenter ensemble de la moitié, tandis que l'Anglais jouiroit seul du reste, a été regardé comme un outrage. Ce peuple dominateur a poussé ses prétentions jusqu'à vouloir que ses facteurs pussent acheter dans Chandernagor même; et il a fallu se soumettre à cette dure loi, pour ne pas se voir exclus des marchés de tout le Bengale. En un mot, il a tellement abusé de l'injuste droit de la victoire, que les philosophes pourroient être tentés de faire des vœux pour la ruine de sa liberté, si les peuples n'étoient pas cent fois plus oppresseurs et plus cruels encore sous le gouvernement d'un seul homme, que dans les possessions d'un gouvernement tempéré par l'influence de la multitude.

Tout le tems que les choses resteront sur le pied où elles sont dans cette opulente partie de l'Asie, les Français y éprouveront perpétuellement des dégoûts, des humiliations, sans qu'il en puisse résulter aucun avantage solide

et permanent pour leur commerce. On sortiroit de cet état d'opprobre, si l'on pouvoit échanger Chandernagor pour Chatigan.

Chatigan est situé sur les confins d'Aracan. Les Portugais, qui dans le tems de leur prospérité, cherchoient à occuper tous les postes importans de l'Inde, y formèrent un grand établissement. Ceux qui s'y étoient fixés secouèrent le joug de leur patrie, après qu'elle fut passée sous la domination Espagnole, et se firent corsaires plutôt que d'être esclaves. Ils désolèrent long-tems par leurs brigandages les côtes et les mers voisines. A la fin, les Mogols les attaquèrent, et élevèrent sur leurs ruines une colonie assez puissante, pour empêcher les irruptions que les peuples d'Aracan et du Pégu auroient pu être tentés de faire dans le Bengale. Cette place rentra alors dans l'obscurité, et n'en est sortie qu'en 1758, lorsque les Anglais s'y sont établis.

Le climat en est sain, les eaux excellentes, et les vivres abondans : l'abord y est facile, et l'ancrage sûr. Le continent et l'île de Sondiva lui forment un assez bon port. Les rivières de Barempoter et de l'Ecki, qui sont des bras du Gange, ou qui du moins y communiquent, rendent faciles ses opérations de

commerce. Si Chatigan est plus éloigné de Patna, de Cassimbazar, de quelques autres marchés, que les colonies Européennes de la rivière d'Ougly, elle est plus proche de Jougdia, de Daca, de toutes les manufactures du bas fleuve. Il est indifférent que les grands vaisseaux puissent ou ne puissent pas entrer de ce côté-là dans le Gange, puisque la navigation intérieure ne se fait jamais qu'avec des bateaux.

Quoique la connoissance de ces avantages eût déterminé l'Angleterre à s'emparer de Chatigan, nous pensons qu'à la dernière paix, elle l'auroit cédé aux Français, pour être débarrassée de leur voisinage dans les lieux pour lesquels l'habitude lui avoit donné plus d'attachement. Nous présumons même qu'elle se seroit désistée pour Chatigan, des conditions qui font de Chandernagor un lieu tout-à-fait ouvert, et qui impriment sur ses possesseurs un opprobre plus nuisible qu'on ne croit aux spéculations de commerce. C'est une profession libre. La mer, les voyages, les risques, et les vicissitudes de la fortune : tout lui inspire l'amour de l'indépendance. C'est-là son ame et sa vie : dans les entraves, elle languit, elle meurt.

L'occasion est peut-être favorable, pour s'occuper de l'échange que nous indiquons. Quelques tremblemens de terre qui ont renversé les fortifications que les Anglais avoient commencé à élever, paroissent les avoir dégoûtés d'un lieu pour lequel ils avoient montré de la prédilection. Cet inconvénient est encore préférable pour les Français, à celui d'une ville sans force. Il vaut mieux avoir à lutter contre la nature que contre les hommes, et s'exposer aux secousses de la terre qu'aux insultes des nations. Heureusement les Français gênés dans le Bengale, trouvent quelques dédommagemens dans une situation plus avantageuse au Coromandel.

XXX. *Situation actuelle des Français à la côte de Coromandel.*

Au nord de cette immense côte, la France occupe Yanaon, dans la province de Ragimendry. Ce comptoir sans territoire, situé à neuf milles de l'embouchure de la rivière d'Ingerom, fut autrefois florissant. De fausses vues le firent négliger vers l'an 1748. Cependant on y pourroit acheter pour 4 à 500,000 livres de marchandises, parce que la fabrication des bonnes et belles toiles est consi-

dérable dans le voisinage. Quelques expériences heureuses prouvent qu'on y peut trouver un débouché avantageux pour les draps d'Europe. Le commerce y seroit plus lucratif, si l'on n'étoit obligé d'en partager le bénéfice avec les Anglais, qui ont un petit établissement à deux milles seulement de celui de Français.

Cette concurrence est bien plus funeste encore à Mazulipatnam. La France reduite, dans cette ville qui reçut autrefois ses loix, à la loge qu'elle y occupoit avant 1749, ne peut pas soutenir l'égalité contre la Grande-Bretagne, à laquelle il faut payer des droits d'entrée et de sortie, et qui obtient d'ailleurs dans le commerce toute la faveur qu'entraîne la souveraineté. Aussi toutes les spéculations des Français se bornent-elles à l'achat de quelques mouchoirs fins, de quelques autres toiles, pour la valeur de 150,000 livres. Il faut se former une autre idée de Karical.

Cette ville située dans le royaume de Tanjaour, sur une des branches du Colram, qui peut recevoir des bâtimens de cent cinquante tonneaux, fut cédée en 1738 à la compagnie, par un roi détrôné qui cherchoit de l'appui par-tout. Ses affaires s'étant rétablies avant

que ses engagemens eussent été remplis, il rétracta le don qu'il avoit fait. Un nabab attaqua la place avec son armée ; et la remit en 1739 aux Français, dont il étoit ami. Dans ces circonstances, le prince ingrat et perfide fut étranglé par les intrigues de ses oncles ; et son successeur, qui avoit hérité de ses ennemis comme de son trône, voulut se concilier une nation puissante, en la confirmant dans sa possession. Les Anglais s'étant rendus maîtres de la place en 1760, en firent sauter les fortifications. Elle fut depuis restituée aux Français, qui y rentrèrent en 1765.

Dans l'état actuel, Karical est un lieu ouvert, qui peut avoir quinze mille habitans, la plupart occupés à fabriquer des mouchoirs communs, et des toiles propres à l'usage des naturels du pays. Son territoire, considérablement augmenté par les concessions qu'avoit faites en 1749 le roi de Tanjaour, est redevenu ce qu'il étoit dans les premiers tems, de deux lieues de long sur une dans sa plus grande largeur. De quinze aldées qui le couvrent, la seule digne d'attention se nomme Tiranoulé-Rayenpatnam : elle n'a pas moins de vingt-cinq mille ames. On y fabrique, on y peint des perses médiocrement fines, mais

convenables pour Batavia et les Philippines. Les Choulias, Mahométans, ont de petits bâtimens avec lesquels ils font le commerce de Ceylan et le cabotage.

La France peut tirer tous les ans de cette possession, deux cents balles de toiles ou de mouchoirs propres pour l'Europe, et beaucoup de riz pour l'approvisionnement de ses autres colonies.

Toutes les marchandises achetées à Karical, à Yanaon, à Mazulipatnam, sont portées à Pondichery, chef-lieu de tous les établissemens Français dans l'Inde.

Cette ville, dont les commencemens furent si foibles, acquit avec le tems, de la grandeur, de la puissance, et un nom fameux. Ses rues, la plupart fort larges, et toutes tirées au cordeau, étoient bordées de deux rangs d'arbres, qui donnoient de la fraîcheur, même au milieu du jour. Une mosquée, deux pagodes, deux églises, et le gouvernement, regardé comme le plus magnifique édifice de l'Orient, étoient des monumens publics dignes d'attention. On avoit construit en 1704 une petite citadelle, qui étoit devenue inutile, depuis qu'il avoit été permis de bâtir des maisons tout autour. Pour remplacer ce moyen

de défense, trois côtés de la place avoient été fortifiés par un rempart, un fossé, des bastions, et un glacis imparfait dans quelques endroits. La rade étoit défendue par des batteries, judicieusement placées.

La ville, dans une circonférence d'une grande lieue, contenoit soixante-dix mille habitans. Quatre mille étoient Européens, Métis ou Topasses. Il y avoit au plus dix mille Mahométans. Le reste étoit des Indiens, dont quinze mille étoient chrétiens, et les autres, de dix-sept ou dix-huit castes différentes. Trois aldées dépendantes de la place, pouvoient avoir dix mille ames.

Tel étoit l'état de la colonie, lorsque les Anglais s'en rendirent les maîtres dans les premiers jours de 1761, la détruisirent de fond en comble, et en chassèrent tous les habitans. D'autres examineront peut-être, si le droit barbare de la guerre pouvoit justifier toutes ces horreurs. Nous détournerons les yeux de tant de cruautés commises par un peuple libre, magnanime, éclairé, pour ne parler que de la résolution que la France a prise de rétablir Pondichery, et d'en faire de nouveau le centre de son commerce. Tout justifie la sagesse de ce choix.

La ville privée de port, comme toutes celles qui ont été bâties sur la côte de Coromandel, a sur les autres l'avantage d'une rade beaucoup plus commode. Les vaisseaux peuvent mouiller près du rivage, sous la protection du canon des fortifications. Son territoire, qui a trois lieues de long sur une de large, n'est qu'un sable stérile sur le bord de la mer; mais dans sa plus grande partie, il est propre à la culture du riz, des légumes, et d'une racine nommée chayaver, qui sert aux couleurs. Deux foibles rivières qui traversent le pays, inutiles à la navigation, ont des eaux excellentes pour les teintures, pour le bleu singuliérement. A trois milles de la place, s'élève, cent toises au-dessus de la mer, un côteau, qui sert de guide aux navigateurs à sept ou huit lieues de distance, avantage inestimable sur une côte généralement trop basse. A l'extrémité de cette hauteur, est un vaste étang creusé depuis plusieurs siècles, et qui après avoir rafraîchi et fertilisé un grand territoire, vient arroser les environs de Pondichery. Enfin, la colonie est favorablement située, pour recevoir les vivres et les marchandises du Carnate, du Mayssour, et du Tanjaour.

Tels sont les puissans motifs qui déterminèrent la France à la réédification de Pondichery. Aussi-tôt que ses agens parurent le 11 d'avril 1765, on vit accourir les infortunés Indiens, que la guerre, la dévastation et la politique, avoient dispersés. Au commencement de 1770, il s'en trouvoit vingt-sept mille qui avoient relevé les ruines de leurs anciennes habitations. Le préjugé où ils sont élevés, qu'on ne peut être heureux qu'en mourant dans le lieu où l'on a reçu le jour : ce préjugé si doux à conserver, si utile à nourrir, ne permettoit pas de douter qu'ils ne revinssent tous, aussi-tôt que la ville seroit fermée.

Le projet en fut conçu quelques années après la reprise de possession. On n'avoit alors d'autre idée sur la construction dans un terrein sablonneux, et où les fondations doivent être nécessairement dans l'eau, que l'établissement sur puits, ouvrage très-dispendieux et, pour ainsi dire, interminable. M. Bourcet préféra un établissement sur bermes, avec un revêtement sans épaisseur, taluant de deux cinquièmes et appuyant sur un rempart de terres mouillées, battues et comprimées. Ces bermes avoient été mises en usage dans la construction de l'an-

cienne enceinte de la place : mais les murs qui les soutenoient, étoient fondés assez bas pour empêcher les affaissemens qu'auroit produit l'écoulement des sables qui auroient pu s'échapper de dessous les fondations, avantage dont la nouvelle méthode étoit bien éloignée. C'est dans ce mauvais système que furent élevées mille toises de revêtement.

On ne fut pas plutôt instruit en Europe du vice de ces travaux, que le ministère fit partir M. Desclaisons, distingué dans le corps du génie par sa probité et par ses talens. Cet habile homme n'adopta ni l'établissement sur puits, ni l'établissement sur bermes avec des revêtemens inclinés aux deux cinquièmes des talus sur la hauteur. Il commença à travailler en février 1770, et fit en sept mois un développement de six cent trente-six toises, avec dix pieds réduits de nette maçonnerie au-dessus de la fondation portée au point le plus bas où l'ont eût pu épuiser les eaux. Sa maçonnerie étoit solide et son revêtement construit suivant la pratique des plus grands maîtres.

L'intrigue, qui bouleversoit tout alors à la cour de Versailles, fit rappeller M. Desclaisons, qui fut remplacé par le même ingénieur dont le travail avoit été si justement blâmé.

Celui-ci reprit sa méthode, quoique ce qu'il avoit fait fût déjà tout lézardé ; et il exécuta un nouveau développement de huit cens toises, qui essuya le même dépérissement.

La raison, qui se fait quelquefois entendre, fit encore recourir à M. Desclaisons en 1775. On desira qu'il se chargeât d'achever l'enveloppe de Pondichery, mais en conservant les fortifications qui étoient sur pied. Cet arrangement s'éloignoit trop des bons principes pour qu'il s'y prêtât. Le sacrifice de tout ce qui avoit été entrepris contre les règles de l'art, lui parut indispensable. Il démontra que le travail sur bermos étoit insoutenable, et pour la défense et pour la durée ; que les revêtemens inclinés ne pouvoient manquer de se briser ou horizontalement, ou verticalement ; qu'un mur au-devant des bermes devoit les faire périr, et pouvoit entraîner l'affaissement et la ruine des revêtemens eux-mêmes. Son opinion étoit qu'il convenoit de fermer Pondichery suivant les méthodes usitées en Europe, et qu'une enceinte à bastionnement simple, avec quelques dehors, étoit suffisante. Cette dépense devoit s'élever à 5,000,000 livres. Sans contredire ces raisonnemens, on ne s'y rendit pas ; et la place resta sans défense ou dans un état de foiblesse et de ruine qui augmente tous les jours.

Dans la situation actuelle, les comptoirs Français dans l'Inde ne rendent pas au-delà de 200,000 livres et coûtent plus de 2,000,000 livres chaque année. C'est beaucoup, et c'est moins encore qu'il ne faut sacrifier à la conservation des îles de France et de Bourbon, qui ne sont pas arrivées au degré de prospérité qu'on s'en étoit promis.

XXXI. *État actuel de l'île de Bourbon.*

Bourbon a soixante milles de long sur quarante-cinq de large : mais la nature a rendu inutile la plus grande partie de ce vaste espace. Trois pics inaccessibles qui ont seize cens toises d'élévation ; un affreux volcan, dont les environs sont toujours brûlés ; d'innombrables ravins d'une pente si rapide qu'il n'est pas possible de les défricher ; des montagnes dont le sommet est constamment aride ; des côtes généralement couvertes de cailloux : cette organisation oppose des obstacles insurmontables à une culture un peu étendue. La plupart des terres qui peuvent être mises en valeur sont même en pente ; et il n'est pas rare que les torrens y détruisent les espérances les mieux fondées.

Cependant un beau ciel, un air pur, un

climat délicieux, des eaux salubres, ont rassemblé dans l'île une population de six mille trois cent quarante blancs, bien faits, robustes, courageux, répartis dans neuf paroisses, dont Saint-Denis est la principale. C'étoient, il n'y a que peu d'années, des hommes d'une candeur, d'une équité, d'une modération dignes des premiers âges. La guerre de 1756 altéra un peu leur caractère, mais sans beaucoup changer leurs mœurs.

Ces vertus sont d'autant plus remarquables, qu'elles sont nées, qu'elles se sont maintenues au milieu de vingt-six mille cent soixante-quinze esclaves, selon le dénombrement de 1776.

A la même époque, la colonie comptoit cinquante-sept mille huit cent cinquante huit animaux, dont aucun n'étoit consacré à l'agriculture. A l'exception de deux-mille huit cent quatre-vingt-onze chevaux qui servoient à différens usages, tout étoit destiné à la subsistance.

Dans cette année, les récoltes s'élevèrent à cinq millions quatre cent quarante-un mille vingt-cinq quintaux de blé : à trois millions cent quatre-vingt-onze mille quatre cent quarante tonneaux de riz ; à vingt-deux millions

quatre cent soixante-un mille huit cents tonneaux de maïs ; à deux millions cinq cent quinze mille cent quatre-vingt-dix tonneaux de légumes. La plus grande partie de ces produits est consommée à Bourbon même. Le reste alla alimenter l'île de France.

Pour la métropole, la colonie exploitoit huit millions quatre cent quatre-vingt-treize mille cinq cent quatre-vingt-trois caffiers, dont le fruit est un des meilleurs après celui d'Arabie. Chacun de ces arbres donnoit originairement près de deux livres de café. Ses produits sont diminués des trois quarts, depuis qu'il est cultivé dans un pays découvert ; qu'on est réduit à le placer dans un terrein usé, et que les insectes l'ont attaqué.

La cour de Versailles ne s'occupera jamais des progrès d'un établissement, où des rivages escarpés et une mer violemment agitée rendent la navigation toujours dangereuse et souvent impraticable. On desireroit plutôt pouvoir l'abandonner, parce qu'il attire puissamment une partie des hommes et des moyens qu'on voudroit tous concentrer dans l'île de France, qui n'en est éloignée que de trente-cinq lieues.

XXXII. *État actuel de l'Ile de France. Importance de cet établissement. Ce qu'on y a fait et ce qui reste à faire.*

Cette autre possession a, suivant les observations de l'Abbé de la Caille, trente-un mille huit cent quatre-vingt-dix toises dans son plus grand diamètre ; vingt-deux mille cent vingt-quatre dans sa plus grande largeur, et quatre cent trente-deux mille six cent quatre-vingts arpens de superficie. On y voit un grand nombre de montagnes, mais dont aucune n'a plus de quatre cent vingt-quatre toises d'élévation. Les campagnes sont arrosées par une soixantaine de ruisseaux, la plupart trop encaissés, et dont plusieurs n'ont de l'eau que dans la saison des pluies. Quoique le sol soit par-tout couvert de pierres plus ou moins grosses, qu'il se refuse au soc, et qu'il faille le travailler avec la houe, il ne laisse pas d'être propre à beaucoup de choses. Moins profond et moins fertile que celui de Bourbon, il est plus généralement susceptible de culture.

Cette île occupa long-tems l'imagination de ses possesseurs beaucoup plus que leur industrie. Ils s'épuisèrent en conjectures sur l'usage qu'on en pourroit faire.

Les uns vouloient que ce fût un entrepôt où viendroient aboutir toutes les marchandises qu'on tireroit de l'Asie. Elles devoient y être portées sur des bâtimens du pays, et versées ensuite dans des vaisseaux Français. On trouvoit dans cet arrangement une économie manifeste, puisque la solde et la nourriture des navigateurs Indiens ne coûtent que peu ; on y trouvoit la conservation des équipages Européens, quelquefois détruits par la seule longueur des voyages, plus souvent par l'intempérie du climat, sur-tout dans l'Arabie et dans le Bengale. Ce système n'eut aucune suite. On craignit que la compagnie ne tombât dans le mépris, si elle ne montroit, dans ces parages éloignés, des forces navales propres à lui attirer de la considération.

Une nouvelle combinaison occupa les esprits. On conjectura qu'il pourroit être utile d'ouvrir aux habitans de l'île de France le commerce des Indes, qui leur avoit été d'abord interdit. Les défenseurs de cette opinion soutenoient qu'une pareille liberté seroit une source féconde de richesses pour la colonie, et par conséquent pour la métropole. Mais l'île manquoit alors de vaisseaux et de numéraire, elle n'avoit ni objets d'exportation, ni moyens

de consommation. Par toutes ces raisons, l'expérience fut malheureuse, et la colonie fut fixée à l'état d'un établissement purement agricole.

Ce nouvel ordre de choses occasionna de nouvelles fautes. On fit passer de la métropole dans la colonie des hommes qui n'avoient ni le goût ni l'habitude du travail. Les terreins furent distribués au hasard, et sans distinguer ce qu'il falloit défricher de ce qui ne devoit pas l'être. Des avances furent faites au cultivateur, non en proportion de son industrie, mais de la protection qu'il avoit su se ménager dans l'administration. La compagnie, qui gagnoit cent pour cent sur les marchandises qu'elle envoyoit d'Europe, et cinquante pour cent sur celles qui lui venoient de l'Inde, exigea que les productions du pays fussent livrées à vil prix dans ses magasins. Pour comble de malheur, le corps qui avoit concentré dans ses mains tous les pouvoirs, manqua aux engagemens qu'il avoit pris avec ses sujets, ou, si l'on veut, avec ses esclaves.

Sous un tel régime, toute espèce de bien étoit impossible. Le découragement jettoit la plupart des colons dans l'inaction. Ceux auxquels il restoit quelque activité, ou n'avoient

pas

pas les moyens qui conduisent à la prospérité, ou n'étoient pas soutenus par cette force de l'ame qui fait surmonter les difficultés inséparables des nouveaux établissemens. Les observateurs, qui voyoient l'agriculture de l'île de France, ne la trouvoient guère différente de celle qu'ils avoient apperçue parmi les sauvages.

En 1764, le gouvernement prit la colonie sous sa domination immédiate. Depuis cette époque jusqu'en 1776, il s'y est successivement formé une population de six mille trois cent quatre-vingt-six blancs, en y comprenant deux mille neuf cent cinquante-cinq soldats; de onze cent quatre-ving-dix-neuf noirs libres; de vingt-cinq mille cent cinquante-quatre esclaves, et de vingt-cinq mille trois cent soixante-sept têtes de bétail.

Le cafier a occupé un assez grand nombre de bras: mais des ouragans, qui se sont succédés avec une extrême rapidité, n'ont pas permis de tirer le moindre avantage de ces plantations. Le sol même, généralement ferrugineux et peu profond, paroît s'y refuser. Aussi peut-on raisonnablement douter si cette culture réussiroit, quand même le gouvernement n'auroit pas cherché à l'arrêter par les impositions.

qu'il a mises sur le café, à la sortie de l'île, à son entrée en France.

Trois sucreries ont été établies; et elles suffisent aux besoins de la colonie.

On ne recueille encore que quarante milliers de coton. Cette production est de bonne qualité, et tout annonce qu'elle se multipliera.

Le camphrier, l'aloës, le cocotier, le bois d'aigle, le sagou, le cardamome, le cannellier, plusieurs autres végétaux propres à l'Asie, qui ont été naturalisés dans l'île, resteront vraisemblablement toujours des objets de curiosité.

Des mines de fer avoient été ouvertes assez anciennement. Il a fallu les abandonner, parce qu'elles ne pouvoient pas soutenir la concurrence de celles d'Europe.

Personne n'ignore que les Hollandais s'enrichissent, depuis deux siècles, par la vente du girofle et de la muscade. Pour s'en approprier le commerce exclusif, ils ont détruit ou mis aux fers le peuple qui possédoit ces épiceries. Dans la crainte d'en voir diminuer le prix dans leurs propres mains, ils ont extirpé la plupart des arbres, et souvent brûlé le fruit de ceux qu'ils avoient conservés.

Cette avidité barbare, dont les nations se sont si souvent indignées, révoltoit singulièrement M. Poivre, qui avoit parcouru l'Asie en naturaliste et en philosophe. Il profita de l'autorité qui lui étoit confiée à l'île de France, pour faire chercher dans les moins fréquentées des Moluques ce que l'avarice avoit si longtems dérobé à l'activité. Le succès couronna les travaux des navigateurs hardis et intelligens qui avoient obtenu sa confiance.

Le 27 juin 1770, il arriva à l'île de France, quatre cent cinquante plants de muscadier, et soixante-dix pieds de giroflier; dix mille muscades ou germées ou propres à germer, et une caisse de baies de girofle, dont plusieurs étoient hors de terre. Deux ans après, il fut fait une nouvelle importation beaucoup plus considérable que la première.

Quelques-unes de ces précieuses plantes furent envoyées aux îles de Seychelles, de Bourbon et de Cayenne. Le plus grand nombre resta à l'île de France. Celles qu'on y distribua aux particuliers périrent. Les soins des plus habiles botanistes, les attentions les plus suivies, les dépenses les plus considérables ne purent même sauver dans le jardin du roi, que cinquante-huit muscadiers, et trente-huit gi-

rofliers. Au mois d'octobre 1775, deux de ces derniers arbres portèrent des fleurs, qui se convertirent en fruits l'année suivante. Ceux que nous avons sous les yeux sont petits, secs et maigres. Si une longue naturalisation ne les améliore pas, les Hollandais n'auront eu qu'une fausse alarme, et ils resteront incommutablement les maîtres du commerce des épiceries.

La saine politique a prescrit une autre destination à l'île de France. C'est la quantité de bled qu'il y faut augmenter; c'est la récolte du riz qu'il conviendroit d'y accroître par une meilleure distribution des eaux; ce sont les troupeaux dont il est important d'y multiplier le nombre, d'y perfectionner l'espèce.

Ces objets de première nécessité furent longtems peu de chose, quoiqu'il fût aisé de former des pâturages, quoique le sol rendît vingt pour un. On a imaginé, il n'y a que peu d'années, de faire acheter à un bon prix par le gouvernement, tous les grains que les cultivateurs auroient à vendre; et à cette époque les subsistances se sont accrues. Si ce système est suivi sans interruption, la colonie fournira bientôt des vivres à ses habitans, aux navigateurs qui

fréquenteront ses rades, aux armées et aux flottes que les circonstances y amèneront un peu plutôt, un peu plus tard. Alors, l'île sera ce qu'elle doit être, le boulevard de tous les établissemens que la France possède ou peut un jour obtenir aux Indes; le centre des opérations de guerre offensive ou défensive que ses intérêts lui feront entreprendre ou soutenir dans ces régions lointaines.

Elle est située dans les mers d'Afrique, mais à l'entrée de l'Océan Indien. Quoiqu'à la hauteur de côtes arides et brûlantes, elle est tempérée et saine. Un peu écartée de la route ordinaire, elle en est plus sûre du secret de ses armemens. Ceux qui la desireroient plus rapprochée de notre continent, ne voient pas qu'alors il seroit impossible de se porter avec célérité de ses rades aux golfes de ces contrées les plus éloignés : avantage inestimable pour une nation qui n'a aucun port dans l'Inde.

La Grande-Bretagne voit d'un œil chagrin sous la loi de ses rivaux une île où l'on peut préparer la ruine de ses propriétés d'Asie. Dès les premières hostilités entre les deux nations, elle dirigera sûrement ses efforts contre une colonie qui menace la source de

ses plus riches trésors. Quelle honte, quel malheur pour la France, si elle s'en laissoit dépouiller !

Cependant, que ne faut-il pas craindre, quand on voit que jusqu'à ce jour il n'a pas été pourvu à la défense de cette île ; que les moyens ont toujours manqué, ou qu'ils ont été mal employés ; que d'année en année, la cour de Versailles a attendu, pour prendre un parti, les dépêches des administrateurs, comme on attend le retour d'un courier de la frontière ; qu'à l'époque même où nous écrivons, les esprits sont partagés peut-être sur le genre de protection qu'il convient d'accorder à une possession de cette importance ?

Les gens de mer pensent généralement que c'est aux forces navales seules à procurer la sûreté de l'île de France : mais, de leur aveu, elles ne pourront remplir leur destination que lorsqu'on les aura mises à l'abri des ouragans si fréquens et si terribles dans ces parages depuis le mois de décembre jusqu'à celui d'avril. Il a péri, en effet, un si grand nombre de navires marchands, et des escadres entières ont eu si fort à souffrir, même dans le Port-Louis, le seul où abordent maintenant les navigateurs, qu'on ne sauroit trop tôt tra-

vailler à se garantir de ces effroyables catastrophes. Le gouvernement s'occupa peu pendant long-tems d'un objet si intéressant. Il s'est enfin déterminé à faire creuser dans cette rade un assez grand bassin, avec l'espoir consolant que les bâtimens de toute grandeur y trouveront quelque jour un asyle sûr.

Cette opération ne sauroit être poussée trop vivement; mais en la supposant exécutée avec tout le bonheur possible, les forces maritimes ne suffiront pas encore à la défense de la colonie. L'état ne fera jamais la dépense d'une escadre toujours en station dans ces parages. Il est possible que l'île soit assaillie durant son absence. La tempête ou les maladies peuvent la ruiner. Forte ou foible, elle est exposée à être battue. Fût-elle victorieuse, on pourroit avoir mis durant le combat, des troupes à terre. Elles marcheroient au port, s'en empareroient ainsi que des vaisseaux vainqueurs qui s'y seroient réfugiés pour se radouber. Par cette combinaison, qui est très-simple, un établissement précieux tomberoit, sans coup férir, au pouvoir d'un ennemi hardi et intelligent. De ces inquiètudes bien fondées dérive la nécessité des fortifications.

Quelques ingénieurs avoient pensé que des batteries judicieusement placées sur les côtes, seroient suffisantes pour empêcher l'assaillant d'aborder. Mais depuis qu'il a été constaté que l'île étoit accessible pour des bateaux dans la plus grande partie de sa circonférence, que même en beaucoup d'endroits la descente pouvoit être exécutée de vive force sous la protection des vaisseaux de guerre, ce système a été proscrit. On a compris qu'il y auroit une infinité de positions à fortifier; que les dépenses seroient sans bornes; qu'il faudroit de trop nombreuses troupes; et que leur dispersion laisseroit chaque point exposé à l'événement d'un débarquement surpris ou brusqué.

L'idée d'une guerre de chicane n'a pas été jugée plus heureuse. Jamais l'île de France ne réunira assez de troupes pour résister, malgré l'avantage des postes, à celles que l'ennemi y pourra porter. Les défenseurs de cette opinion ont voulu faire valoir l'assistance des colons et des esclaves: mais on les a réduits enfin à convenir que ce concours qui pouvoit être de quelque utilité derrière de bons remparts, devoit être compté pour rien ou pour peu de chose en rase campagne.

Le projet d'une ville bâtie et fortifiée dans

l'intérieur des terres a eu long-tems des partisans. Cet établissement leur paroissoit propre à éloigner l'assaillant du centre de la colonie, et à le forcer, avec le tems, de renoncer à ses premiers avantages. Ils refusoient de voir que sans aucun mouvement de la part d'un ennemi devenu maître des ports et des côtes, la garnison, privée de toute relation extérieure, seroit bientôt réduite à se rendre à discrétion, ou à mourir de faim. Et quand cet ennemi se borneroit à combler les rades, à détruire les arsenaux, les magasins, tous les édifices publics, n'auroit-il pas rempli son principal objet? Que lui importeroit alors qu'il y eût une forteresse et une garnison au millieu d'une île incapable de lui causer à l'avenir de l'inquiétude et de la jalousie?

Après tant de variations et d'incertitudes, on commence à voir que le seul moyen de défendre la colonie est de mettre ses deux ports en sûreté; d'établir entre eux une communication qui leur procure des relations intérieures; qui facilite une libre répartition des forces suivant les desseins de l'ennemi, et qui rende communes les ressources qui pourroient arriver du dehors par l'une ou l'autre de ces rades.

Jusqu'ici le Port-Bourbon où les Hollandais

avoient formé leur établissement, et le Port-Louis, le seul où les Français abordent, n'avoient point paru susceptibles de fortification, le premier pour sa vaste étendue, le second à cause des hauteurs irrégulières dont il est entouré. M. le Chevalier d'Arçon a proposé un plan qui a fait disparoître les difficultés, et qui, après la plus profonde discussion, a obtenu le suffrage des hommes les plus versés dans cet art important. Les dépenses qu'entraîneroit l'exécution de ce grand projet ont été sévérement calculées, et l'on assure qu'elles ne sont pas considérables.

Mais quelle quantité de troupes exigeroient ces fortifications? L'habile ingénieur n'en veut que peu habituellement. Il ne se dissimule pas que si l'on en envoyoit beaucoup, elles seroient bientôt amollies par la chaleur du climat, corrompues par le desir et l'espoir du gain, ruinées par la débauche, énervées par l'oisiveté. Aussi les réduit-il, en tems de paix à deux mille hommes qu'il sera facile de contenir, d'exercer, de discipliner. Ce nombre lui paroît suffisant pour résister aux attaques subites et imprévues qui pourroient fondre sur la colonie. Si de grands préparatifs la menaçoient d'un péril extraordinaire, un ministère attentif aux orages

qui se forment auroit le tems d'y faire passer les forces nécessaires pour la défendre ou pour agir dans l'Indostan suivant les circonstances?

Ces vues trouveront des censeurs. L'île de France coûte annuellement à l'état 8,000.000 livres. Cette dépense, qu'il n'est guère possible de réduire, indigne beaucoup de bons citoyens. Ils voudroient qu'on se détachât de cet établissement ainsi que de Bourbon qui en est une onéreuse dépendance.

Ce seroit en effet le parti qu'il conviendroit de prendre, à n'envisager que le commerce languissant que les Français font actuellement dans l'Inde. Mais la politique étend plus loin ses spéculations. Elle prévoit que si l'on s'arrêtoit à cette résolution, les Anglais chasseroient des mers d'Asie toutes les nations étrangères; qu'ils s'empareroient de toutes les richesses de ces vastes contrées; et que de si puissans moyens réunis dans leurs mains leur donneroient en Europe une influence dangereuse. Ces considérations doivent convaincre de plus en plus la cour de Versailles de la nécessité de fortifier sans délai l'île de France; mais en prenant des mesures efficaces pour n'être pas trompée par les agens qu'elle aura choisis.

Cependant il y a un rapport si nécessaire entre l'île de France et Pondichery, que ces deux possessions sont absolument dépendantes l'une de l'autre : car sans l'île de France, il n'y a point de protection pour les établissemens de l'Inde ; et sans Pondichery, l'île de France sera exposée à l'invasion des Anglais par l'Asie comme par l'Europe.

L'île de France et Pondichery, considérés dans leurs rapports nécessaires, feront leur sûreté respective. Pondichery protégera l'île de France par sa rivalité avec Madras que les Anglais seront toujours obligés de couvrir de leurs forces de terre et de mer ; et réciproquement l'île de France sera toujours prête à porter des secours à Pondichery ou à agir offensivement, selon les circonstances.

D'après ces principes, rien de si pressé, après avoir fortifié l'île de France, que de mettre Pondichery en état de défense. Cette place deviendra le dépôt nécessaire du commerce qu'on fera dans l'Inde, ainsi que des hommes et des munitions qu'on y enverra. Elle servira aussi à faire respecter un petit nombre de troupes, lorsqu'on suivra des projets offensifs.

Lorsque l'île de France et Pondichery seront

ront arrivées au point de force où il convient de les porter, la cour de Versailles ne craindra plus d'accorder à ses négocians la protection que le souverain doit à ses sujets dans toute l'étendue de sa domination. De son côté, le ministère Britannique sera plus convaincu qu'il ne l'a paru de la nécessité de contenir les siens dans les bornes de la modération et de la justice. Mais fera-t-on renoncer la compagnie Anglaise aux abus de puissance, aux principes relâchés que lui a inspirés son étonnante prospérité? On ne sauroit l'espérer. Sa résistance aigrira les esprits. Les intérêts des deux nations rivales se heurteront; et de ce choc sortira la guerre.

Loin, et à jamais loin de nous toute idée qui tendroit à rallumer les flambeaux de la discorde. Que plutôt la voix de la philosophie et de la raison se fasse entendre des maîtres du monde. Puissent tous les souverains, après tant de siècles d'erreur, préférer la vertueuse gloire de faire un petit nombre d'heureux, à l'ambition frénétique de dominer sur des régions dévastées et des cœurs ulcérés! Puissent tous les hommes devenus frères, s'accoutumer à regarder l'univers, comme une seule famille rassemblée sous les yeux d'un père commun!

Mais ces vœux de toutes les ames éclairées et sensibles, paroîtront des rêves dignes de pitié, aux ministres ambitieux qui tiennent les rênes des empires. Leur inquiète activité continuera à faire répandre des torrens de sang.

Ce seront des misérables intérêts de commerce, qui mettront de nouveau les armes à la main des Français et des Anglais. Quoique la Grande-Bretagne, dans la plupart des guerres, ait pour but principal de détruire l'industrie de ses voisins, et que la supériorité de ses forces navales nourrisse cette espérance tant de fois trompée, on peut prédire qu'elle chercheroit à éloigner les foudres et les ravages des mers d'Asie, où elle auroit si peu à gagner et tant à perdre. Cette puissance n'ignore pas les vœux secrets qui se forment de toutes parts, pour le renversement d'un édifice qui offusque tous les autres de son ombre. Le souba du Bengale est dans un désespoir secret, de n'avoir pas même une apparence d'autorité. Celui du Décan ne se console pas de voir tout son commerce dans la dépendance d'une nation étrangère. Le nabab d'Arcate n'est occupé qu'à dissiper les défiances de ses tyrans. Les Marattes s'indignent de trouver par-tout des obstacles à leurs rapines. Toutes les puissances de ces contrées ou per-

tent des fers, ou se croient à la veille d'en recevoir. L'Angleterre voudroit-elle que les Français devinssent le centre de tant de haines, se missent à la tête d'une ligue universelle? Ne peut-on pas prédire, au contraire, qu'une exacte neutralité pour l'Inde seroit le parti qui lui conviendroit le mieux, et qu'elle embrasseroit avec le plus de joie?

Mais ce système conviendroit-il également à ses rivaux? On ne le sauroit croire. Les Français sont instruits, que des moyens de guerre préparés à l'île de France, pourroient être employés très-utilement; que les conquêtes de l'Angleterre sont trop étendues pour n'être pas exposées, et que depuis que les officiers qui avoient de l'expérience sont rentrés dans leur patrie, les possessions Britanniques dans l'Indostan ne sont défendues que par des jeunes gens, plus occupés de leur fortune que d'exercices militaires. On doit donc présumer qu'une nation belliqueuse saisiroit rapidement l'occasion de réparer ses anciens désastres. A la vue de ses drapeaux tous les souverains opprimés se mettroient en campagne; et les dominateurs de l'Inde, entourés d'ennemis, attaqués à la fois au Nord et au Midi, par mer et par terre, succomberoient nécessairement.

XXXIII. *Principes que doivent suivre les Français dans l'Inde, s'ils parviennent à y rétablir leur considération et leur puissance.*

Alors les Français, regardés comme les libérateurs de l'Indostan, sortiront de l'état d'humiliation auquel leur mauvaise conduite les avoit réduits. Ils deviendront l'idole des princes et des peuples de l'Asie, si la révolution qu'ils auront procurée devient pour eux une leçon de modération. Leur commerce sera étendu et florissant, tout le tems qu'ils sauront être justes. Mais cette prospérité finiroit par des catastrophes, si une ambition démesurée les poussoit à piller, à ravager, à opprimer. Ils auroient à leur tour le sort des insensés, des cruels rivaux qu'ils auroient abaissés.

Conquérir ou spolier avec violence, c'est la même chose. Le spoliateur et l'homme violent sont toujours odieux.

Peut-être est-il vrai qu'on n'acquiert pas rapidement de grandes richesses, sans commettre de grandes injustices : mais il ne l'est pas moins que l'homme injuste se fait haïr ; mais il est incertain que la richesse qu'il acquiert le dédommage de la haine qu'il encourt.

Il n'y a pas une seule nation qui ne soit jalouse de la prospérité d'une autre nation. Pourquoi faut-il que cette jalousie se perpétue, malgré l'expérience de ses funestes suites ?

Il n'y a qu'un moyen légitime de l'emporter sur ses concurrens : c'est la douceur dans le régime ; la fidélité dans les engagemens ; la qualité supérieure dans les marchandises, et la modération dans le gain. A quoi bon en employer d'autres qui nuisent plus à la longue qu'ils ne servent dans le moment ?

Que le commerçant soit humain, qu'il soit juste ; et s'il a des possessions, qu'elles ne soient point usurpées. L'usurpation ne se concilie point avec une jouissance tranquille.

User de politique ou tromper adroitement ; c'est la même chose. Qu'en résulte-t-il ? Une méfiance qui naît au moment où la duplicité se manifeste et qui ne finit plus.

S'il importe au citoyen de se faire un caractère dans la société, il importe tout autrement encore à une nation de s'en faire un chez les nations, au milieu desquelles son projet est de s'établir et de prospérer.

Un peuple sage ne se permettra aucun attentat ni sur la propriété, ni sur la liberté. Il

respectera le lien conjugal; il se conformera aux usages; il attendra du tems le changement dans les mœurs. S'il ne fléchit pas le genou devant les dieux du pays, il se gardera bien d'en briser les autels. Il faut qu'ils tombent de vétusté. C'est ainsi qu'il se naturalisera.

A quoi le massacre de tant de Portugais, de tant de Hollandais, de tant d'Anglais, de tant de Français, nous aura-t-il servi, s'il ne nous apprend pas à ménager les indigènes? Si vous en usez avec eux comme vos prédécesseurs ont fait, n'en doutez pas, vous serez massacrés comme eux.

Cessez donc d'être fourbes, quand vous vous présenterez; rampans, quand vous serez reçus; insolens, lorsque vous vous croirez en force; et cruels, quand vous serez devenus tout-puissans.

Il n'y a que l'amour des habitans d'une contrée qui puisse rendre solides vos établissemens. Faites que ces habitans vous défendent, s'il arrive qu'on vous attaque. Si vous n'en êtes pas défendus, vous en serez trahis.

Les nations subjuguées soupirent après un libérateur; les nations vexées soupirent après un vengeur; et ce vengeur elles ne tarderont pas à le trouver.

Serez-vous toujours assez insensés pour

préférer des esclaves à des hommes libres ; des sujets mécontens à des sujets affectionnés ; des ennemis à des amis ; des ennemis à des frères ?

S'il vous arrive de prendre parti entre des princes divisés, n'écoutez pas légèrement la voix de l'intérêt contre le cri de la justice. Quel peut être l'équivalent de la perte du nom de juste ? Soyez plutôt médiateurs qu'auxiliaires. Le rôle de médiateur est toujours honoré ; celui d'auxiliaire toujours périlleux.

Continuerez-vous à massacrer, emprisonner, dépouiller ceux qui se sont mis sous votre protection ? Fiers Européens, vous n'avez pas toujours vaincu par les armes. Ne rougirez-vous pas enfin de vous être tant de fois abaissés au rôle de corrupteurs des braves chefs de vos ennemis ?

Qu'attestent ces forts dont vous avez hérissé toutes les plages ? Votre terreur et la haine profonde de ceux qui vous entourent. Vous ne craindrez plus, quand vous ne serez plus haïs. Vous ne serez plus haïs, quand vous serez bienfaisans. Le barbare, ainsi que l'homme civilisé, veut être heureux.

Les avantages de la population et les moyens

de l'accélérer sont les mêmes sous l'un et l'autre hémisphère.

En quelque endroit que vous vous fixiez, si vous vous considérez, si vous agissez comme des fondateurs de cités, bientôt vous y jouirez d'une puissance inébranlable. Multipliez-y donc les conditions de toutes les espèces; je n'en excepte que le sacerdoce. Point de religion dominante. Que chacun chante à Dieu l'hymne qu'il lui croit le plus agréable. Que la morale s'établisse sur le globe. C'est l'ouvrage de la tolérance.

Le vaisseau qui transporteroit dans vos colonies de jeunes hommes sains et vigoureux, de jeunes filles laborieuses et sages, seroit de tous vos bâtimens le plus richement chargé. Ce seroit le germe d'une paix éternelle entre vous et les indigènes.

Ne multipliez pas seulement les productions, multipliez les agriculteurs, les consommateurs, et avec eux toutes les sortes d'industrie, toutes les branches de commerce. Il vous restera beaucoup à faire, tant que vos colons ne vous croiseront pas sur les mers; tant qu'ils ne seront pas aussi communs sur vos rivages, que vos commerçans sur les leurs.

Punissez les délits des vôtres plus sévère-

ment encore que les délits des indigènes. C'est ainsi que vous inspirerez à ceux-ci le respect de l'autorité des loix.

Que tout agent, je ne dis pas convaincu, mais soupçonné de la plus légère vexation, soit rappellé sur le champ. Punissez sur les lieux la vénalité prouvée, afin que les uns ne soient pas tentés d'offrir ce qu'il seroit infâme aux autres de recevoir.

Tout est perdu, tant que vos agens ne seront que des protégés ou des hommes mal famés; des protégés dont il s'agira de réparer la fortune par un brigandage éloigné; des hommes mal famés qui iront cacher leur ignominie dans vos comptoirs ou vos factoreries. Il n'y a point de probité assez confirmée pour qu'on puisse, sans incertitude, l'exposer au passage de la ligne.

Si vous êtes justes, si vous êtes humains, on restera parmi vous; on fera plus, on quittera des contrées éloignées pour vous aller trouver.

Instituez quelques jours de repos. Ayez des fêtes, mais purement civiles. Soyez bénis à jamais, si de ces fêtes la plus gaie se célèbre en mémoire de votre première descente dans la contrée.

Soyez fidèles aux traités que vous aurez conclus. Que votre allié y trouve son avantage, le seul garant légitime de leur durée. Si je suis lézé ou par mon ignorance, ou par votre subtilité, c'est en vain que j'aurai juré. Le ciel et la terre me releveront de mon serment.

Tant que vous séparerez le bien de la nation qui vous aura reçus, de votre propre utilité, vous serez oppresseurs, vous serez tyrans; et ce n'est que par le seul titre de bienfaiteur qu'on se fait aimer.

Si celui qui habite à côté de vous enfonce son or; soyez sûrs que vous en êtes maudits.

A quoi bon vous opposer à une révolution éloignée, sans doute, mais qui s'exécutera malgré vos efforts? Il faut que le monde que vous avez envahi s'affranchisse de celui que vous habitez. Alors les mers ne séparéront plus que deux amis, que deux frères. Quel si grand malheur voyez-vous donc à cela, injustes, cruels, inflexibles tyrans?

L'ouvrage de la sagesse n'est pas éternel: mais celui de la folie s'ébranle sans cesse, et ne tarde pas à crouler. La première grave ses caractères, ses caractères durables sur le rocher; la seconde trace les siens sur le sable.

Des établissemens ont été formés et renver-

sés; des ruines se sont entassées sur des ruines des espaces peuplés sont devenus déserts; des ports remplis de bâtimens ont été abandonnés; des masses que le sang avoit mal cimentées se sont dissoutes, ont mis à découvert les ossemens confondus des meurtriers et des tyrans. Il semble que de contrée en contrée la prospérité soit poursuivie par un mauvais génie qui parle nos différentes langues, mais qui ordonne partout les mêmes désastres.

Que le spectacle des fureurs, que nous exerçons les uns contre les autres, cesse enfin d'en venger et d'en réjouir les premières victimes.

Puissent ces idées jettées sans art et dans l'ordre où elles se sont présentées, faire une impression profonde et durable! Veuille le ciel que je n'aie plus qu'à célébrer votre modération et votre sagesse: car la louange est douce et le blâme est amer à mon cœur. Voyons maintenant qu'elle a été la conduite des puissances du Nord de l'Europe, pour tenter de prendre part au commerce de l'Asie; car le luxe, en pénétrant aussi dans ces contrées de fer et de glace, leur a fait envier les richesses et les jouissances des autre nations.

Fin du quatrième Livre.

LIVRE CINQUIÈME.

Commerce du Danemarck, d'Ostende, de la Suède, de la Prusse, de l'Espagne, de la Russie, aux Indes Orientales. Questions importantes sur les liaisons de l'Europe avec les Indes.

LES nations les plus puissantes, ainsi que les plus grands fleuves, n'ont rien été à leur origine. Il seroit difficile d'en citer une seule, depuis la création du monde, qui se soit étendue ou enrichie d'elle même, pendant un long intervalle de tranquillité, par les seuls progrès de son industrie, par les seules ressources de sa population. La nature, qui fait les vautours et les colombes, prépare aussi l'horde féroce qui doit s'élancer un jour sur la société paisible qui s'est formée dans son voisinage, ou qu'elle rencontrera dans ses courses vagabondes. La pureté du sang entre les nations, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de même que la pureté du sang entre les familles, ne peut être que momentanée, à moins que quel-

ques institutions bizarres et religieuses ne s'y opposent. Le mêlange est un effet nécessaire d'une infinité de causes; et par-tout il résulte du mêlange une race ou perfectionnée ou dégradée, selon que le caractère et les mœurs du conquérant se sont prêtés au caractère et aux mœurs du peuple conquis, ou que le caractère et les mœurs du peuple conquis ont cédé au caractère et aux mœurs du conquérant. Entre les causes qui accélèrent la confusion, celle qui se présente comme la première et la principale, c'est l'émigration, plus ou moins promptement amenée par la stérilité du sol et par l'ingratitude du séjour. Si l'aigle trouvoit une subsistance aisée entre les rochers déserts qui l'ont vu naître, jamais son vol rapide ne le porteroit, le bec entr'ouvert et les serres étendues, sur les troupeaux innocens qui paissent au pied de sa demeure escarpée. Mais que fait l'oiseau guerrier et vorace, après s'être emparé de sa proie? il regagne le sommet de son roc, pour n'en descendre que quand il sera de nouveau sollicité par le besoin. C'est aussi de la même manière que le barbare en use avec son voisin policé; et ce brigandage seroit éternel, si la nature avoit mis entre l'habitant d'une contrée et l'habitant d'une autre contrée,

entre l'homme de la montagne et l'homme de la plaine ou des marais, la même barrière qui sépare les différentes espèces d'animaux.

I. *Anciennes révolutions du Danemarck.*

C'est une opinion assez généralement reçue, que les Cimbres occupoient dans les tems les plus reculés, à l'extrémité de la Germanie, la Chersonèse Cimbrique, connue de nos jours sous le nom de Holstein, de Sleswick, de Jutland; et que les Teutons habitoient les îles voisines. Que l'origine des deux peuples fût ou ne fût pas commune, ils sortirent de leurs forêts ou de leurs marais ensemble et en corps de nation, pour aller chercher dans les Gaules, du butin, de la gloire et un climat plus doux. Ils se disposoient même à passer les Alpes, lorsque Rome jugea qu'il étoit tems d'opposer des digues à un torrent qui entraînoit tout. Ces barbares triomphèrent de tous les généraux que leur opposa cette fière république, jusqu'à l'époque mémorable où ils furent exterminés par Marius.

Leur pays presqu'entièrement désert après cette terrible catastrophe, fut de nouveau peuplé par des Scythes, qui, chassés par Pompée du vaste espace renfermé entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, marchèrent vers

le Nord et l'Occident de l'Europe, soumettant les nations qui se trouvoient sur leur passage. Ils mirent sous le joug la Russie, la Saxe, la Westphalie, la Chersonèse Cimbrique et jusqu'à la Fionie, la Norwège et la Suède. On prétend qu'Odin, leur chef, ne parcourut tant de contrées, ne chercha à les asservir, qu'afin de soulever tous les esprits contre la puissance formidable, odieuse et tyrannique des Romains. Ce levain, qu'en mourant il laissa dans le Nord, y fermenta si bien en secret, que quelques siècles après, toutes les nations fondirent, d'un commun accord, sur cet empire ennemi de toute liberté, et eurent la consolation de le renverser, après l'avoir affoibli par plusieurs secousses réitérées.

Le Danemarck et la Norwège se trouvèrent sans habitans, après ces expéditions glorieuses. Ils se rétablirent peu-à-peu dans le silence, et recommencèrent à faire parler d'eux vers le commencement du huitième siècle. Ce ne fut plus la terre qui servit de théâtre à leur valeur; l'Océan leur ouvrit une autre carrière. Entourés de deux mers, on les vit se livrer entièrement à la piraterie, qui est toujours la première école de la navigation pour des peuples sans police.

Ils s'essayèrent d'abord sur les états voisins, et s'emparèrent du petit nombre de bâtimens marchands qui parcouroient la Baltique. Ces premiers succès enhardirent leur inquiètude, et les mirent en état de former des entreprises plus considérables. Ils infestèrent de leurs brigandages, les mers et les côtes d'Ecosse; d'Irlande, d'Angleterre, de Flandres, de France, même de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce. Souvent ils pénétrèrent dans l'intérieur de ces vastes contrées, et ils s'élevèrent jusqu'à la conquête de la Normandie et de l'Angleterre. Malgré la confusion qui règne dans les annales de ces tems barbares, on parvient à démêler quelques-unes des causes de tant d'événemens étranges.

D'abord, les Danois et les Norwégiens avoient pour la piraterie, un penchant violent, qu'on a toujours remarqué dans les peuples qui habitent le voisinage de la mer, lorsqu'ils ne sont pas contenus par de bonnes mœurs et de bonnes loix. L'habitude dut les familiariser avec l'Océan, les aguerrir à ses fureurs. Sans agriculture, élevant peu de troupeaux; ne trouvant qu'une foible ressource à la chasse dans un pays couvert de neiges et de glaces, rien ne les attachoit à leur territoire. La faci-

té de construire des flottes, qui n'étoient que
es radeaux grossièrement assemblés pour na-
guer le long des côtes, leur donnoit les
oyens d'aller par-tout, de descendre, de
ller et de se rembarquer. Le métier de pi-
te étoit pour eux ce qu'il avoit été pour les
emiers héros de la Grèce, la carrière de la
oire et de la fortune, la profession de l'hon-
ur, qui consistoit dans le mépris de tous les
ngers. Ce préjugé leur inspiroit un courage
vincible dans leurs expéditions, tantôt
mbinées entre différens chefs, et tantôt sé-
rées en autant d'armemens que de nations.
s irruptions subites, faites en cent endroits
a fois, ne laissoient aux habitans des côtes
l défendues, parce qu'elles étoient mal
ivernées, que la triste alternative d'être
ssacrés, ou de racheter leur vie en livrant
t ce qu'ils avoient.

Quoique ce caractère destructeur fût une
te de la vie sauvage que menoient les Da-
s et les Norwégiens, de l'éducation gros-
e et toute militaire qu'ils recevoient; il
it plus particuliérement l'ouvrage de la re-
on d'Odin. Ce conquérant imposteur exalta,
on peut s'exprimer ainsi, par ses dogmes
guinaires, la férocité naturelle de ces peu-

ples. Il voulut que tout ce qui servoit à la guerre, les épées, les haches, les piques, fût déifié. On cimentoit les engagemens les plus sacrés par ces instrumens si chers. Une lance plantée au milieu de la campagne attiroit à la prière et aux sacrifices. Odin lui-même, mis par sa mort au rang des immortels, fut la première divinité de ces affreuses contrées, où les rochers et les bois étoient teints et consacrés par le sang humain. Ses sectateurs croyoient l'honorer, en l'appellant le dieu des armées, le père du carnage, le dépopulateur, l'incendiaire. Les guerriers, qui alloient se battre, faisoient vœu de lui envoyer un certain nombre d'ames qu'ils lui consacroient. Ces ames étoient le droit d'Odin. La croyance universelle étoit, que ce Dieu se montroit dans les batailles, tantôt pour protéger ceux qui se défendoient avec courage, et tantôt pour frapper les heureuses victimes qu'il destinoit à périr. Elles le suivoient au séjour du ciel, qui n'étoit ouvert qu'aux guerriers. On couroit à la mort, au martyre, pour mériter cette récompense. Elle achevoit d'élever jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'à une sainte ivresse du sang, le penchant de ces peuples pour la guerre.

Le christianisme renversa toutes les idées qui formoient la chaîne d'un pareil système. Les missionnaires avoient besoin de rendre leurs prosélytes sédentaires, pour travailler utilement à leur instruction; et ils réussirent à les dégoûter de la vie vagabonde, en leur suggérant d'autres moyens de subsister. Ils furent assez heureux pour leur faire aimer la culture et sur-tout la pêche. L'abondance du hareng, que la mer amenoit alors sur les côtes, y procuroit un moyen de subsistance très-facile. Le superflu de ce poisson fut bientôt échangé contre le sel nécessaire pour conserver le reste. Une même foi, de nouveaux rapports, des besoins mutuels, une grande sûreté, encouragèrent ces liaisons naissantes. La révolution fut si entière que, depuis la conversion des Danois et des Norwégiens, on ne trouve pas dans l'histoire la moindre trace de leurs expéditions, de leurs brigandages.

Le nouvel esprit qui paroissoit animer la Norwège et le Danemarck, devoit étendre de jour en jour leur communication avec les autres peuples de l'Europe. Malheureusement, elle fut interceptée par l'ascendant que prenoient les villes anséatiques. Lors même que

cette grande et singulière confédération fut déchue, Hambourg maintint la supériorité qu'il avoit acquise sur tous les sujets de la domination Danoise. Ils commençoient à rompre les liens qui les avoient asservis à cette espèce de monopole, lorsqu'ils furent décidés à la navigation des Indes, par une circonstance assez particulière pour être remarquée.

II. *Le Danemarck entreprend le commerce des Indes.*

Un facteur Hollandais, nommé Boschower, chargé par sa nation de faire un traité de commerce avec le roi de Ceylan, se rendit si agréable à ce monarque, qu'il devint le chef de son conseil, son amiral, et fut nommé prince de Mingone. Boschower enivré de ces honneurs, se hâta d'aller en Europe, les étaler aux yeux de ses concitoyens. L'indifférence avec laquelle ces républicains reçurent l'esclave titré d'une cour Asiatique, l'offensa cruellement. Dans son dépit, il passa chez Christiern IV, roi de Danemarck, pour lui offrir ses services et le crédit qu'il avoit à Ceylan. Ses propositions furent acceptées. Il partit en 1618 avec six vaisseaux, dont

trois appartenoient au gouvernement, et trois à la compagnie qui s'étoit formée pour entreprendre le commerce des Indes. La mort, qui le surprit dans la traversée, ruina les espérances qu'on avoit conçues. Les Danois furent mal reçus à Ceylan; et Ové-Giedde de Tommerup leur chef, ne vit d'autre ressource que de les conduire dans le Tanjaour, partie du continent le plus voisin de cette île.

Le Tanjaour est un petit état qui n'a que cent milles dans sa plus grande longueur, et quatre-vingts milles dans sa plus grande largeur. C'est la province de cette côte la plus abondante en riz. Cette richesse naturelle, beaucoup de manufactures communes, une grande abondance de racines propres à la teinture, font monter ses revenus publics à près de 5,000,000 livres. Elle doit sa prospérité à l'avantage d'être arrosée par le Caveri, rivière qui prend sa source dans les Gathes. Ses eaux, après avoir parcouru un espace de plus de quatre cens milles, se divisent à l'entrée du Tanjaour en deux bras. Le plus oriental prend le nom de Colram. L'autre conserve le nom de Caveri, et se subdivise encore en quatre branches, qui coulent toutes dans le royaume, et le préservent de cette sécheresse horrible qui brûle,

durant une grande partie de l'année, le reste du Coromandel.

Cette heureuse situation fit desirer aux Danois de former un établissement dans le Tanjaour. Leurs propositions furent accueillies favorablement. On leur accorda un territoire fertile et peuplé, sur lequel ils bâtirent d'abord Trinquebar, et dans la suite la forteresse de Dansbourg, suffisante pour la défense de la rade et de la ville. De leur côté ils s'engagèrent à une redevance annuelle de deux mille pagodes, ou de 16,800 livres qu'ils paient encore.

La circonstance étoit favorable pour fonder un grand commerce. Les Portugais opprimés par un joug étranger, ne faisoient que de foibles efforts pour la conservation de leurs possessions. Les Espagnols n'envoyoient des vaisseaux qu'aux Moluques et aux Philippines. Les Hollandais ne travailloient qu'à se rendre maîtres des épiceries. Les Anglais se ressentoient des troubles de leur patrie, même aux Indes. Toutes ces puissances voyoient avec chagrin un nouveau rival, mais aucune ne le traversoit.

Il arriva de-là que les Danois, malgré la modicité de leur premier fonds, qui ne passoit pas 853,263 livres, firent des affaires assez considérables dans toutes les parties de l'Inde.

Malheureusement, la compagnie de Hollande prit une supériorité assez décidée, pour les exclure des marchés où ils avoient traité avec le plus d'avantage ; et par un malheur plus grand encore, les dissensions qui bouleversèrent le nord de l'Europe, ne permirent pas à la métropole de cette nouvelle colonie de s'occuper d'intérêts si éloignés. Les Danois de Trinquebar tombèrent insensiblement dans le mépris, et des naturels du pays, qui n'estiment les hommes qu'en proportion de leur richesse, et des nations rivales, dont ils ne purent soutenir la concurrence. Cet état d'impuissance les découragea. La compagnie remit son privilège, et céda ses établissemens au gouvernement, pour le dédommager des sommes qui lui étoient dues.

III. *Variations qu'a éprouvées le commerce des Danois aux Indes.*

Une nouvelle société s'éleva en 1670 sur les débris de l'ancienne. Christiern V lui fit un présent en navires ou autres effets, qui fut estimé 310,828 livres 10 sols, et les intéressés fournirent 732,600 livres. Cette seconde entreprise, formée sans fonds suffisans, fut encore plus malheureuse que la première. Après un petit nombre d'expéditions, le comptoir de Trinquebar fut abandonné à lui-même. Il

n'avoit, pour fournir à sa subsistance, à celle de sa foible garnison, que son petit territoire, et deux bâtimens qu'il frétoit aux négocians du pays. Ces ressources mêmes lui manquèrent quelquefois ; et il se vit réduit, pour ne pas mourir de faim, à engager trois des quatre bastions qui formoient sa forteresse. A peine le mettoit-on en état d'expédier tous les trois ou quatre ans un vaisseau pour l'Europe, avec une cargaison médiocre.

La pitié paroissoit le seul sentiment qu'une situation si désespérée pût inspirer. Cependant la jalousie qui ne dort jamais, et l'avarice qui s'alarme de tout, suscitèrent aux Danois une guerre odieuse. Le raja de Tanjaour, qui leur avoit coupé plusieurs fois la communication avec son territoire, les attaqua en 1689 dans Trinquebar même, à l'instigation des Hollandais. Ce prince étoit sur le point de prendre la place après six mois de siège, lorsqu'elle fut secourue et délivrée par les Anglais. Cet événement n'eut ni ne pouvoit avoir des suites importantes. La compagnie Danoise continua à languir. Son dépérissement devenoit même tous les jours plus grand. Elle expira en 1730, mais après avoir manqué à ses engagemens.

De ses cendres naquit, deux ans après, une nouvelle

nouvelle société. Les faveurs qu'on lui prodigua pour la mettre en état de négocier avec économie, avec liberté, sont la preuve de l'importance que le gouvernement attachoit à ce commerce. Son privilége exclusif devoit durer quarante ans. Ce qui servoit à l'armement, à l'équipement de ses vaisseaux, étoit exempt de toute imposition. Les ouvriers du pays qu'elle employoit, ceux qu'elle faisoit venir des pays étrangers, n'étoient point assujettis aux réglemens des corps de métier, qui enchaînoient l'industrie en Danemarck, comme dans le reste de l'Europe. On la dispensoit de se servir de papier timbré dans ses affaires. Sa juridiction étoit entiere sur ses employés; et les sentences de ses directeurs n'étoient pas sujettes à révision, à moins qu'elles ne prononçassent des peines capitales. Pour écarter jusqu'à l'ombre de la contrainte, le souverain sacrifia le droit qu'il pouvoit avoir de se mêler de l'administration, comme principal intéressé. Il renonça à toute influence dans le choix des officiers civils ou militaires, et ne se réserva que la confirmation du gouverneur de Trinquebar. Il s'engagea même à ratifier toutes les conventions politiques qu'on jugeroit à propos de faire avec les puissances de l'Asie.

Pour prix de tant de faveurs, le gouvernement n'exigea qu'un pour cent sur toutes les marchandises des Indes et de la Chine qui seroient exportées, et deux et demi pour cent sur celles qui se consommeroient dans le royaume.

L'octroi, dont on vient de voir les conditions, n'eut pas été plutôt accordé, qu'il fallut songer à trouver des intéressés. L'opération étoit délicate. Le commerce des Indes avoit été jusqu'alors si malheureux, que les riches citoyens devoient avoir une répugnance invincible à y engager leur fortune. Une idée nouvelle changea la disposition des esprits. On distingua deux espèces de fonds. Le premier, appellé *constant*, fut destiné à l'acquisition de tous les effets que l'ancienne compagnie avoit en Europe et en Asie. On donna le nom de *roulant* à l'autre ; parce qu'il étoit réglé tous les ans sur le nombre et la cargaison des navires qui seroient expédiés. Chaque actionnaire avoit la liberté de s'intéresser ou de ne pas s'intéresser à ces armemens, qui étoient liquidés à la fin de chaque voyage. Par cet arrangement, la compagnie fut permanente par son fonds constant, et annuelle par le fonds roulant.

Il paroissoit difficile de régler les frais que devoit supporter chacun des deux intérêts. Tout s'arrangea plus aisément qu'on ne l'avoit espéré. Il fut arrêté que le fonds roulant ne feroit que les dépenses nécessaires pour l'achat, l'équipement, la cargaison des navires. Tout le reste devoit regarder le fonds constant, qui, pour se dédommager, préleveroit dix pour cent sur toutes les marchandises des Indes qui se vendroient en Europe, et de plus cinq pour cent sur tout ce qui partiroit de Trinquebar.

Le capital de la nouvelle compagnie fut de 3,240,000 livres, partagé en seize cens actions de 2,025 livres chacune.

Avec ces fonds, toujours en activité, les associés expédièrent, durant les quarante années de leur octroi, cent huit bâtimens. La charge de ces navires monta en argent à 87,333,637 liv. 10 sols, et en marchandises à 10,580,094 liv.; ce qui faisoit en tout 97,913, 741 liv. 10 sols. Leurs retours furent vendus 188,939,673 liv. Le Danemarck n'en consomma que pour 35,450,262 liv. Il en fut donc exporté pour 153,489,411 liv. Qu'on fasse une nouvelle division, et il se trouvera que les ventes annuelles se sont élevées à la somme de 4,723, 491 liv. 16 sols; que le pays n'en a consommé

tous les ans que pour 886,250 liv. 10 sols, et que les étrangers en ont enlevé pour 3,837,235 liv. 10 sols.

Les répartitions furent très-irrégulières, tout le tems que dura le privilège. Elles auroient été plus considérables, si une partie des bénéfices n'eût été mise régulièrement en augmentation de commerce. Par cette conduite sage et réfléchie, les heureux associés réussirent à tripler leurs capitaux. Ces fonds auroient encore grossi de 2,000,000 livres, si le ministère Danois n'eût engagé, en 1754, la direction à ériger une statue au roi Frédéric V.

Lorsque je pense à ces monumens publics, consacrés à un souverain de son vivant, je ne puis me distraire de son manque de pudeur. En les ordonnant lui-même, le prince semble dire à ses peuples: « Je suis un grand homme, » je suis un grand roi. Je ne saurois aller tous » les jours me présenter à vos yeux, et recevoir » le témoignage éclatant de votre admira- » tion et de votre amour. Mais, voilà mon » image. Entourez-la; satisfaites-vous. Quand » je ne serai plus, vous conduirez votre enfant » aux pieds de ma statue, et vous lui direz. » Tiens, mon fils, regarde-le bien. C'est » celui-là qui repoussa les ennemis de l'état;

« qui commenda ses armées en personne ;
» qui paya les dettes de ses aïeux ; qui fertilisa nos champs ; qui protégea nos agriculteurs ; qui ne gêna point nos consciences ;
» qui nous permit d'être heureux, libres
» et riches ; et que son nom soit à jamais
» béni ».

Quel insolent orgueil, si cela est ! Quelle impudence, si cela n'est pas ! Mais combien il y auroit peu de monumens, si l'on n'en eût élevé qu'aux princes qui les méritoient ? Si l'on abattoit tous les autres, combien en resteroit-il ? Si la vérité avoit dicté les inscriptions dont ils sont environnés, qu'y liroit-on ?
» A Néron, après avoir assassiné sa mère,
» tué sa femme, égorgé son instituteur, et
» trempé ses mains dans le sang des citoyens
» les plus dignes ». Vous frémissez d'horreur. Eh ! viles nations, que ne m'est-il permis de substituer les véritables inscriptions à celles dont vous avez décoré les monumens de vos souverains. On n'y liroit pas les mêmes forfaits : mais on en liroit d'autres ; et vous frémiriez encore.

J'écrirois ici, comme autrefois sur la colonne de Pompée. « A Pompée, après avoir massacré
« trois millions d'hommes ». J'écrirois là....

Lâches, craignez-vous donc que vos maîtres ne rougissent de leur méchanceté ? Lorsque vous leur rendez de pareils hommages, comment peuvent-ils croire à votre malheur ? Comment ne se prendront-ils pas pour les idoles de vos cœurs, lorsque vous applaudissez par vos acclamations à la bassesse des courtisans ?

Mais les nations me répondent. » Ces » monumens ne sont pas notre ouvrage. Ja- » mais nous n'aurions pensé à conférer les » honneurs du bronze à un tyran qui nous te- » noit plongés dans la misère, et à qui notre » profond silence annonça tant de fois l'indi- » gnation dont nous étions pénétrés, lorsqu'il » traversoit en personne l'enceinte de notre » ville. Nous ! nous ! nous aurions été assez » insensés pour aller déposer dans un moule » le reste du sang, dont il avoit épuisé nos » veines. Vous le ne croyez-pas «.

Souverains, si vous êtes bons, la statue que vous vous élevez à vous-mêmes, vous est assurée. La nation, dont vous aurez fait la félicité, vous l'accordera, cent ans après votre mort, lorsque l'histoire vous aura jugé. Si vous êtes méchans et vicieux, vous n'éternisez que votre méchanceté et vos vices. Le monarque, qui aura quelque dignité, attendra. Celui qui au-

roit l'ame vraiment grande, dédaigneroit peut-être une sorte d'encens prodiguée, dans tous les siècles, au vice indistinctement et à la vertu. Au moment ou l'on graveroit autour de sa statue : A TRÈS-GRAND, TRÈS-BON, TRÈS-PUISSANT, TRÈS-GLORIEUX, TRÈS-MAGNIFIQUE prince un tel, il se rappelleroit que les mêmes titres furent gravés sous un Tibère, un Domitien, un Caligula, et il s'écrieroit avec un digne Romain : « Épargnez-moi un hommage trop » suspect. Loin de moi des honneurs flétris. » Mon temple est dans vos cœurs. C'est là que » mon image est belle et qu'elle durera ».

En effet, quelle que soit la solidité que l'on donne aux monumens, un peu plutôt, un peu plus tard, le tems les frappe et les renverse. La pointe de sa faulx s'émousse, au contraire, sur la page de l'histoire. Elle ne peut rien, ni sur le cœur, ni sur la mémoire de l'homme. La vénération se transmet d'âge en âge ; et les siècles qui se succèdent en sont les éternels échos. Flots orgueilleux de la Seine, soulevez-vous, si vous l'osez : vous emporterez, et nos ponts, et la statue de Henri : mais son nom restera. C'est devant la statue de ce bon roi, que le peuple s'attendrit, que l'étranger s'arrête. Si l'on visite aussi les monumens qui vous sont

consacrés, souverains, ne vous en imposez pas. Ce ne sont pas vos personnes qu'on vient honorer ; c'est l'ouvrage de l'art qu'on vient admirer : encore regrette-t-on qu'un talent sublime, qui se devoit à la vertu, se soit bassement prostitué au crime. Aux pieds de votre statue, quelle est la pensée du citoyen et de l'étranger, lorsqu'il se voit entouré de malheureux, dont l'aspect lui montre la misère, et dont la voix plaintive sollicite un modique secours ? N'est-ce pas comme s'ils disoient : VOIS ET SOULAGE LE MAL QUE CET HOMME DE BRONZE NOUS A FAIT. Elevez des statues aux grands hommes de votre nation, et l'on y cherchera la vôtre. Mais il n'y a qu'un homme et qu'une statue dans toutes les contrées soumises à la tyrannie. Là, le bronze parle, et le marbre dit : PEUPLE, APPRENEZ QUE JE SUIS TOUT, ET QUE VOUS N'ÊTES RIEN. Et qu'on me pardonne cet écart. L'écrivain seroit trop à plaindre, s'il ne se livroit pas quelquefois au sentiment qui l'oppresse.

IV. *Etat actuel des Danois aux Indes.*

Lorsque le privilège de la compagnie expira le 12 avril 1772, il lui fut accordé un nouvel octroi, mais pour vingt ans seulement. On

mit même quelques restrictions aux faveurs dont elle avoit joui.

A l'exception du commerce de la Chine, qui reste toujours exclusif, les mers des Indes sont ouvertes à tous les citoyens et à l'étranger qui voudra s'intéresser dans leurs entreprises. Mais pour jouir de cette liberté, il faut n'employer que des navires construits dans quelqu'un des ports du royaume; embarquer dans chaque vaisseau pour 13,500 liv. au moins de marchandises de manufactures nationales; payer la compagnie 67 liv. 10 sols par last, ou deux pour cent de la valeur de la cargaison au départ, et huit pour cent au retour. Les particuliers peuvent également négocier d'Inde en Inde, moyennant un droit d'entrée de quatre pour cent pour les productions d'Asie, et de deux pour cent pour celles d'Europe, dans tous les établissemens Danois. Si, comme on n'en sauroit douter, la cour de Copenhague n'a fait ces arrangemens que pour donner de la vie à ses comptoirs, l'expérience a dû la convaincre qu'elle a été trompée.

La compagnie étoit autrefois exempte des droits établis sur ce qui sert à la construction, à l'approvisionnement des vaisseaux. On l'a

privée d'une franchise qui entraînoit trop d'inconvéniens. Elle reçoit, en dédommagement, 67 liv. 10 sols par last, et 13 livres 10 sols pour chacune des personnes qui forment l'équipage de ses bâtimens. On l'oblige, d'un autre côté, à exporter sur chacun de ses navires, expédiés pour l'Inde, 13,500 liv. de marchandises fabriquées dans le royaume, et 18,000 liv. sur chacun des navires destinés pour la Chine.

Les droits anciennement différens, pour les productions de l'Asie qui se consommoient en Danemarck ou qui passoient à l'étranger, sont actuellement les mêmes. Toutes, sans égard pour leur destination, doivent deux pour cent. Le gouvernement a voulu aussi rester l'arbitre des frais de douane que les soiries et les cafés, destinés pour l'état, seroient obligés de supporter. Cette réserve a pour but l'intérêt des îles de l'Amérique et des manufactures nationales.

Le roi a renoncé à l'usage où il étoit de placer tous les ans, dans le commerce de la compagnie, la somme d'environ 100,000 liv. dont il lui revenoit communément un profit de vingt pour cent. Pour le dédommager de ce sacrifice, il sera versé dans sa caisse par-

ticulière 22,500 livres, lorsque ce corps n'expédiera qu'un vaisseau; 36,000 liv. lorsqu'il en fera partir deux; et 45,000 liv. lorsqu'il y en aura trois ou un plus grand nombre.

Sous l'ancien régime, il suffisoit d'être propriétaire d'une action, pour avoir droit de suffrage dans les assemblées générales. Pour trois actions, on avoit deux voix; trois pour cinq; et ainsi dans la même proportion jusqu'à douze voix, nombre qu'on ne pouvoit jamais passer, quel que fût l'intérêt qu'on eût dans les fonds de la compagnie. Mais il étoit permis de voter pour les absens ou les étrangers, pourvu qu'on portât leur procuration. Il arrivoit de-là qu'un petit nombre de négocians domiciliés à Copenhague, se rendoient les maîtres de toutes les délibérations. On a remédié à ce désordre, en réduisant à trois le nombre des voix qu'on pourroit avoir, soit pour soi-même, soit par commission.

Telles sont les vues nouvelles qui distinguent le nouvel octroi de ceux qui l'avoient précédé. L'exemple du ministère a influé sur la conduite des intéressés, qui ont fait aussi quelques changemens remarquables dans leur administration.

La distinction du fonds constant et du fonds

roulant réduisoit la compagnie à un état précaire, puisqu'on étoit libre de retirer, après chaque voyage, le dernier qui servoit de base aux opérations. Pour donner au corps une meilleure constitution, ces deux intérêts ont été confondus. Désormais les actionnaires ne pourront, jusqu'à la fin de l'octroi, revendiquer aucune portion de leur capital. Ceux d'entr'eux qui, pour quelque raison que ce puisse être voudront diminuer leurs risques, seront réduits à vendre leurs actions, comme cela se pratique par-tout ailleurs.

A l'expiration du dernier octroi, la compagnie avoit un fonds de 11,906,059 livres, partagé en seize cents actions d'environ 7425 livres chacune. Le prix de l'action étoit évidemment trop fort dans une région où les fortunes sont si bornées. On a remédié à cet inconvénient, en divisant une action en trois; de sorte qu'il y en a maintenant quatre mille huit cents dont le prix, pour plus de sûreté, n'a été porté sur les livres, qu'à 2250 livres. Ce changement en doit rendre l'achat et la vente plus faciles, en augmenter la circulation et la valeur.

Le projet d'élever les établissemens Danois dans l'Inde, à plus de prospérité qu'ils n'en

n'en avoient eu, a occupé ensuite les esprits. Pour réussir, il a été réglé qu'on y laisseroit constamment 2,250,000 liv., en y comprenant leur valeur estimée 900,000 livres. Les bénéfices qu'on pourra faire avec ces fonds, pendant dix ans, resteront en augmentation de capital, sans qu'on puisse en faire dès répartitions.

Jusqu'a ces derniers tems, les navires, expédiés d'Europe pour la Chine, portoient toujours les facteurs chargés de former leur cargaison. On a judicieusement pensé que des agens, établis chez cette nation célèbre, en saisiroient mieux l'esprit, et feroient leurs ventes, leurs achats avec plus de facilité et de succès. Dans cette vue, quatre facteurs ont été fixés à Canton, pour y conduire les intérêts du corps qui les a choisis.

Les Danois avoient autrefois formé un petit établissement aux îles de Nicobar. Il ne coûtoit pas beaucoup, mais il ne rendoit rien. Son inutilité l'a fait sagement proscrire.

La compagnie avoit contracté l'habitude d'accorder, sur hypothèque, aux acheteurs un crédit de plusieurs années. Cette facilité l'obligeoit elle-même d'emprunter souvent des sommes considérables à Amsterdam ou à

Copenhague. On s'est vivement élevé contre une pratique inconnue aux nations rivales. Il eût été peut-être dangereux d'y renoncer entièrement : mais on l'a renfermée dans des bornes assez étroites pour prévenir toute défiance.

A ces principes de commerce, fort supérieurs à ceux qui étoient suivis, la compagnie a ajouté les avantages d'une direction mieux ordonnée, plus éclairée et mieux surveillée.

Aussi, une confiance universelle a-t-elle été le fruit de ces sages combinaisons. Quoique le dividende n'ait été que de huit pour cent en 1773 et de dix pour cent en 1774 et en 1775, on a vu les actions s'élever à vingt-cinq et trente pour cent de bénéfice. Leur prix auroit vraisemblablement augmenté encore, si la paix intérieure de la société n'avoit été, depuis peu, si scandaleusement troublée.

L'ancienne compagnie bornoit presque ses opérations au commerce de la Chine. De tous ceux dont elle avoit le choix, c'étoit celui où il y avoit le moins de risques à courir, et plus de bénéfices à espérer. Sans abandonner cette source de richesses, on est entré dans quelques autres long-tems négligées.

Le Malabar, il est vrai, a peu fixé l'attention. Autrefois on ne tiroit annuellement des loges de Colesche y et de Calicut qu'une soixantaine de milliers de poivre. Ces achats n'ont guère augmenté ; mais on a eu raison d'espérer que les affaires prendroient plus de consistance dans le Bengale.

A peine les Danois avoient paru aux Indes, qu'ils s'étoient placés à Chinchurat, sur les bords du Gange. Leurs malheurs les écartèrent de cette opulente région pendant plus d'un siècle. Ils s'y montrèrent de nouveau en 1755, et voulurent occuper Bankibasar, qui avoit appartenu à la compagnie d'Ostende. La jalousie du commerce, qui est devenue la passion dominante de notre siècle, traversa leurs vues, et ils se virent réduits à fonder Frédéric-Nagor dans le voisinage. Ce comptoir coûta tous les ans 22,500 livres plus que son territoire et ses douanes ne rendirent. Cette dépense, quoique foible, étoit plus considérable que les opérations ne le comportoient. L'attention qu'on eut, après le renouvellement du privilège, d'envoyer de l'argent à cet établissement trop négligé, lui donna un commencement de vie ; mais il rentra bientôt dans le néant. Son malheur est

venu d'avoir été mis dans une dépendance absolue de Trinquebar.

Cette première des colonies Danoises possède un excellent territoire qui, quoique de deux lieues de circonférence seulement, avoit autrefois une population de trente mille ames. Dix mille habitoient la ville même. On en voyoit un peu plus dans une grande aldée, remplie de manufactures grossières. Le reste travailloit utilement dans quelques autres lieux moins considérables. Trois cents ouvriers, facteurs, marchands ou soldats: c'étoit tout ce qu'il y avoit d'Européens dans l'établissement. Son revenu étoit d'environ 100,000 livres, et ce revenu suffisoit à toutes ses dépenses.

Avec le tems, le désordre se mit dans la colonie. Elle rendit moins et coûta le double.

Les entrepreneurs s'éloignèrent, les fabriques languirent, les achats diminuèrent, et l'on n'obtint qu'un bénéfice très-borné sur ceux qu'on ordonnoit de loin en loin. Dans l'impuissance où l'on étoit de faire des avances aux ateliers, il fallut payer les marchandises vingt-cinq et trente pour cent plus cher, que si l'on se fût conformé aux usages reçus dans ces contrées.

Depuis 1772, Trinquebar a changé de face.

Un peu de liberté, quelques fonds, une meilleure administration, une augmentation de territoire, d'autres causes encore ont amelioré son sort. Mais jamais sa destinée, jamais la destinée du corps qui lui donne des loix, ne seront brillantes.

La position du Danemarck, le génie de ses peuples, son degré de puissance relative : tout l'éloigne d'un grand commerce aux Indes. Ses provinces sont-elles assez riches pour fournir les sommes nécessaires aux grandes spéculations, ou les étrangers livreront-ils leur capitaux à une association soumise aux caprices, exposée aux vexations d'une autorité illimitée ? Il est dans la nature du gouvernement despotique de rompre les liens qui doivent unir les nations ; et quand il a brisé ce ressort, il ne peut plus le rétablir. C'est la confiance qui rapproche les hommes, qui unit les intérêts ; et le pouvoir arbitraire est incompatible avec la confiance, parce qu'il détruit toute sûreté.

Le projet formé en 1728 de transférer de Copenhague à Altena le siège du commerce avec l'Asie, pouvoit bien procurer quelques avantages : mais il ne levoit aucun des obstacles qu'on vient d'exposer. Ainsi, nous ne

craindrons pas de dire que l'Angleterre et la Hollande firent un acte de tyrannie inutile, en s'opposant à cet arrangement domestique d'une puissance libre et indépendante.

Celui qui prend quelque intérêt au genre-humain ; celui qui ne porte pas au-dedans de lui-même l'ame étroite d'un moine, pour qui l'enceinte de sa prison claustrale est tout et le reste de l'univers n'est rien, peut-il concevoir quelque chose de plus absurde et de plus cruel que cette infâme jalousie des grandes puissances ; que cet horrible abus de leurs forces, pour empêcher les états foibles d'améliorer leur condition ? Le particulier qui se proposeroit au milieu de sa nation le rôle qu'elles font au milieu des autres nations, seroit le plus exécrable des malfaiteurs. Anglais, Français, Hollandais, Espagnols, Allemands : voici le motif honnête pour lequel vous prenez les armes les uns contre les autres ; pour lequel vous vous entr'égorgez : c'est pour savoir à qui d'entre vous restera le privilège exclusif de la tyrannie, et le monopole du bonheur. Je n'ignore pas que vous colorez ce projet atroce du prétexte de pourvoir à votre sécurité : mais comment peut-on vous en croire, lorsqu'on ne vous voit mettre aucun terme à votre ambition ; et que

plus vous êtes puissans, plus vous êtes impérieux? Vous n'exigez pas seulement tout ce qu'il est de votre intérêt particulier d'obtenir; votre orgueil va quelquefois jusqu'à demander ce qu'il seroit honteux d'accorder. Vous ne pensez pas qu'on n'avilit point un peuple sans de fâcheuses conséquences. Son honneur peut s'endormir pendant quelque tems : mais tôt ou tard, il se réveille et se venge; et comme de toutes les injures l'humiliation est la plus offensante, c'est aussi la plus vivement sentie et la plus cruellement vengée.

V. *Établissement d'une compagnie des Indes à Ostende.*

Les lumières sur le commerce et sur l'administration, la saine philosophie, qui gagnoient insensiblement d'un bout de l'Europe à l'autre, avoient trouvé des barrières insurmontables dans quelques monarchies. Elles n'avoient pu pénétrer à la cour de Vienne qui ne s'occupoit que de projets de guerre et d'agrandissement par la voie des conquêtes. Les Anglais et les Hollandais attentifs à empêcher la France d'augmenter son commerce, ses colonies et sa marine, lui suscitoient des ennemis dans le continent, et prodiguoient à la maison d'Au

triche des sommes immenses qu'elle employoit à combattre la France : mais à la paix, le luxe d'une couronne rendoit à l'autre plus de richesses qu'elle ne lui en avoit ôté par la guerre.

Des états, qui par leur étendue rendroient formidable la puissance autrichienne, bornent ses facultés par leur situation. La plus grande partie de ses provinces est éloignée des mers. Le sol de ses possessions produit peu de vins, peu de fruits précieux aux autres nations. Il ne fournit ni les huiles, ni les soies, ni les belles laines qu'on recherche. Rien ne lui permettoit d'aspirer à l'opulence, et elle ne savoit pas être économe. Avec le luxe et le faste naturel aux grandes cours, elle n'encourageoit point l'industrie et les manufactures, qui pouvoient fournir à ce goût de dépense. Le mépris qu'elle a toujours eu pour les sciences arrêtoit ses progrès en tout. Les artistes restent toujours médiocres dans tous les pays où ils ne sont pas éclairés par les savans. Les sciences et les arts languissent ensemble, par-tout où n'est point établie la liberté de penser. L'orgueil et l'intolérance de la maison d'Autriche entretenoient dans ses vastes domaines, la pauvreté, la superstition, un luxe barbare.

Les Pays-Bas même, autrefois si renommés

pour leur activité et leur industrie, ne conservoient rien de leur ancien éclat. Le voyageur, qui passoit à Anvers, regardoit avec étonnement les ruines d'une ville autrefois si florissante. Il en comparoit la bourse avec les superbes édifices du paganisme après la destruction du culte des idoles. C'étoit la même solitude; c'étoit la même majesté. On y voyoit les citoyens indigens et tristes se promener, comme on vit sous Constantin les prêtres déguenillés errer autour de leurs temples déserts, ou accroupis aux pieds de ces autels où l'on immoloit des hécatombes, dire la bonne aventure pour une petite pièce de cuivre. Anvers, qui avoit été, durant deux siècles, le magasin du Nord, ne voyoit pas un seul vaisseau dans son port. Bien loin de fournir aux nations leur habillement, Bruxelles et Louvain recevoient le leur des Anglais. La pêche si précieuse du hareng, avoit passé de Bruges à la Hollande. Gand, Courtrai, quelques autres villes, voyoient diminuer tous les jours leurs manufactures de toiles et de dentelles. Ces provinces, placées au milieu des trois peuples les plus éclairés, les plus commerçans de l'Europe, n'avoient pu, malgré leurs avantages naturels, soutenir cette concurrence. Après avoir lutté quelque

tems contre l'oppression, contre des entraves multipliées par l'ignorance, contre les privilèges qu'un voisin avide arrachoit aux besoins continuels du gouvernement, elles étoient tombées dans un dépérissement extrême.

Le prince Eugène, aussi grand homme d'état que grand homme de guerre, élevé au-dessus de tous les préjugés, cherchoit depuis longtems les moyens d'accroître les richesses d'une puissance dont il avoit si fort reculé les frontières; lorsqu'on lui proposa d'établir à Ostende une compagnie des Indes. Les vues de ceux qui avoient formé ce plan étoient étendues. Ils prétendoient que si cette entreprise pouvoit se soutenir, elle animeroit l'industrie de tous les états de la maison d'Autriche; donneroit à cette puissance une marine, dont une partie seroit dans les Pays-Bas, et l'autre à Fiume ou à Trieste; la délivreroit de l'espèce de dépendance où elle étoit encore des subsides de l'Angleterre et de la Hollande; et la mettroit en état de se faire craindre sur les côtes de Turquie, et jusque dans Constantinople.

L'habile ministre auquel s'adressoit ce discours, sentit aisément le prix des ouvertures qu'on lui faisoit. Il ne voulut cependant rien précipiter. Pour accoutumer les esprits de sa

cour, ceux de l'Europe entière à cette nouveauté, il voulut qu'en 1717 on fît partir avec ses seuls passeports deux vaisseaux pour l'Inde. Le succès de leur voyage multiplia les expéditions dans les années suivantes. Toutes les expériences furent heureuses ; et le conseil de Vienne crut pouvoir, en 1722, fixer le sort des intéressés, la plupart Flamands, par l'octroi le plus ample qui eût jamais été accordé. Seulement, il stipula qu'on lui paieroit, jusqu'à la fin de 1724, trois pour cent pour tout ce qui seroit exporté, pour tout ce qui seroit importé, et six pour cent dans la suite.

La rapacité des gouvernemens est inconcevable. Dans toute cette histoire, on ne trouvera pas peut-être un seul exemple où l'imposition n'ait été concomitante de l'entreprise ; pas un souverain qui n'ait voulu s'assurer une partie de la moisson avant que la récolte fût faite, sans s'appercevoir que ces exactions prématurées étoient des moyens sûrs de la détruire. D'où naît cette espèce de vertige ? Est-ce de l'ignorance ? est-ce de l'indigence ? seroit-ce une séparation secrète de l'intérêt propre de l'administration de l'intérêt général de l'état ?

Quoi qu'il en soit, la nouvelle compagnie,

qui avoit un fonds de six millions de florins ou de 10,800,000 livres, parut avec distinction dans tous les marchés des Indes. Elle forma deux établissemens, celui de Coblom, entre Madras et Sadraspatnam à la côte du Coromandel, et celui de Bankibasar dans le Gange. Elle projettoit même de se procurer un lieu de relâche, et ses regards s'étoient arrêtés sur Madagascar. Elle étoit assez heureuse pour pouvoir se reposer du soin de sa prospérité sur des agens, qui avoient eu assez de fermeté pour surmonter les obstacles que la jalousie leur avoit opposés, et assez de lumières pour se débarrasser des piéges qu'on leur avoit tendus. La richesse de ses retours, la réputation de ses actions qui gagnoient quinze pour cent, ajoutoient à sa confiance. On peut penser que les événemens ne l'auroient pas trahie, si les opérations qui en étoient la base, n'eussent été traversées par la politique. Pour bien développer les causes de cette discussion, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut.

VI. *Raisons qui amenèrent la destruction de la compagnie d'Ostende.*

Lorsqu'Isabelle eut fait découvrir l'Amé-

rique, et fait pénétrer jusqu'aux Philippines, l'Europe étoit plongée dans une telle ignorance, qu'on jugea devoir interdire la navigation des deux Indes, à tous les sujets de l'Espagne qui n'étoient pas nés en Castille. La partie des Pays-Bas qui n'avoit pas recouvré la liberté, ayant été donnée en 1598 à l'infante Isabelle, qui épousoit l'archiduc Albert, on exigea des nouveaux souverains qu'ils renonçassent formellement à ce commerce. La réunion de ces provinces, faite de nouveau en 1638 au corps de la monarchie, ne changea rien à cette odieuse stipulation. Les Flamands, blessés avec raison de se voir privés du droit que la nature donne à tous les peuples, de trafiquer par-tout où d'autres nations ne sont pas en possession légitime d'un commerce exclusif, firent éclater leurs plaintes. Elles furent appuyées par leur gouverneur, le cardinal infant, qui fit décider qu'on les autoriseroit à naviguer aux Indes Orientales. L'acte qui devoit constater cet arrangement n'étoit pas encore expédié, lorsque le Portugal brisa le joug sous lequel il gémissoit depuis si long-tems. La crainte d'augmenter le mécontentement des Portugais, que l'on espéroit de ramener, empêcha de leur donner un

nouveau rival en Asie, et fit éloigner la conclusion de cette importante affaire. Elle n'étoit pas finie, lorsqu'il fut réglé, en 1648, à Munster, que les sujets du roi d'Espagne ne pourroient jamais étendre leur commerce dans les Indes, plus qu'il ne l'étoit à cette époque. Cet acte ne devoit pas moins lier l'empereur qu'il ne lioit la cour de Madrid, puisqu'il ne possède les Pays-Bas qu'aux mêmes conditions, avec les mêmes obligations dont ils étoient chargés sous la domination Espagnole.

Ainsi raisonnèrent la Hollande et l'Angleterre, pour parvenir à obtenir la suppression de la nouvelle compagnie, dont le succès leur causoit les plus vives inquiétudes. Ces deux alliés, qui, par leurs forces maritimes, pouvoient anéantir Ostende et son commerce, voulurent ménager une puissance qu'ils avoient élevée eux-mêmes, et dont ils croyoient avoir besoin contre la maison de Bourbon. Ainsi, quoique déterminés à ne point laisser puiser la maison d'Autriche à la source de leurs richesses, ils se contentèrent de lui faire des représentations sur la violation des engagemens les plus solemnels. Ils furent appuyés par la France, qui avoit le même intérêt, et qui de plus étoit garante du traité violé.

L'empereur ne se rendit pas à ces représentations. Il étoit soutenu dans son entreprise par l'opiniâtreté de son caractère, par les espérances ambitieuses qu'on lui avoit données, par les grands privilèges, les préférences utiles que l'Espagne accordoit à ses négocians. Cette couronne se flattoit alors d'obtenir pour Dom Carlos l'héritière de la maison d'Autriche, et ne croyoit pas pouvoir faire de trop grands sacrifices à cette alliance. La liaison des deux cours qu'on avoit crues irréconciliables, agita l'Europe. Toutes les nations se crurent en péril. Il se fit des ligues, des traités sans nombre, pour rompre une harmonie qui paroissoit plus dangereuse qu'elle ne l'étoit. On n'y réussit malgré tant de mouvemens, que lorsque le conseil de Madrid, qui n'avoit plus de trésors à verser en Allemagne, se fut convaincu qu'il couroit après des chimères. La défection de son allié n'étonna pas l'Autriche. Elle parut décidée à soutenir toutes les prétentions qu'elle avoit formées, spécialement les intérêts de son commerce. Soit que cette fermeté en imposât aux puissances maritimes; soit, comme il est plus vraisemblable, qu'elles ne consultassent que les principes d'une politique utile, elles se déterminèrent

en 1727 à garantir la pragmatique sanction. La cour de Vienne paya un si grand service par le sacrifice de la compagnie d'Ostende.

Quoique les actes publics ne fissent mention que d'une suspension de sept ans, les associés sentirent bien que leur perte étoit décidée, et que cette stipulation n'étoit là que par ménagement pour la dignité impériale. Ils avoient trop bonne opinion de la cour de Londres et des états-généraux, pour penser qu'on eût assuré l'indivisibilité des possessions Autrichiennes pour un avantage qui n'auroit été que momentané. Cette persuasion les détermina à oublier Ostende, et à porter ailleurs leurs capitaux. Ils firent successivement des démarches pour s'établir à Hambourg, à Trieste, en Toscane. La nature, la force ou la politique ruinèrent leurs efforts. Les plus heureux d'entr'eux furent ceux qui tournèrent leurs regards vers la Suède.

VII. *Compagnie de Suède. Révolutions arrivées dans le gouvernement de cette nation.*

L'étude des nations est de toutes les études la plus intéressante. L'observateur se plaît à saisir le trait particulier qui caractérise chaque peuple, et à le démêler de la foule des traits

généraux qui l'accompagnent. Inutilement il a pris la teinte des événemens, Inutilement les causes physiques ou morales en ont changé les nuances. Un œil pénétrant le suit à travers ses déguisemens, et le fixé malgré ses variations. Plus même le champ de l'observation est étendu, plus il présente de siècles à mesurer, d'époques à parcourir; plus aussi le problème est aisé à déterminer. Chaque siècle, chaque époque donne, s'il est permis de parler ainsi, son équation; et l'on ne peut les résoudre toutes, sans découvrir la vérité qui y étoit comme enveloppée.

Mais le desir de connoître une nation doit augmenter à proportion du rôle qu'elle a joué sur le théâtre de l'univers, de l'influence qu'elle a eue dans les majestueuses ou terribles scènes qui ont agité le globe. Le principe et les effets de ce grand éclat attirent également les regards des gens éclairés, de la multitude; et il est très-rare qu'on se lasse de s'en occuper. Les Suédois doivent-ils être mis au rang des peuples qui ont acquis un nom fameux? On en jugera.

La Suède étoit peu connue avant que ses feroces habitans eussent concouru avec les autres barbares du Nord au renversement de l'empire Romain. Après avoir fait le bruit et

les ravages d'un torrent, elle retomba dans l'obscurité. Une contrée inculte et déserte, sans mœurs, sans police, sans gouvernement, ne pouvoit guère fixer l'attention de l'Europe, alors peu éclairée, et qui ne faisoit point d'efforts pour sortir de son ignorance. Les brigandages et les assassinats étoient très-multipliés, s'il faut s'en rapporter à quelques vieilles chroniques d'une foi douteuse. Un seul chef dominoit de tems en tems sur le pays entier, d'autres fois il étoit partagé entre plusieurs maîtres. Ces rivaux, avides de puissance, avoient recours aux moyens les plus honteux ou les plus violens pour se supplanter; et les révolutions étoient journalières. C'étoit sur-tout entre les pères et les enfans que ces guerres étoient sanglantes. Le christianisme, que reçut cette région à la fin du huitième siècle ou au commencement du neuvième, ne changea rien à la condition des peuples. Ce furent toujours les mêmes haines, les mêmes combats, les mêmes calamités. On n'avoit que peu amélioré une si affreuse destinée, lorsque des événemens malheureux firent passer la Suède sous la domination Danoise ou dans une alliance qui tenoit de la servitude. Ces liens honteux furent bri-

sés par Gustave-Vaza, élu administrateur de l'état en 1521, et deux ans après son monarque.

L'empire étoit alors dans l'anarchie. Les prêtres exerçoient la principale autorité ; et le fisc ne recevoit annuellement que vingt-quatre mille mares d'argent, quoique les dépenses publiques s'élevassent à soixante mille. En concentrant dans ses mains des pouvoirs épars, en rendant la couronne héréditaire dans sa famille, en dépouillant le clergé d'une partie de ses usurpations, en substituant le luthéranisme au culte établi, en réglant sagement le genre et l'emploi des impositions, le nouveau roi se montra digne du rang où il étoit monté : mais, pour avoir voulu pousser trop loin les réformes, il précipita ses sujets dans des malheurs qu'on auroit pu, qu'on auroit dû prévoir.

La Suède que la nature de ses productions, ses besoins et l'étendue de ses côtes, appelloient à la navigation, l'avoit abandonnée, depuis qu'elle s'étoit dégoûtée de la piraterie. Lubeck étoit en possession d'enlever ses denrées, et de lui fournir toutes les marchandises étrangères qu'elle consommoit. On ne voyoit dans ses rades que les navires de cette république, ni dans ses villes d'autres magasins que ceux qu'elle y avoit formés.

Cette dépendance blessa l'ame fière de Gustave. Il voulut rompre les liens qui enchaînoient au-dehors l'industrie de ses sujets : mais il le voulut avec trop de précipitation. Avant d'avoir construit des vaisseaux, avant d'avoir formé des négociations, il ferma ses ports aux Lubeckois. Dès-lors il n'y eut presque plus de communication entre son peuple et les autres peuples. L'état entier tomba dans un engourdissement, dont on se feroit difficilement des idées justes. Quelques bâtimens Anglais, quelques bâtimens Hollandais qui se montroient de loin en loin, n'avoient que foiblement remédié au mal, lorsque Gustave-Adolphe monta sur le trône.

Les premières années de ce règne furent marquées par des changemens utiles. Les travaux champêtres furent ranimés. On exploita mieux les mines. Il se forma des compagnies pour la Perse et pour les Indes Occidentales. Les côtes de l'Amérique Septentrionale virent jetter les fondemens d'une colonie. Le pavillon Suédois se montra dans tous les parages de l'Europe.

Ce nouvel esprit ne dura qu'un moment. Les succès du grand Gustave à la guerre, tournèrent entièrement le génie de la nation du

côté des armes. Tout s'enflamma du desir de s'illustrer sur les traces de ce héros et de ses élèves. L'espoir du butin se joignit à l'amour de la gloire. Chacun vouloit vaincre l'ennemi et s'enrichir de ses dépouilles. L'éducation nationale étoit toute militaire, et les foyers paroissoient convertis en camps. Des trophées innombrables ornoient les temples, les châteaux, les toits les plus simples. Une génération de soldats étoit remplacée par une génération semblable ou plus audacieuse. Cet enthousiasme avoit gagné les dernières classes, comme les classes plus élevées. Les travaux nobles, les travaux obscurs étoient également dédaignés, et un Suédois ne se croyoit né que pour vaincre et pour faire la destinée des empires. Cette fureur martiale avoit passé toutes les bornes sous Charles XII : mais elle s'éteignit après la mort tragique de cet homme extraordinaire.

Ce fut un autre peuple. L'épuisement de l'état ; la perte des conquêtes anciennes ; l'élévation de la Russie : tout dégoûtoit les plus confians d'une carrière qu'il n'étoit plus possible de suivre avec quelque espoir de succès, sans même achever la ruine d'un édifice ébranlé par des secousses violentes et

réitérées. La paix étoit le vœu, et de ceux qui avoient vieilli sous des tentes, et de ceux auxquels leur âge n'avoit pas permis de porter les armes. Le cri de la nation entière étoit pour sa liberté, attaquée successivement avec précaution, détruite par Charles XI, et dont l'ombre même avoit été ravie par l'infortuné monarque qui venoit de descendre au tombeau sans postérité. Tous les ordres de l'état s'assemblèrent; et, sans abolir la royauté, ils rétablirent le gouvernement républicain, lui donnèrent même plus d'extension qu'il n'en avoit eue.

Aucune convulsion ne précéda, aucune discorde ne suivit cette grande révolution. Tous les changemens furent faits avec maturité. Les professions les plus nécessaires, ignorées ou avilies jusqu'alors, fixèrent les premiers regards. On ne tarda pas à connoître les arts de commodité ou d'agrément. La jeune noblesse alla se former dans tous les états de l'Europe qui offroient quelque genre d'instruction. Ceux des citoyens, qui s'étoient éloignés d'un pays depuis long-tems ruiné et dévasté, y rapportèrent les talens qu'ils avoient acquis. L'ordre, l'économie politique, les différentes branches d'administration de-

vinrent le sujet de tous les entretiens. Tout ce qui intéressoit la république fut mûrement discuté dans les assemblées générales, et librement approuvé, librement censuré par des écrits publics. Il parut sur les sciences exactes des ouvrages lumineux qui méritèrent d'être adoptés par les nations les plus éclairées. Une langue, jusqu'alors barbare, eut enfin des règles, et acquit avec le tems, de la précision et de l'élégance. Les manières et les mœurs des peuples éprouvèrent des variations encore plus nécessaires et plus heureuses. La politesse, l'affabilité, l'esprit de communication, remplacèrent cette humeur farouche et cette rudesse de caractère qu'avoit laissées la continuité des guerres. On appella des lumières de tous les côtés. Les étrangers qui apportoient quelques inventions, quelques connoissances utiles, étoient accueillis; et ce fut dans ces heureuses circonstances, que les agens de la compagnie d'Ostende se présentèrent.

VIII. *Les Suédois prennent part au commerce des Indes. De quelle manière ils le conduisent.*

Un riche négociant de Stockholm, nommé Henri Koning, goûta leurs projets, et les fit

approuver par la diète de 1731. On établit une compagnie des Indes, à laquelle on accorda le privilège exclusif de négocier au-delà du cap de Bonne-Espérance. Son octroi fut borné à quinze ans. On crut qu'il ne falloit pas lui donner plus de durée; soit pour remédier de bonne heure aux imperfections qui se trouvent dans les nouvelles entreprises; soit pour diminuer le chagrin d'un grand nombre de citoyens, qui s'élevoient avec chaleur contre un établissement que la nature et l'empire du climat sembloient repousser. Le desir de réunir le plus qu'il seroit possible, les avantages d'un commerce libre et ceux d'une association privilégiée, firent régler que les fonds ne seroient pas limités, et que tout actionnaire pourroit retirer les siens à la fin de chaque voyage. Comme la plupart des intéressés étoient étrangers, Flamands principalement, il parut juste d'assurer un bénéfice à la nation, en faisant payer au gouvernement quinze cents dalers d'argent, ou 3390 livres par last que porteroit chaque bâtiment.

Cette condition n'empêcha pas la société d'expédier, durant la durée de son octroi, vingt-cinq navires; trois pour le Bengale et vingt-

vingt-deux pour la Chine. Un de ces vaisseaux fit naufrage avec sa cargaison entière, et trois périrent sans chargement. Malgré ces malheurs, les intéressés retirèrent, outre leur capital, huit cens dix-sept et demi pour cent, ce qui montoit, année commune, à cinquante-quatre et demi pour cent : bénéfice infiniment considérable, quoique, sur ce produit, chacun des actionnaires dût faire et payer lui-même ses assurances.

En 1746, la compagnie obtint un nouveau privilège pour vingt ans. Elle fit partir successivement trois vaisseaux pour Surate, et trente-trois pour Canton, dont un fit naufrage avec tous ses fonds, près du lieu de sa destination. Le profit des intéressés fut de huit cent soixante-onze et un quart pour cent, ou de quarante-trois chaque année. Un événement remarquable distingua ce second octroi du premier. Dès 1753, les associés renoncèrent à la liberté dont ils avoient toujours joui, de retirer à volonté leurs capitaux, et se déterminèrent à former un corps permanent. L'état les fit consentir à ce nouvel ordre de choses, en se contentant d'un droit de vingt pour cent sur toutes les marchandises qui se consommeroient dans le royaume,

au lieu de 75,000 liv. qu'il recevoit depuis sept ans pour chaque voyage. Ce sacrifice avoit pour but de mettre la compagnie Suédoise en état de soutenir la concurrence de la compagnie qui venoit de naître à Embden : mais les besoins publics le firent rétracter en 1765. On poussa même l'infidélité jusqu'à exiger tous les arrérages.

Le monopole fut renouvellé, en 1766, pour vingt ans encore. Il prêta à la nation 1,250,000 livres sans intérêt, et une somme double pour un intérêt de six pour cent. La société qui faisoit ces avances, devoit être successivement remboursée de la première, par la retenue des 93,750 livres qu'elle s'engageoit à payer pour chaque navire qui seroit expédié, et de la seconde à quatre époques convenues. Avant le premier janvier 1778, il étoit parti vingt et un vaisseaux, tous pour la Chine, dont quatre étoient encore attendus. Les dix-sept arrivés, sans avoir éprouvé d'événement fâcheux, avoient rapporté vingt-deux millions six cents livres pesant de thé, et quelques autres objets d'une importance beaucoup moindre. On ne peut pas dire précisément quel bénéfice ont produit ces expéditions : mais on doit présumer qu'il a été considé-

rable, puisque les actions ont gagné jusqu'à quarante-deux pour cent. Ce qui est généralement connu, c'est que le dividende fut de douze pour cent en 1770, qu'il a été de six toutes les autres années, et que la compagnie est chargée des assurances depuis 1753.

Ce corps a établi le siège de ses affaires à Gothenbourg, dont la position offroit pour l'expédition des bâtimens, pour la vente des marchandises, des facilités que refusoient les autres ports du royaume. Une préférence si utile a beaucoup augmenté le mouvement de cette rade et le travail de son territoire.

Dans l'origine de la compagnie, ses fonds varioient d'un voyage à l'autre. Ils furent, dit-on, fixés à six millions en 1753, et à cinq seulement, à la dernière convention. Les gens les mieux instruits sont réduits à de simples conjectures sur ce point important. Jamais il ne fut mis sous les yeux du public. Comme les Suédois avoient d'abord beaucoup moins de part à ce capital, qu'ils n'en ont eu depuis, le gouvernement jugea convenable de l'envelopper d'un nuage épais. Pour y parvenir, il fut statué que tout directeur qui révéleroit le nom des associés ou les sommes qu'ils auroient souscrites, seroit suspendu, déposé

même, et qu'il perdroit, sans retour, tout l'argent qu'il auroit mis dans cette entreprise. Cet esprit de mystère, inconcevable dans un pays libre, continua trente-cinq ans. Douze actionnaires devoient, il est vrai, recevoir tous les quatre ans les comptes des administrateurs : mais c'étoit l'administration qui nommoit ces censeurs. Depuis 1767, ce sont les intéressés eux-mêmes qui choisissent les commissaires, et qui écoutent leur rapport dans une assemblée générale. Ce nouvel arrangement aura sans doute diminué la corruption. Le secret de la politique est comme le mensonge : il peut sauver pour un moment les états, et doit les perdre avec le tems. L'un et l'autre ne sont utiles qu'aux méchans.

Le produit des ventes n'a pas été toujours le même. On l'a vu plus ou moins considérable, selon le nombre et la grandeur des vaisseaux employés dans ce commerce, selon la cherte des marchandises au lieu de leur fabrication et leur rareté en Europe. Cependant, on peut assurer qu'il est rarement resté au-dessous de 2,000,000 liv. et ne s'est jamais élevé au-dessus de cinq. Le thé a toujours formé plus de quatre cinquièmes de ces valeurs.

C'est avec des piastres, achetées à Cadix, que ces opérations ont été conduites. Le peu qu'on y a fait entrer d'ailleurs, mérite à peine qu'on s'en souvienne.

Les consommations de la Suède furent d'abord un peu plus considérables qu'elles ne l'ont été dans la suite, parce qu'originairement les productions de l'Asie ne devoient rien au fisc. La plupart furent depuis assujetties à une imposition de vingt ou vingt-cinq pour cent, quelques-unes même, telles que les soieries, passagèrement proscrites. Ces droits ont réduit la consommation annuelle du royaume à 300,000 livres. Tout le reste est exporté, en payant à l'état un huitième pour cent du prix de sa vente. La Suède, vu la foiblesse de son numéraire et la médiocrité de ses ressources intrinsèques, ne peut se permettre un plus grand luxe. On va en voir la preuve.

IX. *Situation actuelle de la Suède.*

La Suède, en y comprenant la partie de la Finlande et de la Laponie qui sont de son domaine, a une étendue prodigieuse. Ses côtes, d'un accès assez généralement difficile, sont embarrassées d'une infinité de rochers et de beaucoup de petites îles, où quelques hom-

mes presque sauvages vivent de leur pêche. L'intérieur du pays est très-montueux. On y trouve cependant des plaines dont le sol, quoique sablonneux, quoique marécageux, quoique rempli de matières ferrugineuses, n'est pas stérile, principalement dans les provinces les plus méridionales. Au Nord de l'empire, le besoin a appris aux peuples qu'on pouvoit vivre d'un pain composé d'écorce de bouleau, de quelques racines et d'un peu de seigle. Pour se procurer une nourriture plus saine et plus agréable, ils ont tenté d'ensemencer des hauteurs, après en avoir abattu et brûlé les arbres. Les plus sages d'entr'eux ont renoncé à cet usage, après avoir observé que le bois et le gazon ne croissent plus sur un terrain pierreux et maigre, épuisé par deux ou trois récoltes assez abondantes. Des lacs, plus ou moins étendus, couvrent de très-grands espaces. On s'est habilement servi de ces amas inutiles d'eau, pour établir, avec le secours de plusieurs rivières, de plusieurs canaux, de plusieurs écluses, une navigation non interrompue, depuis Stockholm jusqu'à Gothenbourg.

Cette esquisse du physique de la Suède porteroit à penser que cette région ne fut jamais

bien peuplée, quoiqu'on l'ait appellée quelquefois la fabrique du genre-humain. Il est vraisemblable que les nombreuses bandes qui en sortoient, et qui, sous le nom si redouté de Goths et de Vandales, ravagèrent, asservirent tant de contrées de l'Europe, n'étoient que des essaims de Scythes et de Sarmates, qui s'y rendoient par le Nord de l'Asie, et qui se poussoient, se remplaçoient successivement. Cependant, ce seroit peut-être une erreur de croire que cette vaste contrée ait toujours été aussi déserte que nous la voyons. Selon toutes les probabilités, elle avoit plus d'habitans, il y a trois siècles, quoique la religion catholique, qu'on y professoit alors, autorisât les cloîtres et prescrivît au clergé le célibat. Le dénombrement de 1751 ne porta le nombre des ames qu'à deux millions deux cent vingt-neuf mille six cent soixante et un. Il étoit augmenté de trois cent quarante-trois mille en 1769. On pense généralement que, depuis cette époque, la population, dont la treizième partie seulement habite les villes, ne s'est pas accrue, qu'elle a même rétrogradé; et c'est la misère, ce sont les maladies épidémiques qu'il faut accuser de ce malheur.

Le nombre des habitans seroit plus grand

en Suède, si elle n'étoit continuellement abandonnée, et souvent sans retour, par un grand nombre de ceux qui y ont pris naissance. On voit dans tous les pays des hommes qui, par curiosité, par inquiétude naturelle et sans objet déterminé, passent d'une contrée dans une autre : mais c'est une maladie qui attaque seulement quelques individus, et ne peut être regardée comme la cause générale d'une émigration constante. Il y a dans tous les hommes un penchant à aimer leur patrie, qui tient plus à des causes morales qu'à des principes physiques. Le goût naturel pour la société ; des liaisons de sang et d'amitié; l'habitude du climat et du langage ; cette prévention qu'on contracte si aisément pour le lieu, les mœurs, le genre de vie auxquels on est accoutumé : tous ces liens attachent un être raisonnable à des contrées où il a reçu le jour et l'éducation. Il faut de puissans motifs pour lui faire rompre à la fois tant de nœuds, et préférer une autre terre où tout sera étranger et nouveau pour lui. En Suède, où toute la puissance étoit entre les mains des états composés des différens ordres du royaume, même celui des paysans, on devoit plus tenir à son pays. Cependant on en sortoit beaucoup ; et il ne falloit pas s'en étonner.

Les terres en culture étoient autrefois partagées en quatre-vingt mille cinquante-deux hemmans ou fermes, qu'il n'étoit pas permis de morceler. Par une erreur plus grossière encore, les loix avoient fixé le nombre des personnes qui pourroient habiter chacune de ces propriétés. Lorsqu'il étoit complet, un père de famille étoit obligé d'expulser lui-même de la maison ses enfans puînés, quelque besoin qu'il pût en avoir pour augmenter la masse de ses productions. On avoit espéré d'opérer par ce réglement le défrichement de terreins incultes et la formation de nouveaux hemmans. Il eût fallu prévoir que des hommes ainsi opprimés, n'auroient ni la volonté, ni les moyens de s'occuper d'établissemens, et que la plupart iroient chercher dans des contrées étrangères, une tranquillité dont leur patrie les privoit si injustement. Ce ne fut qu'en 1748 que le gouvernement ouvrit les yeux. A cette époque, on comprit enfin que le bien public vouloit que les laboureurs n'eussent que l'étendue du sol qu'ils pourroient exploiter convenablement; et la diète les autorisa à diviser leur héritage en autant de portions qu'ils le voudroient. Ce nouvel ordre de choses a déjà diminué les émigrations, et doit amener, avec le tems, l'amélioration de l'agriculture.

Elle étoit, dit-on, assez florissante, lorsque Gustave-Vaza monta sur le trône. Cette opinion manque visiblement de vraisemblance, puisqu'avant cette époque, l'empire n'étoit sorti des horreurs de l'anarchie, que pour passer sous le joug d'une tyrannie étrangère. Au moins est-il certain que depuis, ce premier des arts a toujours été languissant. La nation s'est vue continuellement réduite à tirer de ses voisins une grande partie de ses subsistances, et quelquefois pour six ou sept millions de livres. Plusieurs causes ont contribué à cette infortune. On pourroit placer parmi les plus considérables, la dispersion d'un petit nombre d'hommes sur un trop grand espace. L'éloignement où ils étoient les uns des autres, contraignoit chacun d'eux de pourvoir lui-même à la plupart de ses besoins, et les a tous empêchés de se livrer sérieusement à aucune profession, pas même à l'exploitation des terres.

L'insuffisance des récoltes jettoit l'état dans des embarras continuels. Les arrangemens économiques, imaginés de loin en loin pour en sortir, ne produisoient pas l'effet desiré. On eut enfin, en 1772, le courage de remonter à la principale cause du désordre, et la distillation des grains fut prohibée. Malheureuse-

ment les loix se trouvèrent impuissantes contre la passion qu'avoient les peuples pour cette eau-de-vie; et il fallut en tempérer la sévérité. La condescendance ne fut pas portée, à la vérité, jusqu'à autoriser les citoyens à préparer eux-mêmes cette boisson, comme ils avoient été dans l'usage de le faire : mais le gouvernement s'engagea à leur en fournir pour environ trois cent mille tonneaux de grain, au lieu d'un million de tonneaux qu'on y employoit auparavant.

Depuis cette époque, la Suède a tiré, des marchés étrangers, beaucoup moins de grains. Quelques-uns de ses écrivains économiques ont même prétendu qu'elle pourroit se passer de ce secours, si la nation revenoit de son égarement. Cette opinion trouvera peu de partisans. Il est prouvé, que ce soit le vice du sol, du climat ou de l'industrie, que la même quantité d'hommes, de jours de travail et de capitaux, ne donne dans cette région que le tiers des productions qu'on obtient dans des contrées plus fortunées.

Les mines doivent compenser ces désavantages de l'agriculture. La plupart appartenoient autrefois aux prêtres. Des mains du clergé, elles passèrent, en 1480, dans celles du gou-

vernement. Une révolution encore plus heureuse en a fait depuis l'apanage des particuliers.

Il n'y a que celle d'or, découverte en 1738, qui soit restée au fisc. Comme elle ne rend annuellement que sept ou huit cens ducats, et que ce produit est insuffisant pour les frais de son exploitation, aucun citoyen, aucun étranger n'a offert jusqu'ici de s'en charger.

La mine d'argent de Sala étoit connue dès le onzième siècle. Durant le cours du quatorzième, elle donna vingt-quatre mille marcs, et seulement vingt-un mille deux cent quatre-vingts marcs dans le quinzième. On la vit tomber de plus en plus jusqu'au commencement de celui où nous vivons. Actuellement, elle rend dix-sept à dix-huit cens marcs chaque année. C'est quinze ou seize fois plus que toutes les autres réunies.

L'alun, le soufre, le cobalt, le vitriol, sont plus abondans. Cependant ce n'est rien ou presque rien auprès du cuivre et sur-tout du fer. Depuis 1754 jusqu'en 1768, il fut exporté, chaque année, neuf cent quatre-vingt-quinze mille six cent sept quintaux de ce dernier métal. Alors, il commença à être moins recherché, parce que la Russie en offroit de la même

même qualité à vingt pour cent meilleur marché. Les Suédois se virent réduits à diminuer leur prix ; et il faudra bien qu'ils le baissent encore pour ne pas perdre entiérement la branche la plus importante de leur commerce. Les plus intelligens d'entre eux ont pris le parti de travailler leur fer eux-mêmes, et de le convertir en acier, en fil d'archal, en clous, en canons, en ancres, en d'autres usages de nécessité première pour les autres peuples ; et le gouvernement a sagement excité cette industrie par des gratifications. Ces faveurs ont été généralement approuvées. On s'est partagé sur les graces accordées à d'autres manufactures.

Il n'y en avoit proprement aucune dans le royaume à l'époque mémorable qui lui rendit sa liberté. Deux partis ne tardèrent pas à la diviser. Une faction montra une passion démesurée pour les fabriques ; et sans distinguer celles qui pouvoient convenir à l'état de celles qui devoient lui nuire, il leur prodigua à toutes les encouragemens les plus excessifs. C'étoit un grand désordre. On n'en sortit que pour tomber dans un excès aussi révoltant. La faction opposée ayant prévalu, elle montra autant d'éloignement pour les manufactures de néces-

sité que pour celles qui étoient uniquement de luxe, et les priva les unes et les autres des privilèges et des récompenses, dont on les avoit comme accablées. Elles n'avoient pris aucune consistance, malgré les prodigalités du fisc. Leur chûte totale suivit la suppression de ces dons énormes. Les artistes étrangers, les nationaux mêmes disparurent. On vit s'évanouir le beau rêve d'une grande industrie; et la nation se trouva presqu'au même point où elle étoit avant 1720.

Les pêcheries n'ont pas eu la même destinée que les arts. La seule qui mérite d'être envisagée sous un point de vue politique, c'est celle du harang. Elle ne remonte pas au-delà de 1740. Avant cette époque, ce poisson fuyoit les côtes de Suède. Alors il se jetta sur celle de Gothenbourg, et ne s'en est pas retiré depuis. La nation en consomme annuellement quarante mille barils, et l'on en exporte cent soixante mille, qui, à raison de 13 livres 15 sols chacun, forment à l'état un revenu de 2,200,000 livres.

On ne jouissoit pas encore de cet avantage, lorsque le gouvernement décida que les navigateurs étrangers ne pourroient introduire dans ses ports que les denrées de leur pays;

qu'ils ne pourroient pas même porter ces marchandises d'une rade du royaume à l'autre. Cette loi célèbre, connue sous le nom de *placard des productions*, et qui est de 1724, ressuscita la navigation, anéantie depuis long-tems par les malheurs des guerres. Un pavillon inconnu par-tout, se montra sur toutes les mers. Ceux qui l'aborroient ne tardèrent pas à acquérir de l'habileté et de l'expérience. Leurs progrès parurent même à des politiques éclairés devenir trop considérables pour un pays dépeuplé. Ils pensèrent qu'il falloit s'en tenir à l'exportation des productions de l'état, à l'importation de celles dont il avoit besoin, et abandonner le commerce purement de fret. Ce système a été vivement combattu. D'habiles gens ont cru, que bien loin de gêner cette branche d'industrie, il convenoit de l'encourager, en abolissant tous les réglemens qui la contrarient. Le droit exclusif de passer le Sund, fut anciennement attribué à un petit nombre de villes désignées sous le nom de *Staple*. Tous les ports même situés au Nord de Stockholm et d'Abo, furent asservis à porter leurs denrées à l'un de ces entrepôts, et à s'y pourvoir des marchandises de la Baltique, qu'ils auroient pu se procurer, de la première

main, à meilleur marché. Ces odieuses distinctions, imaginées dans des tems barbares et qui tendent à favoriser le monopole des marchands, existent encore. Les spéculateurs les plus sages, en matière d'administration, desirent qu'elles soient anéanties; afin qu'une concurrence plus universelle produise une plus grande activité

A juger du commerce de la Suède par le nombre des navires qu'il occupe, on le croiroit très important. Cependant, si l'on veut considérer que cette région ne vend que du brai, du goudron, de la potasse, des planches, du poisson et des métaux grossiers, on apprendra sans étonnement que ses exportations annuelles ne passent pas 15,000,000 livres. Les retours seroient encore d'un quart plus foibles, s'il falloit s'en rapporter à l'autorité des douanes. Mais il est connu que si elles sont trompées de cinq pour cent sur ce qui sort, elles le sont de vingt-cinq pour cent sur ce qui entre. Dans cette supposition, il y auroit un équilibre presque parfait entre ce qui est vendu; ce qui est acheté; et le royaume ne gagneroit ni ne perdroit dans ses liaisons extérieures. Des personnes infiniment versées dans ces matières, prétendent même que la balance lui

est défavorable et qu'il n'a rempli jusqu'ici le vuide que cette infériorité devoit mettre dans son numéraire, qu'avec le secours des subsides qui lui ont été accordés par des puissances étrangères. C'est à la nation à redoubler ses efforts pour sortir d'un état si fâcheux. Voyons si ses troupes sont mieux ordonnées.

Avant Gustave-Vasa, tout Suédois étoit militaire. Au cri du besoin public, le laboureur quittoit sa charrue et prenoit son arc. La nation entière se trouvoit aguerrie par des troubles civils, qui malheureusement ne discontinuoient pas. L'état ne soudoyoit alors que cinq cents soldats. En 1542, ce foible corps fut porté à six mille hommes. Pour être déchargée de leur entretien, la nation desiroit qu'on leur assignât une portion des domaines de la couronne. Ce projet, long-tems contrarié par des intérêts particuliers, fut enfin exécuté. Charles XI reprit les terres royales que ses prédécesseurs, principalement la reine Christine, avoient prodiguées à leurs favoris, et il y plaça la partie la plus précieuse de l'armée.

Elle est actuellement composée d'un corps de douze mille vingt-huit hommes, toujours assemblé, indifféremment formé d'étrangers et régnicoles, ayant une solde régulière, et

que le soldat conduit par son état d'une province d'un royaume dans une autre province, d'un royaume au fond d'un royaume éloigné, devoit toujours être prêt à partir gaiement au premier coup du tambour, au premier son de la trompette : que les travaux de la campagne languissoient, lorsqu'ils n'étoient pas secondés par une nombreuse famille ; et qu'il falloit par conséquent que le laboureur se mariât, tandis que le séjour sous des tentes, l'habitation des camps, les hasards du métier de la guerre, demandoient un célibataire dont aucune liaison douce n'amollît le courage, et qui pût vivre par-tout sans aucune prédilection locale, et exposer à tout moment sa vie sans regret : que la perfection de la discipline militaire se perdoit sans des exercices continuels, tandis que les champs ne laissant de repos et ne souffrant d'intermission que dans la saison rigoureuse qui séparoit les armées et qui endurcissoit le sol, les mêmes mains étoient peu propres à manier l'épée et à pousser le soc de la charrue : que les deux états supposoient l'un et l'autre une grande expérience, et qu'en les réunissant dans une même personne, c'étoit un moyen sûr de n'avoir que de médiocres agriculteurs et de mauvais

leur soldats: que ces terres qu'on leur distribuoit deviendroient héréditaires ou reviendroient à l'état; qu'héréditaires, bientôt il n'en resteroit plus à d'autres propriétaires; et que rendues à l'état, c'étoit d'un moment à l'autre précipiter dans la mendicité une multitude d'enfans de l'un et de l'autre sexe, et peupler un royaume au bout de cinq ou six campagnes de malheureux orphelins. En un mot, que la pratique des Bostels leur paroissoit si pernicieuse qu'ils ne balançoient pas à la placer au nombre des causes qui rendoient les disettes de grain si fréquentes en Suède.

Sa situation l'a déterminée à former deux corps très-différens de marine : l'un d'un grand nombre de galères et de quelques prames pour la défense de ses côtes remplies d'écueils : l'autre de vingt-quatre vaisseaux de ligne et de vingt-trois frégates pour des parages plus éloignés. Tous deux étoient dans un délabrement inexprimable, en 1772. Depuis cette époque, on s'est occupé de la réparation de ces bâtimens, la plupart construits de sapin, parce que le pays n'a que peu de chênes, et qui tomboient presque tous de vétusté. Il se peut que la Suède ait un besoin absolu de toutes ses galères : mais pour ses vaisseaux,

il faudra bien qu'elle se détermine à en diminuer le nombre. Ses facultés ne lui permettront jamais d'en armer même la moitié.

Le revenu public de cette puissance ne passe pas seize ou dix-sept millions de livres. Il est formé par un impôt sur les terres, par le produit des douanes, par des droits sur le cuivre, le fer et le papier timbré, par une capitation et un don gratuit, par quelques autres branches moins considérables. C'est bien peu pour les besoins du gouvernement. Encore faut-il trouver dans cette foible somme de quoi acquitter les dettes.

Elles montoient à 7,500,000 livres, lorsque Charles XI arriva au trône. Ce prince, économe de la manière dont il convient aux souverains de l'être, les paya. Il fit plus. Il rentra dans plusieurs des domaines conquis en Allemagne et qui avoient été engagés à des voisins puissans. Il retira les diamans de la couronne, sur lesquels on avoit emprunté en Hollande des sommes considérables. Il fortifia les places frontières. Il secourut ses alliés, et arma souvent des escadres pour maintenir sa supériorité dans la mer Baltique. Les événemens qui suivirent sa mort, replongèrent les finances dans le chaos d'où il les avoit tirées. Le dé-

sordre a été toujours en augmentant, malgré les subsides prodigués par la France et quelques autres secours moins considérables. En 1772, l'état devoit six cent trois tonnes d'or, ou 90,450,000 livres qui, pour un intérêt de quatre et demi pour cent payoient aux nationaux ou aux étrangers, 4,070,250 liv. A cette époque, il n'y avoit pas plus de deux millions d'argent en circulation dans le royaume. Les affaires publiques et particulières se traitoient avec le papier d'une banque appartenant à l'état et garantie par les trois premiers ordres de la république. Cet établissement a eu des censeurs, il a eu des panégyristes. A-t-il été utile, a-t-il été funeste à la nation? Le problème n'est pas résolu.

La pauvreté n'étoit pas toutefois la plus dangereuse maladie qui travaillât la Suède. De plus grandes calamités la bouleversoient. L'esprit de discorde mettoit tout en fermentation. La haine et la vengeance étoient les principaux ressorts des événemens. Chacun regardoit l'état comme la proie de son ambition ou de son avarice Ce n'étoit plus pour le service public que les places avoient été créées, c'étoit pour l'avantage particulier de ceux qui y étoient montés. La vertu et les talens étoient plutôt

un obstacle à la fortune qu'un moyen d'élévation. Les assemblées nationales ne présentoient que des scènes honteuses ou violentes. Le crime étoit impuni et se montroit avec audace. La cour, le sénat, tous les ordres de la république étoient remplis d'une défiance universelle. On cherchoit à se détruire réciproquement avec la plus opiniâtre fureur. Lorsque l'on manquoit de moyens prompts et voisins, on les alloit chercher au loin; et l'on ne rougissoit pas de conspirer avec des étrangers contre sa patrie.

Ces désordres avoient leur source dans la constitution arrêtée en 1720. A un despotisme révoltant, on avoit substitué une liberté mal combinée. Les pouvoirs, destinés à se balancer, à se contenir, n'étoient, ni clairement énoncés, ni sagement distribués. Aussi commencèrent-ils à se heurter six ans après leur formation. Rien n'en pouvoit empêcher le choc. Ce fut une lutte continuelle entre le chef de l'état qui tendoit sans cesse à acquérir de l'influence dans la confection des loix, et la nation jalouse d'en conserver toute l'exécution. Les differens ordres de la république disputoient, avec le même acharnement, sur l'étendue de leurs prérogatives.

Ces combats où alternativement on triomphoit et l'on succomboit, jettèrent une grande instabilité dans les résolutions publiques. Ce qui avoit été arrêté dans une diète étoit prohibé dans la suivante, pour être rétabli de nouveau et de nouveau réformé. Dans le tumulte des passions, le bien général étoit oublié, méconnu ou trahi. Les sources de la félicité des citoyens tarissoient de plus en plus, et toutes les branches d'administration portoient l'empreinte de l'ignorance, de l'intérêt ou de l'anarchie. Une corruption, la plus ignominieuse peut-être dont jamais aucune société ait été infectée, vint mettre le comble à tant d'infortunes.

Deux factions, dans lesquelles toutes les autres s'étoient fondues, divisoient l'état. Celle des *Chapeaux* sembloit occupée du projet de rendre à la Suède ses anciennes forces, en recouvrant les riches possessions que le malheur des guerres en avoit séparées Elle s'étoit livrée à la France qui pouvoit avoir quelque intérêt à favoriser cette ambition. La faction des *Bonnets* étoit déclarée pour la tranquillité. Sa modération l'avoit rendue agréable à la Russie, qui ne vouloit point être traversée dans ses entreprises. Les deux cours, principalement

celle de Versailles, avoient ouvert leurs trésors à ces vils factieux. Leurs chefs s'appliquoient à eux-mêmes la meilleure partie de ces profusions aveugles. Avec le reste, ils achetoient des voix. Elles étoient toujours à bas prix : mais aussi n'avoient-elles que rarement quelque consistance. Rien n'étoit plus commun que de voir un membre de la diète vendre son suffrage, après l'avoir vendu. Il n'étoit pas même extraordinaire qu'il se fît payer en même tems des deux côtés.

La malheureuse situation où se trouvoit réduit un état qui paroissoit libre, nourrissoit l'esprit de servitude qui avilit la plupart des contrées de l'Europe. Elles se vantoient de leurs fers, en voyant les maux que soufiroit une nation qui avoit brisé ses chaînes. Personne ne vouloit voir que la Suède avoit passé d'un excès à un autre ; que pour éviter l'inconvénient des volontés arbitraires, on étoit tombé dans les désordres de l'anarchie. Les loix n'avoient pas su concilier les droits particuliers des individus avec les droits de la société, avec les prérogatives dont elle doit jouir pour la sûreté commune de tous ceux qui la composent.

Dans cette fatale crise, il convenoit à la

Suéde, de confier au fantôme de roi qu'elle avoit formé, un pouvoir suffisant pour sonder les plaies de l'état, et pour y appliquer les remèdes convenables. C'est le plus grand acte de souveraineté que puisse faire un peuple ; et ce n'est pas perdre sa liberté que d'en remettre la direction à un dépositaire de confiance, en veillant à l'usage qu'il fera de ce pouvoir commis.

Cette résolution auroit comblé les Suédois de gloire, et fait leur bonheur. Elle auroit rempli les esprits de l'opinion de leurs lumières et de leur sagesse. En se refusant à un parti si nécessaire, ils ont réduit le chef de l'état à s'emparer de l'autorité. Il régne aux conditions qu'il a voulu prescrire ; et il ne reste à ses sujets de droits, que ceux dont sa modération ne lui a pas permis de les dépouiller.

Nous ne sommes pas placés à la distance convenable, pour occuper nos lecteurs de cette révolution. C'est au tems à révéler ce qu'il importeroit à l'historien de savoir, pour en parler avec exactitude. Comment discerner ceux qui ont secondé les vues du souverain par des motifs généreux, de ceux qui s'y sont prêtés par des vues abjectes ? Il les con-

noît, lui : mais le cœur des rois est un sanctuaire impénétrable d'où l'estime et le mépris s'échappent rarement pendant leur vie, et dont la clef ne se perd que trop souvent à leur mort. D'ailleurs ne sont-ils pas exposés comme nous aux prestiges de la passion, et sont-ils des meilleurs dispensateurs de l'éloge et du blâme ? Les jugemens de leurs sujets sont également suspects. Entre des voix confuses et contradictoires qui s'élèvent en même tems, qui démêlera le cri de la vérité du murmure sourd et secret de la calomnie, ou le murmure sourd et secret de la vérité du cri de la calomnie ? Il faut attendre que l'intérêt et la flatterie aient cessé de s'expliquer, et la terreur d'imposer silence. C'est alors qu'il sera permis de prendre la plume, sans s'exposer au soupçon de capter bassement la bienveillance de l'homme puissant, ou de braver insolemment son autorité vengeresse. Si nous nous taisons, la postérité parlera. Il le sait. Heureux, s'il peut jouir d'avance de son approbation ! Malheur à lui ! malheur à ses peuples s'il dédaignoit ce tribunal !

Passons maintenant aux liaisons formées aux Indes par le roi de Prusse.

X. *Le roi de Prusse forme à Embden une compagnie pour les Indes. Caractère de ce prince. Sort de son établissement.*

Ce prince, dans l'âge des plaisirs, eut le courage de préférer à la molle oisiveté des cours, l'avantage de s'instruire. Le commerce des premiers hommes du siècle, et ses réflexions, mûrissoient dans le secret son génie, naturellement actif, naturellement impatient de s'étendre. Ni la flatterie ni la contradiction ne purent jamais le distraire de ses profondes méditations. Il forma de bonne heure le plan de sa vie et de son règne. On osa prédire à son avénement au trône, que ses ministres ne seroient que ses secrétaires; les administrateurs de ses finances, que ses commis; ses généraux, que ses aides-de-camp. Des circonstances heureuses le mirent à portée de développer aux yeux des nations des talens acquis dans la retraite. Saisissant avec une rapidité qui n'appartenoit qu'à lui le point décisif de ses intérêts, Frédéric attaqua une puissance qui avoit tenu ses ancêtres dans la servitude. Il gagna cinq batailles contre elle, lui enleva la meilleure de ses provinces, et fit la paix aussi à propos qu'il avoit fait la guerre.

En cessant de combattre, il ne cessa pas d'agir. On le vit aspirer à l'admiration des mêmes peuples, dont il avoit été la terreur. Il appella tous les arts à lui, et les associa à sa gloire. Il réforma les abus de la justice, et dicta lui-même des loix pleines de sagesse. Un ordre simple, invariable, s'établit dans toutes les parties de l'administration. Persuadé que l'autorité du souverain est un bien commun à tous les sujets, une protection dont ils doivent tous également jouir, il voulut que chacun d'eux eût la liberté de l'approcher et de lui écrire. Tous les instans de sa vie étoient consacrés au bien de ses peuples. Ses délassemens mêmes leur étoient utiles. Ses ouvrages d'histoire, de morale, de politique étoient remplis de vérités pratiques. On vit régner jusque dans ses poésies des idées profondes, et propres à répandre la lumière. Il s'occupoit du soin d'enrichir ses états; lorsque des événemens heureux le mirent en possession de l'Oost-Frise en 1744.

Embden, capitale de cette petite province, passoit, il y a deux siècles, pour un des meilleurs ports de l'Europe. Les Anglais, forcés de quitter Anvers, en firent le centre de leurs liaisons avec le continent. Les Hollan-

dais, après avoir aspiré long-tems et inutilement à se l'approprier, en étoient devenus jaloux, jusqu'à travailler à le combler. Tout indiquoit que c'étoit un lieu propre à devenir l'entrepôt d'un grand commerce. L'éloignement où étoit ce foible pays de la masse des forces Prussiennes, pouvoit exposer à quelques inconvéniens : mais Frédéric espéra que la terreur de son nom contiendroit la jalousie des puisances maritimes. Dans cette persuasion, il voulut qu'en 1751, une compagnie pour les Indes Orientales, fût établie à Embden.

Le fonds de la nouvelle société, divisée en deux mille actions, étoit de 3,956,000 liv. Il fut principalement formé par les Anglais et les Hollandais, malgré la sévérité des loix portées par leurs gouvernemens pour l'empêcher. On étoit encouragé à ces spéculations par la liberté indéfinie dont on devoit jouir, en payant au souverain trois pour cent de toutes les ventes qui seroient faites. L'événement ne répondit pas aux espérances. Six vaisseaux, partis successivement pour la Chine, ne rendirent aux intéressés que leur capital, et un bénéfice de demi pour cent chaque année. Une autre compagnie qui se forma, peu de

tems après dans le même lieu pour le Bengale, fut encore plus malheureuse. Un procès, dont vraisemblablement on ne verra jamais la fin, est tout ce qui lui reste des deux seules expéditions qu'elle ait tentées. Les premières hostilités de 1756 suspendirent les opérations de l'un et l'autre corps ; mais leur dissolution ne fut prononcée qu'en 1763.

C'est le seul échec qu'ait essuyé la grandeur du roi de Prusse. Nous n'ignorons pas qu'il est difficile d'apprécier ses contemporains : on les voit de trop près Les princes sont sur-tout ceux qu'on peut le moins se flatter de bien connoître. La renommée en parle rarement sans passion. C'est le plus souvent d'après les bassesses de la flatterie, d'après les injustices de l'envie, qu'ils sont jugés. Le cri confus de tous les intérêts, de tous les sentimens qui s'agitent et changent autour d'eux, trouble ou suspend le jugement des sages même.

Cependant, s'il étoit permis de prononcer, d'après une multitude de faits liés les uns aux autres, on diroit de Frédéric qu'il sut dissiper les complots de l'Europe conjurée contre lui ; qu'il joignit à la grandeur et à la hardiesse des entreprises, un secret impénétrable dans les

moyens ; qu'il changea la manière de faire la guerre, qu'on croyoit, avant lui, portée à sa perfection ; qu'il montra un courage d'esprit, dont l'histoire lui fournissoit peu de modèles ; qu'il tira de ses fautes mêmes plus d'avantages que les autres n'en savent tirer de leurs succès ; qu'il fit taire d'étonnement, ou parler d'admiration toute la terre, et qu'il donna autant d'éclat à sa nation, que d'autres souverains en reçoivent de leurs peuples.

Ce prince présente un front toujours menaçant. L'opinion qu'il a donnée de ses talens ; le souvenir sans cesse présent de ses actions ; un revenu annuel de 70,000,000 livres ; un trésor de plus de deux cens ; une armée de cent quatre-vingt mille hommes : tout assure sa tranquillité. Malheureusement, elle n'est pas utile à ses sujets comme elle le fut autrefois. Ce monarque continue à laisser les Juifs à la tête de ses monnoies, où ils ont introduit un très-grand désordre. Il n'a point secouru les plus riches négocians de ses provinces, que ses opérations avoient ruinés. Il a mis dans ses mains les manufactures les plus considérables de son pays. Ses états sont remplis de monopoles, destructeurs de toute industrie. Des peuples dont il fut l'idole, ont été livrés à

l'avidité d'une foule de brigands étrangers. Cette conduite a inspiré une défiance si universelle, soit au-dedans, soit au dehors de la Prusse, qu'il n'y a point de hardiesse à assurer que les efforts qui se font pour ressusciter la compagnie d'Embden seront inutiles.

O Frédéric; Frédéric! tu reçus de la nature une imagination vive et hardie, une curiosité sans bornes, du goût pour le travail, des forces pour le supporter. L'étude du gouvernement, de la politique, de la législation, occupa ta jeunesse. L'humanité par-tout enchaînée, par-tout abattue, essuya ses larmes à la vue de tes premiers travaux, et sembla se consoler de ses malheurs, dans l'espérance de trouver en toi son vengeur. Elle augura et bénit d'avance tes succès. L'Europe te donna le nom de roi philosophe.

Lorsque tu parus sur le théâtre de la guerre, la célérité de tes marches, l'art de tes campemens, l'ordre de tes batailles étonnèrent toutes les nations. On ne cessoit d'exalter cette discipline inviolable de tes troupes, qui leur assuroit la victoire; cette subordination méchanique qui ne fait de plusieurs armées qu'un corps, dont tous les mouvemens dirigés par une impulsion unique, frappent à la fois

au même but. Les philosophes mêmes, prévenus par l'espoir dont tu les avois remplis, énorgueillis de voir un ami des arts et des hommes parmi les rois, applaudissoient peut-être à tes succès sanglans. Tu fus regardé comme le modèle des rois guerriers.

Il existe un titre plus glorieux : c'est celui de roi citoyen. On ne l'accorde pas aux princes qui, confondant les erreurs et les vérités, la justice et les préjugés, les sources du bien et du mal, envisagent les principes de la morale comme des hypothèses de métaphysique, ne voient dans la raison qu'un orateur gagé par l'intérêt. O si l'amour de la gloire s'étoit éteint au fond de ton cœur ! Si ton ame, épuisée par tes grandes actions, avoit perdu son ressort et son énergie ! Si les foibles passions de la vieillesse vouloient te faire rentrer dans la foule des rois ! Que deviendroit ta mémoire ? que deviendroient les éloges que toutes les bouches de la renommée, que la voix immortelle des lettres et des arts t'ont prodigués ? Mais non : ton règne et ta vie ne seront pas un problème dans l'histoire. R'ouvre ton cœur aux sentimens nobles et vertueux qui firent tes premières délices. Occupe tes derniers jours du bonheur de tes peuples. Prépare la félicité des généra-

tions futures, par la félicité de la génération actuelle. La puissance de la Prusse appartient à ton génie. C'est toi qui l'as créée, c'est toi qui la soutiens. Il faut la rendre propre à l'état qui te doit sa gloire.

Que ces innombrables métaux enfouis dans tes coffres, en rentrant dans la circulation, rendent la vie au corps politique : que tes richesses personnelles, qu'un revers peut dissiper, n'aient désormais pour base que la richesse nationale, qui ne tarira jamais : que tes sujets courbés sous le joug intolérable d'une administration violente et arbitraire, retrouvent les tendresses d'un père, au lieu des vexations d'un oppresseur : que des droits exorbitans sur les personnes et les consommations, cessent d'étouffer également la culture et l'industrie : que les habitans de la campagne sortis d'esclavage, que ceux des villes véritablement libres, se multiplient au gré de leurs penchans et de leurs efforts. Ainsi tu parviendras à donner de la stabilité à l'empire que tes qualités brillantes ont illustré, ont étendu ; tu seras placé dans la liste respectable et peu nombreuse des rois citoyens.

Ose davantage : donne le repos à la terre. Que l'autorité de ta médiation, que le pouvoir

de tes armes, forcent à la paix des nations inquiètes. L'univers est la patrie d'un grand homme; c'est le théâtre qui convient à tes talens : deviens le bienfaiteur de tous les peuples.

Tel étoit le discours que je t'adressois, au sein du repos où tu te flattois d'achever une carrière honorée : semblable, s'il est permis de le dire, à l'éternel vers lequel l'hymne s'élève de toutes les contrées de la terre, lorsqu'un grand événement te fit reprendre ton tonnere. Une puissance qui ne consulta jamais que son agrandissement sur les motifs de faire la guerre ou la paix, sans égard pour la constitution germanique, ni pour les traités qui la garantissent; sans respect pour le droit des gens et des familles; au mépris des loix usuelles et générales de l'hérédité; cette puissance forme des prétentions, rassemble des armées, envahit dans sa pensée la dépouille des princes trop foibles pour lui résister, et menace la liberté de l'empire. Tu l'as prévenue. Le vieux lion a secoué sa crinière. Il est sorti de sa demeure en rugissant; et son jeune rival en a frémi. Frédéric, jusqu'à ce moment, s'étoit montré fort. L'occasion de se montrer juste s'est présentée, et il l'a saisie. L'Europe

a retenti des vœux qu'on faisoit pour ses efforts : c'est qu'il n'étoit alors, ni un conquérant ambitieux, ni un commerçant avide, ni un usurpateur politique. On l'avoit admiré, et il sera béni. J'avois gravé au pied de sa statue : LES PUISSANCES LES PLUS FORMIDABLES DE L'EUROPE SE RÉUNIRENT CONTRE LUI, ET DISPARURENT DEVANT LUI. J'en graverai une moins fastueuse, mais plus instructive et plus noble. PEUPLES, IL BRISA LES CHAINES QU'ON VOUS PRÉPAROIT. PRINCES DE L'EMPIRE GERMANIQUE, IL NE SERA PAS TOUJOURS. SONGEZ A VOUS.

XI. *Etablissement des Espagnols aux Philippines. Description de ces îles.*

Rien n'est grand, rien ne prospère dans les monarchies, sans l'influence du maître qui les gouverne : mais il ne dépend pas uniquement d'un monarque de faire tout ce qui convient au bonheur de ses peuples. Il trouve quelquefois de puissans obstacles dans les opinions, dans le caractère, dans les dispositions de ses sujets. Ces opinions, ce caractère, ces dispositions peuvent sans doute être corrigés : mais la révolution se fait souvent long-tems attendre ; et elle n'est pas encore arrivée pour les Philippines.

Les Philippines, anciennement connues sous le nom de Manilles, forment un Archipel immense à l'Est de l'Asie. Elles s'étendent depuis le sixième jusqu'au vingt-cinquième degré Nord, sur une largeur inégale de quarante à deux cents lieues. Dans leur nombre, qui est prodigieux, on en distingue treize ou quatorze plus considérables que les autres.

Ces îles offrent aux yeux attentifs un spectacle terrible et majestueux. Elles sont couvertes de basalte, de lave, de scories, de verre noir, de fer fondu, de pierres grises et friables remplies des débris du règne animal et végétal, de soufre tenu en fusion par l'action continuelle des feux souterrains, d'eaux brûlantes qui communiquent avec des flammes cachées. Tous ces grands accidens de la nature sont l'ouvrage des volcans éteints, des volcans qui brûlent encore, et de ceux qui se forment dans ces ateliers profonds, où des matières combustibles sont toujours en fermentation. Il n'y a point de hardiesse à conjecturer que ces contrées qu'on peut compter entre les plus anciennes du globe, approchent plus près que les autres de leur destruction.

Les cendres dont ces fourneaux immenses couvrent depuis des siècles, la surface d'un sol

profond ; le remuement des campagnes, sans cesse renouvellé par des tremblemens de terre ; les chaleurs ordinaires à tous les pays situés sous la Zone Torride ; l'humidité que le voisinage de l'Océan, les hautes montagnes, des forêts aussi anciennes que le monde, entretiennent habituellement dans ces régions : telles sont vraisemblablement les causes de la fécondité presqu'incroyable des Philippines. La plupart des oiseaux, des quadrupèdes, des plantes, des fruits, des arbres qu'on voit dans le reste de l'Asie, se retrouvent dans cet Archipel, et presque tout y est de meilleure qualité. On y découvre même quelques végétaux qui ne sont pas apperçus ailleurs. Si un naturaliste intelligent parcouroit ces îles avec la liberté et les secours convenables, il enrichiroit sûrement les sciences d'une multitude de connoissances curieuses, utiles et intéressantes.

Malheureusement, le climat n'est pas aussi agréable aux Philippines que le sol y est fertile. Si les vents de terre et de mer y entretiennent durant six mois une plus grande température que leur position ne le promettroit ; pendant le reste de l'année, les cieux sont embrâsés des feux du tonnerre, les cam-

pagnes sont inondées par des pluies continuelles. Cependant l'air n'est pas mal-sain. A la vérité, le tempérament des étrangers est un peu affoibli par une transpiration trop abondante : mais les naturels du pays poussent très-loin la carrière de leur vie, sans éprouver d'autres infirmités que celles auxquelles l'homme est assujetti par-tout.

Le centre de ces îles montueuses est occupé par des sauvages, qui en paroissent les plus anciens habitans. Quelle que soit leur origine, ils sont noirs, et ont la plupart les cheveux crêpus. Leur taille n'est pas élevée, mais ils sont robustes et nerveux. Quelquefois une famille entière forme une petite société ; le plus souvent chaque individu vit seul avec sa compagne. Jamais ils ne quittent leurs arcs et leurs flèches. Accoutumés au silence des forêts, le moindre bruit paroît les alarmer. Leur vie est toute animale. Les fruits, les racines qu'ils trouvent dans les bois, sont leur unique nourriture ; et lorsqu'ils ont épuisé un canton, ils en vont habiter un autre. Les efforts qu'on a faits pour les subjuguer, ont toujours été vains ; parce qu'il n'y a rien de si difficile que de dompter des peuples errans dans des lieux inaccessibles.

Les plaines, dont on les a chassés, ont été successivement occupées par des colonies venues de Malaca, de Siam, de Macassar, de Sumatra, de Bornéo, des Moluques et d'Arabie. Les mœurs de ces colons étrangers, leurs idiômes, leur religion, leur gouvernement ne permettent pas de se méprendre sur leur origine.

XII. *Les Espagnols et les Portugais se disputent la possession des Philippines.*

Magellan fut le premier Européen qui reconnut ces îles. Mécontent du Portugal, sa patrie, il étoit passé au service de Charles-Quint; et par le détroit qui, depuis, porta son nom, il arriva en 1521 aux Manilles, d'où, après sa mort, ses lieutenans se rendirent aux Moluques, découvertes dix ou onze ans auparavant par les Portugais. Ce voyage auroit eu vraisemblablement des suites remarquables, si elles n'avoient été arrêtées par la combinaison dont on va rendre compte.

Tandis qu'au quinzième siècle, les Portugais s'ouvroient la routes des Indes Orientales, et se rendoient les maîtres des épiceries et des manufactures qui avoient toujours fait les délices des nations policées, les Espagnols

s'assuroient, par la découverte de l'Amérique, plus de trésors que l'imagination des hommes n'en avoit jusqu'alors desiré. Quoique les nations suivissent leurs vues d'agrandissement dans des régions bien séparées, il parut possible qu'on se rencontrât. Leur antipathie auroit rendu cet événement dangereux. Pour le prévenir, le pape fixa, en 1493, les prétentions respectives, par une suite de ce pouvoir universel et ridicule que les pontifes de Rome s'étoient arrogé depuis plusieurs siècles, et que l'ignorance idolâtre, de deux peuples également superstitieux, prolongeoit encore pour associer le ciel à leur avarice. Il donna à l'Espagne tout le pays qu'on découvriroit à l'Ouest du Méridien, pris à cent lieues des Açores, et au Portugal tout ce qu'il pourroit conquérir à l'Est de ce Méridien. L'année suivante, les puissances intéressées convinrent, d'elles-mêmes, à Tordésillas, de placer la ligne de démarcation à trois cent soixante-dix lieues des îles du cap Verd. C'étoit aux yeux les plus clair-voyans une précaution superflue. A cette époque, personne ne connoisoit assez la théorie de la terre, pour prévoir que les navigateurs d'une couronne, poussant leurs découvertes du côté de l'Ouest, et les navi-

gateurs de l'autre du côté de l'Est, arriveroient tôt ou tard au même terme. L'expédition de Magellan démontra cette vérité.

La cour de Lisbonne ne dissimula pas les inquiétudes que lui causoit cet événement. On la voyoit déterminée à tout hasarder plutôt qu'à souffrir qu'un rival, déjà trop favorisé par la fortune, vînt lui disputer l'empire des mers d'Asie. Toutefois, avant de se commettre avec le seul peuple dont les forces maritimes fussent alors redoutables, elle crut devoir tenter les voies de la conciliation. Ce moyen réussit plus facilement qu'il n'étoit naturel de l'espérer.

Charles-Quint, que des entreprises trop vastes et trop multipliées réduisoient à des besoins fréquens, abandonna irrévocablement, en 1529, pour 350,000 ducats ou pour 2,598,750 livres toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur les pays reconnus en son nom dans l'Océan Indien; il étendit même la ligne de la démarcation Portugaise jusqu'aux îles des Larrons. C'est du moins ce que disent les historiens Portugais. Car les écrivains Castillans veulent que leur monarque se soit réservé la faculté de reprendre la discussion de ses droits, et de les faire valoir si la décision lui étoit favorable : mais seulement après avoir remboursé l'argent qu'il touchoit.

Le traité de Sarragosse eut le sort ordinaire aux conventions politiques.

XIII. *L'Espagne forme des établissemens aux Philippines. Raisons qui en ont empêché le succès.*

Philippe II reprit, en 1564, le projet de soumettre les Manilles. L'Espagne étoit trop affoiblie par ses conquêtes d'Amérique, pour imaginer de fonder à l'extrémité des Indes Orientales, un nouvel empire par la violence. Les voies douces de la persuasion entrèrent pour la première fois dans son plan d'agrandissement. Elle chargea quelques missionnaires de lui acquérir des sujets, et ils ne trompèrent pas entiérement son attente.

Les hommes, autrefois idolâtres ou Mahométans, que la religion chrétienne soumit à l'Espagne, sur les côtes, n'étoient pas tout-à-fait sauvages, comme ceux de l'intérieur des terres. Ils avoient des chefs, des loix, des maisons, quelques arts imparfaits. Plusieurs connoissoient un peu de culture. La propriété des champs qu'ils avoient semés leur fut assurée et le bonheur dont ils jouissoient fit désirer des possessions à d'autres. Les moines, chargés d'en faire la distribution, ré-

servèrent pour eux les portions les plus étendues, les mieux situées, les plus fertiles de ce sol immense; et le gouvernement leur en fit une cession formelle.

On se promettoit beaucoup de ces arrangemens, tout imparfaits qu'ils étoient. Plusieurs causes se sont réunies pour en empêcher le succès.

D'abord, la plupart des missionnaires élevés dans l'ignorance et l'oisiveté des cloîtres n'ont pas, comme il le falloit, excité au travail les Indiens qu'ils avoient sous leur direction. On peut même dire qu'ils les en ont détournés, pour les occuper sans cesse de cérémonies, d'assemblées, de solemnités religieuses. Un système aussi contraire à tout culte raisonnable qu'à la saine politique, a laissé dans le néant les terres distribuées aux peuples assujettis. Celles même de leurs aveugles conducteurs ont été peu et mal cultivées, peut-être parce que le gouvernement fait distribuer tous les ans à ces religieux 525,000 livres.

La conduite des Espagnols a toujours encouragé cette inaction funeste. Le penchant à l'oisiveté, que ces hommes orgueilleux avoient apporté de leur patrie, fut encore

fortifié par la permission que leur accorda la cour d'envoyer tous les ans en Amérique un vaisseau chargé des productions, des manufactures de l'Asie. Les trésors que rapportoit cet immense bâtiment, leur fit envisager comme honteuses et intolérables, même les occupations les plus honnêtes et les moins pénibles. Jamais leur mollesse ne connut d'autres ressources, pour vivre dans les délices. Aussi, dès que les malheurs de la guerre suspendoient pour un an ou deux l'expédition du galsion, ces conquérans tomboient-ils la plupart dans une misère affreuse. Ils devenoient mendians, voleurs ou assassins. Les troupes partageoient ces forfaits; et les tribunaux étoient impuissans contre tant de crimes.

Les Chinois s'offroient naturellement pour donner aux arts et à la culture l'activité, que l'indolence des Indiens et la fierté des Espagnols leur refusoient. Les navigateurs de cette nation célèbre alloient, de tems immémorial, chercher aux Manilles les productions naturelles à ces îles. Ils continuèrent à les fréquenter après qu'elles eurent subi un joug étranger. Leur nombre s'accrut encore, lorsque les richesses du Mexique et du Pérou,

qui y circuloient, donnèrent lieu à des spéculations plus vastes. Sur leurs navires, arrivèrent bientôt un grand nombre d'ouvriers, un plus grand de cultivateurs, trop multipliés dans cet empire florissant. Ces hommes laborieux, économes et intelligens, vouloient défricher les campagnes, établir des manufactures, créer tous les genres d'industrie, pourvu qu'on leur donnât la propriété de quelques parties d'un immense terrain qui n'avoit point de maître, pourvu que les tributs qu'on exigeroit d'eux fussent modérés. C'étoit un moyen infaillible d'établir à l'extrémité de l'Asie, sans perte d'hommes, sans sacrifice d'argent, une colonie florissante. Le malheur des Philippines a voulu qu'on n'ait pas assez senti cette vérité; et cependant le peu de bien qui s'est fait dans les îles, a été principalement l'ouvrage des Chinois.

XIV. *Etat actuel des Philippines.*

L'Espagne a soumis à sa domination, dans cet Archipel, quelques parties de neuf grandes îles. Celle de Luçon, qui est la plus considérable, a cent vingt-cinq lieues de long, sur trente et quarante de large. Les usurpateurs y abordent par une grande baie cir-

culaire, formée par deux caps, à deux lieues de distance l'un de l'autre. Dans ce court espace se trouve la petite île de Marivelles. Elle laisse deux passages. Celui de l'Est est le plus étroit et le plus sûr.

Au Sud-Est de la baie est Cavite. Ce port, défendu par un petit fort et une garnison de trois cents hommes, a la forme d'un fer à cheval. Douze vaisseaux y sont en sûreté sur un fonds de vase. C'est là qu'on construit les bâtimens nécessaires pour le service de la colonie.

Dans la même baie, à trois lieues de Cavite et près de l'embouchure d'un fleuve navigable, s'élève la fameuse ville de Manille. L'Egaspe, qui l'enleva aux Indiens en 1571, la jugea propre à devenir le centre de l'état qu'on vouloit fonder, et y fixa le gouvernement et le commerce. Gomez Perez de Las Marignas l'entoura de murs en 1590, et y bâtit la citadelle de Saint-Jacques. Elle s'est depuis agrandie et embellie. La rivière qui la traverse descend d'un lac qui a vingt lieues de tour. Il est formé par quarante ruisseaux, sur chacun desquels est établie une peuplade d'Indiens cultivateurs. C'est de-là que la capitale de l'empire reçoit ses subsistances. Son

malheur

malheur est d'être située entre deux volcans qui se communiquent, et dont les foyers, toujours en action, semblent préparer sa ruine.

Dans tout l'Archipel on ne compte, suivant le dénombrement de 1752, qu'un million trois cent cinquante mille Indiens, qui aient subi le joug Espagnol. La plupart sont chrétiens, et tous, depuis seize jusqu'à cinquante ans, paient une capitation de quatre réaux ou de deux livres quatorze sols. On les a partagés en vingt-deux provinces, dont la seule île de Luçon en contient douze, quoiqu'elle ne soit pas entiérement assujettie.

La colonie a pour chef un gouverneur, dont l'autorité subordonnée au vice-roi du Mexique, doit durer huit ans. Il a le commandement des armes. Il préside à tous les tribunaux. Il dispose de tous les emplois civils et militaires. Il peut distribuer des terres, les ériger même en fiefs. Cette puissance qui n'est un peu balancée que par l'influence du clergé, s'est trouvée si dangereuse, que pour en arrêter l'excès, on a imaginé plusieurs expédiens. Le plus utile a été celui qui règle qu'on poursuivra la mémoire d'un gouverneur mort dans l'exercice de sa place, et que celui qui y survivra, ne partira

qu'après que son administration aura été recherchée. Tout particulier peut porter ses plaintes. S'il a éprouvé quelque injustice, il doit être dédommagé aux dépens du prévaricateur, qui de plus est condamné à une amende envers le souverain qu'il a rendu odieux. Dans les premiers tems de cette sage institution, la sévérité fut poussée si loin, que lorsque les accusations étoient graves, le coupable étoit mis en prison. Plusieurs y moururent de frayeur, et d'autres n'en sortirent que pour subir des peines rigoureuses. Peu-à-peu cet appareil formidable s'est réduit à rien. Le chef de la colonie donne à son successeur de quoi payer sa place, mais il avoit reçu la même somme de son prédécesseur.

Cette collusion a formé un système suivi d'oppression. On a exigé arbitrairement des impôts. Le revenu public s'est perdu dans les mains destinées à le recueillir. Un droit d'entrée de sept pour cent sur toutes les marchandises, a fait dégénérer le commerce en contrebande. Le cultivateur s'est vu forcé de déposer ses récoltes dans les magasins du gouvernement. On a poussé l'atrocité jusqu'à fixer la quantité de grains que ses champs devoient produire, jusqu'à l'obliger de les fournir au fisc, pour en

être payé dans le tems et de la manière qu'il conviendroit à des maîtres oppresseurs. Les efforts que quelques administrateurs honnêtes ont faits dans l'espace de deux siècles pour arrêter le cours de tant de barbaries ont été inutiles, parce que les abus étoient trop invétérés pour céder à une autorité subordonnée et passagère. Il n'auroit pas moins fallu que le pouvoir suprême de la cour de Madrid, pour opposer une digue suffisante au torrent de la cupidité universelle : mais ce moyen unique n'a jamais été employé. Cette honteuse indifférence est cause que les Philippines n'ont fait nuls progrès. A peine sauroit-on leur nom, sans les liaisons qu'elles entretiennent avec le Mexique.

Ces liaisons, aussi anciennes que l'établissement des Espagnols en Asie, se réduisent à faire passer en Amérique, par la mer du Sud, les productions, les marchandises des Indes. Nul des objets, qui forment ces riches cargaisons, n'est le produit du sol ou de l'industrie de ces îles. Elles tirent la cannelle de Batavia. Les Chinois leur portent des soieries, et les Anglais ou les Français des toiles blanches, les toiles peintes de Bengale et du Coromandel. De quelque port qu'aient été expédiés ces

objets, il faut qu'ils arrivent avant le départ du galion. Plus tard, ils ne seroient pas vendus ou ne le seroient qu'à perte à des négocians qui seroient réduits à les oublier dans leurs magasins. Les paiemens se font principalement avec de la cochenille et des piastres venues du Nouveau-Monde. Il y entre aussi quelques denrées du pays et des cauris qui n'ont point de cours en Afrique ; mais qui sont d'un usage universel sur les bords du Gange.

XV. *A quels dangers sont exposées les Philippines.*

Un établissement, qui n'a pas une base plus solide, peut être aisément renversé. Aussi ne craint-on pas de prédire que les Philippines échapperont un peu plutôt, un peu plus tard à ses possesseurs. Il suffira d'un petit nombre de réflexions, pour donner la force de l'évidence à ces conjectures.

Des navigateurs éclairés nous ont appris que les possessions Espagnoles, qui, dans ces contrées éloignées, avoient toujours été languissantes, le sont devenues sensiblement davantage depuis 1768 que les Jésuites en ont été bannis. Outre que l'immense domaine de ces missionnaires est tout-à-fait déchu de la

fertilité où ils l'avoient porté ; les terres des Indiens qu'ils gouvernoient, les seules qui fussent passablement cultivées et où l'on trouvât quelques arts utiles, sont retombées dans le néant d'où on les avoit tirées. Il est même arrivé que ces insulaires, les moins paresseux de la colonie, ont eu à souffrir de la haîne bien ou mal fondée qui poursuivoit leurs guides.

Une plus grande calamité fondit sur cet Archipel, l'année suivante. Tous les Chinois, sans exception, en furent chassés ; et cette proscription forma une plaie qui, vraisemblablement, ne guérira jamais. Ces hommes, dont la passion dominante est l'avarice, arrivoient tous les ans aux Philippines avec vingt-cinq ou trente petits bâtimens et y encourageoient quelques travaux par le prix qu'eux seuls y pouvoient mettre. Ce n'étoit pas tout. Un assez grand nombre de leurs compatriotes, fixés dans ces îles, y donnoient habituellement l'exemple d'une vie toujours occupée. Plusieurs même parcouroient les peuplades Indiennes, et par des avances bien ménagées, leur inspiroient le desir et leur donnoient la faculté de rendre leur situation meilleure. Il est fâcheux que ces moyens de prospérité aient été anéantis par l'impossibilité où se trouvoient peut-être les

Espagnols de contenir un peuple si enclin aux soulèvemens.

Antérieurement à ces événemens destructeurs, les peuples montroient un éloignement marqué pour leurs tyrans. L'oppression les avoit souvent fait sortir des bornes de l'obéissance ; et sans l'intervention de leurs pasteurs, les efforts impuissans d'une milice dégénérée ne les auroient pas remis dans les fers. Depuis que l'impulsion des missionnaires, qui avoient le plus d'empire sur les esprits, a privé le gouvernement Espagnol de sa plus grande force, les Indiens moins contenus doivent avoir la volonté de recouvrer leur indépendance, et peut-être assez d'énergie pour rentrer dans leurs premiers droits.

A ces dangers, qu'on peut appeller domestiques, se joignent des périls étrangers plus à craindre encore. Des barbares, sortis des îles Malaises, fondent habituellement sur les côtes des Philippines, y portent la destruction, et en arrachent des milliers de chrétiens qu'ils réduisent en servitude. Cette piraterie est rarement punie ; parce que les Espagnols partagés en quatre factions, connues sous le nom de Castillans, de Galiciens, de Montagnards et de Biscayens, uniquement occupés de la haine

qui les tourmente, voient d'un œil indifférent tout ce qui est étranger à leurs divisions. Un si mauvais esprit a toujours de plus en plus enhardi les Malais. Déjà, ils ont chassé l'ennemi commun de plusieurs îles. Tous les jours, ils le resserrent davantage ; et bientôt ils se verront maîtres de sa possession, s'ils ne sont prévenus par quelque nation Européenne plus puissante ou plus active que celle qu'ils combattent.

En 1762, les Anglais s'emparèrent des Philippines avec une facilité qu'ils n'avoient pas espérée. Si les traités leur arrachèrent leur proie, ce fut sans étouffer peut-être l'ambition de la ressaisir, lorsque l'occasion s'en présenteroit. D'autres peuples peuvent également aspirer à cette conquête, pour en faire le centre de leur empire dans les mers et sur le continent des Indes.

Les Espagnols seront donc probablement chassés des Philippines. Il y a des politiques qui pensent que ce ne seroit pas un mal, et cette opinion est fort ancienne. A peine les Philippines eurent-elles ouvert leur communication avec l'Amérique, qu'on parla de les abandonner, comme nuisible aux intérêts de la métropole. Philippe II et ses successeurs ont

constamment rejetté cette proposition, qui a été renouvellée à plusieurs reprises. La ville de Séville, en 1731, et celle de Cadix, en 1733, ont eu des idées plus raisonnables. Toutes deux ont imaginé, ce qu'il est bien étonnant qu'on n'eût pas vu plutôt, qu'il seroit utile à l'Espagne de prendre part directement au commerce d'Asie, et que les possessions qu'elle a dans cette partie du monde, seroient le centre des opérations qu'elle y voudroit faire. Inutilement leur a-t-on opposé que l'Inde fournissant des étoffes de soie, des toiles de coton supérieures à celles de l'Europe pour le fini, pour les couleurs, sur-tout pour le bas prix, les manufactures nationales n'en pourroient soutenir la concurrence, et seroient infailliblement ruinées. Cette objection qui peut être de quelque poids chez certains peuples, leur a paru tout-à-fait frivole, dans la position où étoit leur patrie.

XVI. *Ce que les Philippines pourroient devenir.*

En effet, les Espagnols s'habillent, se meublent d'étoffes, de toiles étrangères. Ces besoins continuels augmentent nécessairement l'industrie, les richesses, la population, les forces de leurs voisins. Ceux-ci abusent de ces avantages, pour tenir dans la dépendance la

nation qui les leur procure. Ne se conduiroit-elle pas avec plus de sagesse et de dignité, si elle adoptoit les manufactures des Indes? Outre l'économie et l'agrément qu'elle y trouveroit, elle parviendroit à diminuer une prépondérance, dont elle sera tôt ou tard la victime.

Les inconvéniens presque inséparables des nouvelles entreprises, sont levés d'avance. Les îles que l'Espagne possède, sont situées entre le Japon, la Chine, la Cochinchine, Siam, Bornéo, Celèbes, les Moluques, et à portée d'entrer en liaison avec ces différens états. Leur éloignement du Malabar, du Coromandel et du Bengale ne les empêcheroit pas de protéger efficacement les comptoirs qu'on croiroit avantageux de former sur ces côtes industrieuses. Elles seroient d'ailleurs garanties par de vastes mers des ravages qui désolent si souvent le continent, et facilement préservées de la tentation délicate de prendre part à ses divisions.

Cette distance n'empêcheroit pas que la subsistance de l'Archipel ne fût assurée. Il n'y a pas dans l'Asie de contrée plus abondante en fruits, en sagou, en cocotiers, en plantes nourrissantes de toutes les espèces.

Le riz que, dans la plus grande partie des Indes, il faut, à force de bras, arroser deux fois par jour jusqu'à ce que le grain en soit bien formé, est d'une culture plus facile aux Philippines. Semé sur le bord des rivières ou dans des plaines qu'on couvre d'eau lorsqu'on le veut, il donne par an deux récoltes abondantes, sans qu'on soit obligé de s'en occuper, jusqu'à ce que le moment de le cueillir soit arrivé.

Tous les grains de l'Europe réussissent dans ces îles. Elles en fourniroient aux navigateurs, quelque multipliés qu'ils fussent, si la négligence et de la tyrannie du gouvernement n'avoient condamné la plupart des terres à une honteuse stérilité.

Le nombre des troupeaux est un sujet d'étonnement pour tous les voyageurs. Chaque communauté religieuse a des prairies de vingt-cinq à trente lieues, couvertes de quarante, de cinquante mille bœufs. Quoiqu'il ne soient pas gardés, ils franchissent rarement les rivières et les montagnes qui servent de limites à ces possessions. Ceux qui s'égarent, sont facilement reconnus, à la marque des différens ordres imprimée avec un fer chaud, et l'on ne manque jamais de les restituer à leurs

légitimes maîtres. Depuis l'invasion des Anglais et les ravages qui en furent la suite, les bêtes à cornes sont moins communes : mais elles sont toujours très-multipliées.

Avant 1744, les Philippines ne voyoient croître dans leur sein fécond aucun de nos légumes. A cette époque, Mahé de Villebague y en porta des graines. Toutes ces plantes utiles avoient prospéré, lorsqu'après huit mois le cultivateur, que les intérêts de son commerce appelloient ailleurs, légua son jardin à un autre Français fixé dans ces îles. Les Espagnols, qui n'avoient pu voir sans jalousie qu'un étranger leur montrât la route où ils auroient dû entrer depuis deux siècles, s'élevèrent avec tant de violence contre l'héritier de ses soins, que, pour rétablir le calme, le ministère public se crut obligé de faire arracher ces racines salutaires. Heureusement les Chinois, occupés sans relâche de ce qui peut contribuer à leur fortune, les avoient conservées à l'écart. Peu-à-peu on s'est familiarisé avec une innovation si avantageuse ; et c'est aujourd'hui une des meilleures ressources de la colonie.

Telle est donc un des effets de la haine nationale. On aime mieux se priver d'un bien

que de le devoir à des étrangers : mais particulièrement aux Français, plus haïs que tous les autres, malgré la liaison des deux gouvernemens. D'où naît cette antipathie ?

Voyagez beaucoup, et vous ne trouverez pas de peuple aussi doux, aussi affable, aussi franc, aussi poli, aussi spirituel, aussi galant que le Français. Il l'est quelquefois trop : mais ce défaut est-il donc si grand ? Il s'affecte avec vivacité et promptitude, et quelquefois pour des choses très-frivoles, tandis que des objets importans, ou le touchent peu ou n'excitent que sa plaisanterie. Le ridicule est son arme favorite et la plus redoutable pour les autres et pour lui-même. Il passe rapidement du plaisir à la peine et de la peine au plaisir. Le même bonheur le fatigue. Il n'éprouve guère de sensations profondes. Il s'engoue, mais il n'est ni fantasque, ni intolérant, ni enthousiaste. Il se soucie fort peu de la religion. Il respecte le sacerdoce, sans l'estimer, ni le révérer. Il ne se mêle jamais d'affaires d'état que pour chansonner ou dire son épigramme, sur les ministres. Cette légéreté est la source d'une espèce d'égalité dont il n'existe aucune trace ailleurs. Elle met de tems en tems l'homme du commun qui a de l'esprit au ni-

veau du grand seigneur. C'est en quelque sorte, un peuple de femmes : car c'est parmi les femmes, qu'on découvre, qu'on entend, qu'on apperçoit à côté de l'inconséquence, de la folie et du caprice, un mouvement, un mot, une action forte et sublime. Il a le tact exquis, le goût très-fin ; ce qui tient au sentiment de l'honneur dont la nuance se répand sur toutes les conditions et sur tous les objets. Il est brave. Il est plutôt indiscret que confiant, et plus libertin que voluptueux. La sociabilité qui le rassemble en cercles nombreux et qui le promène en un jour en vingt cercles différens, use tout pour lui en un clin d'œil, ouvrages, nouvelles, modes, vices, vertus. Chaque semaine a son héros, en bien comme en mal. C'est la contrée où il est le plus facile de faire parler de soi, et le plus difficile d'en faire parler long-tems. Il aime les talens en tout genre; et c'est moins par les récompenses du gouvernement que par la considération populaire, qu'ils se soutiennent dans son pays. Il honore le génie. Il se familiarise trop aisément, ce qui n'est pas sans inconvénient pour lui-même et pour ceux qui veulent se faire respecter. Le Français est avec vous ce que vous desirez qu'il soit, mais il faut se tenir

avec lui sur ses gardes. Il perfectionne tout ce que les autres inventent. Tels sont les traits dont il porte l'empreinte plus ou moins marquée dans les contrées qu'il visite plutôt pour satisfaire sa curiosité que pour ajouter à son instruction. Aussi n'en rapporte-t-il que des prétentions. Il est plus fait pour l'amusement que pour l'amitié. Il a des connoissances sans nombre, et souvent il meurt seul. C'est l'être de la terre qui a le plus de jouissances et le moins de regrets. Comme il ne s'attache à rien fortement, il a bientôt oublié ce qu'il a perdu. Il possède supérieurement l'art de remplacer, et il est secondé dans cet art par tout ce qui l'environne. Si vous en exceptez cette prédilection offensante qu'il a pour sa nation et qu'il n'est pas en lui de dissimuler, il me semble que le jeune Français, gai, léger, plaisant et frivole, est l'homme aimable de sa nation ; et que le Français, mûr, instruit et sage, qui a conservé les agrémens de sa jeunesse, est l'homme aimable et estimable de tous les pays.

Cependant, la plupart des peuples ont de l'éloignement pour le Français : mais il est insupportable aux Espagnols, à ceux principalement qui ne sont pas sortis des bornes de leur

domination, par des vertus, des vices, un caractère, des manières qui contrastent parfaitement avec leurs vertus, avec leurs vices, avec leur caractère, avec leurs manières. Cette aversion paroît même avoir plus d'énergie depuis le commencement du siècle. On seroit porté à soupçonner que la France est regardée par la nation à laquelle elle a donné un roi, avec ce dédain qu'a pour la famille de sa femme un homme de qualité qui s'est mésallié. S'il en est ainsi, le préjugé ne sera détruit que lorsque les Bourbons auront été naturalisés en Espagne par une longue suite de règnes florissans.

Revenons aux Philippines.

Indépendamment de ce qui sert à la nourriture des naturels du pays et des conquérans, ces îles offrent un grand nombre d'objets propres au commerce d'Inde en Inde : le tabac, le riz, le rottin, la cire, les huiles, les cauris, l'ébène, le poisson séché, les résines, les bois de sapan : mais plus particulièrement ces nids d'oiseau, ces nerfs de cerf desséchés, ces biches de mer que tous les peuples de l'Asie, sur-tout les Chinois, recherchent si avidement.

Jusqu'ici, l'on n'a cultivé le sucre que pour

la consommation de la colonie. La crainte de le voir un peu renchérir, en a fait défendre l'exportation sous des peines graves. Cet aveuglement ne sauroit durer. Bientôt il sera permis de fournir à la plus grande partie de l'Asie une production, à laquelle le sol des Philippines est très-favorable. On y joindra le fer.

Il est abondant et d'une qualité supérieure dans tout l'Archipel. Cependant, on n'en avoit jamais ouvert aucune mine, lorsque, vers l'an 1768, Simon de Auda s'avisa heureusement d'établir des forges. Le succès en eût été plus assuré, si ce gouverneur actif eût commencé moins d'ouvrages à la fois; s'il eût laissé mûrir un peu plus ses projets; s'il eût employé, pour faire réussir ses entreprises, des moyens plus conformes à l'humanité et à la justice.

L'excellent cuivre répandu dans plusieurs des Philippines ne mérite pas moins l'attention du gouvernement. Ce métal sert, dans les Indes, aux vases du culte public, à des ustensiles d'un usage journalier, à des monnoies qu'il faut renouveller sans cesse, parce que le peuple ne montre pas moins d'empressement à les enterrer qu'en ont les hommes

riches pour enfouir des trésors plus précieux. Les Hollandais tirent du Japon de quoi fournir à tous ces besoins. Ils perdront nécessairement cette branche de leur commerce, si l'Espagnol, sorti de sa léthargie, ose entreprendre de lutter contre eux.

Les Philippines ont sur les autres colonies Européennes l'avantage de posséder de l'or. Les Indiens en trouvent quelques parties dans le sable ou dans la vase des rivières qui le charient. Ce qu'ils en amassent peut monter à cinq ou six cent mille livres par an. Ils le livrent en secret aux navigateurs étrangers qui de leur côté leur fournissent quelques marchandises. Autrefois, on l'envoyoit en Amérique, puisque Cawendish en trouva pour 658,800 livres sur le galion qui voguoit vers le Mexique. Si l'Espagne, abjurant ses anciennes maximes, encourageoit ce genre de travail, en laissant à ceux qui s'y consacreroient l'usage entièrement libre des richesses qu'il leur procureroit, ne se ménageroit-elle pas un moyen de plus, pour commercer, avec utilité dans les mers des Indes ?

Elle ne seroit pas réduite à désirer que les navigateurs étrangers vinssent chercher ses productions. Comme les Philipines fournis-

sent en abondance les matériaux d'une marine bien ordonnée, ses sujets pourroient fréquenter tous les marchés, et ajouter le bénéfice du fret à ses autres avantages.

Cette activité prépareroit les liaisons de la colonie avec sa métropole. Dans le chaos où sont plongées les Philippines, il n'est pas aisé de voir ce qu'elles pourroient fournir un jour à l'Espagne. Actuellement, elles lui offrent de l'alun, des peaux de buffle, de la casse, des bois de teinture, du salpêtre, de l'écaille de tortue, de la nacre de perle que le Chinois a achetée jusqu'ici pour la revendre dans Canton aux Européens le triple de ce qu'elle lui coûtoit; du cacao qui, quoique venu du Mexique, n'a pas dégénéré; de l'indigo, que la nature brute produit libéralement. Un homme éclairé voulut essayer en 1750 de donner à cette riche plante tout ce qu'elle pouvoit recevoir de perfection par la culture. On s'éleva généralement et avec fureur contre cette nouveauté. Il fallut que le marquis d'Obando, alors gouverneur, prît ce citoyen sous sa sauve-garde, et lui assignât un terrein fermé où il pût continuer avec sûreté ses opérations. Les expériences furent toutes très-heureuses; et depuis cette époque, l'on

s'occupe, mais avec trop peu de vivacité, d'une teinture si précieuse.

Si une inertie particulière à l'Espagne n'avoit arrêté ses progrès en tout, il y a deux siècles qu'elle auroit naturalisé sur son territoire, si voisin des Moluques, les épiceries. Peut-être l'auroit-on vue partager avec les Hollandais cette source de richesses. Ce seroit une nouvelle faute que de différer plus longtems une expérience dont le plus grand inconvénient est d'être inutile.

Cette couronne pourroit être excitée par l'excellente qualité du coton qu'on cultive dans les Philippines, à y élever, avec le secours des habitans du continent, de belles et nombreuses manufactures. En attendant le succès toujours lent des nouvelles entreprises, même les mieux combinées, l'Espagnol acheteroit dans les marchés étrangers les soieries, les toiles, les autres productions de l'Asie, convenables pour sa patrie, et il les obtiendroit à meilleur marché que ses concurrens. C'est avec l'argent tiré d'Amérique, que tous les peuples de l'Europe négocient aux Indes. Avant que ce précieux métal soit arrivé à sa déstination, il a dû payer des droits considérables, faire des détours prodigieux, courir

de grands risques. En l'envoyant directement du Nouveau-Monde aux Philippines, les Espagnols gagneront sur l'imposition, sur le tems, sur les assurances; de sorte qu'en donnant, en apparence, la même somme que les nations rivales, ils paieront réellement moins cher qu'elles.

Si le plan, tout simple, qu'on s'est permis de tracer s'exécutoit jamais, les Espagnols fixés en Asie sortiroient nécessairement et pour toujours de l'indolente dissolution où ils croupissent depuis deux siècles. Les peuples assujettis béniroient un gouvernement devenu juste; et ceux qui combattent encore pour leur indépendance, se rangeroient en foule sous des loix sages. Les peuples voisins, que l'orgueil et l'injustice ont repoussés des ports que leurs pères avoient fréquentés, tourneroient leurs voiles vers des rades où se réuniroient l'industrie et la concorde. Les marchands Européens qui gémissent dans les liens du monopole sur les mers des Indes, porteroient leur activité, leurs lumières et leurs capitaux dans un asyle heureux et libre. La colonie, dont les revenus montent à deux millions sept cent vingt-huit mille livres, cesseroit de coûter annuellement à l'Espagne

527,500 liv., et deviendroit un des plus beaux établissemens du monde.

Cette révolution ne sauroit être l'ouvrage d'une compagnie exclusive. Depuis plus de deux siècles que les Européens fréquentent les mers d'Asie, ils n'ont jamais été animés d'un esprit vraiement louable. En vain la société, la morale, la politique ont fait des progrès parmi nous : ces pays éloignés n'ont vu que notre avidité, notre inquiétude, notre tyrannie; le mal que nous avons fait aux autres parties du monde, a été quelquefois compensé par les lumières que nous y avons portées, par de sages institutions que nous y avons établies. Les Indes ont continué à gémir dans leurs ténèbres et sous leur despotisme, sans aucun effort de notre part pour les délivrer de ces fléaux terribles. Si les différens gouvernemens avoient eux-mêmes dirigé les démarches de leurs négocians libres, il est vraisemblable que l'amour de la gloire se seroit joint à la passion des richesses, et que plus d'un peuple auroit tenté des choses capables de l'illustrer. Des vues si nobles et si pures ne pouvoient entrer dans l'esprit d'aucune compagnie de négocians. Resserrées dans les bornes étroites d'un gain présent, elles n'ont jamais pensé

au bonheur des nations avec qui elles faisoient le commerce, et on ne leur a pas fait un crime d'une conduite à laquelle on s'attendoit.

Combien il seroit honorable pour l'Espagne de se montrer sensible aux intérêts du genre-humain et de s'en occuper! Elle commence à secouer le joug des préjugés qui l'ont tenue dans l'enfance, malgré ses forces naturelles. Ses sujets n'ont pas encore l'ame avilie et corrompue par la contagion des richesses, dont leur indolence même et la cupidité de leur gouvernement les ont heuseusement sauvés. Cette nation doit aimer le bien; elle le peut connoître, elle le feroit, sans doute; elle en a tous les moyens dans les possessions que ses conquêtes lui ont données sur les plus riches pays de la terre. Ses vaisseaux, destinés à porter la félicité dans les contrées les plus reculées de l'Asie, partiroient de ses différens ports et se réuniroient aux Canaries, ou continueroient séparément leur chemin, suivant les circonstances. Ils pourroient revenir de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance, mais ils s'y rendroient par la mer du Sud, où la vente de leur cargaison augmenteroit de beaucoup leurs ca-

pitaux. Cet avantage leur assureroit la supériorité sur leurs concurrens, qui en général naviguent à faux fret et ne portent guère que de l'argent. La rivière de la Plata leur fourniroit des rafraîchissemens, s'il en étoit besoin. Ceux qui pourroient atteindre ne relâcheroient qu'au Chily ou même seulement à Juan Fernandez.

Cette île délicieuse, qui doit son nom à un Espagnol auquel on l'avoit cédée, et qui s'en dégoûta après y avoir fait un assez long séjour, se trouve à cent dix lieues de la terre ferme du Chily. Sa plus grande longueur n'est que d'environ cinq lieues, et elle n'a pas tout-à-fait deux lieues de largeur. Dans un espace si borné et un terrein très-inégal, on trouve un beau ciel, un air pur, des eaux excellentes, tous les végétaux spécifiques contre le scorbut. L'expérience a prouvé que les grains, les fruits, les légumes, les quadrupèdes de l'Europe et de l'Amérique y réussissoient admirablement. Les côtes sont fort poissonneuses. Tant d'avantages sont couronnés par un bon port. Les vaisseaux y sont à l'abri de tous les vents, excepté de celui du Nord; mais il n'est jamais assez violent, pour leur faire courir le moindre danger.

Ces commodités ont invité tous les corsaires, qui vouloient infester les côtes du Pérou par leurs pirateries, à relâcher à Juan Fernandez. Anson, qui portoit dans la mer du Sud des projets plus vastes, y trouva un asyle également commode et sûr. Les Espagnols convaincus enfin que leur attention à détruire les bestiaux qu'ils y avoient jettés, n'étoit pas une précaution suffisante pour en écarter leurs ennemis, prirent, en 1750, le parti de la peupler. Malheureusement on plaça la nouvelle colonie dans un terrein trop bas; et des cent soixante-onze personnes de tout âge et de tout sexe qui la formoient, trente-cinq furent englouties, six ans après, par les vagues de l'Océan irrité qui avoit franchi ses bornes. Ceux qui avoient échappé aux flots furent placés sur une hauteur qui domine le port, et pour leur sûreté on éleva une petite fortification défendue par une garnison de soixante-six hommes. Il s'agissoit de pourvoir à leurs besoins. Tous les bâtimens employés au commerce du Pérou avec le Chily se virent d'abord contraints de relâcher à Juan Fernandez. Cette tyrannie ne pouvoit pas durer; et le gouvernement se détermina à y envoyer lui-même deux navires chaque

chaque année. Ce port deviendra un entrepôt important, si la cour de Madrid ouvre enfin les yeux à la lumière.

De plus grands détails seroient superflus. On ne peut s'empêcher de voir combien les idées que nous ne faisons qu'indiquer seroient avantageuses au commerce, à la navigation, à la grandeur de l'Espagne. Il n'est pas possible que les liaisons que la Russie entretient par terre avec la Chine, s'élèvent jamais à la même importance.

Fin du tome quatrième.

TABLE DES INDICATIONS.

SUITE DU LIVRE QUATRIÈME.

XVIII. *Moyens imaginés par Law pour tirer les finances de France du désordre où elles sont tombées. Part qu'a la compagnie à l'exécution de ses projets* . . . page 1

XIX. *Situation de la compagnie des Indes, à la chûte du système.* 22

XX. *Succès éclatans de la compagnie. Quels sont ceux de ses agens qui les lui procurent* 23

XXI. *Tableau de l'Indostan* . . 38

XXII. *Moyens employés par les Français pour se procurer de grandes possessions dans l'Inde.* 59

XXIII. *Guerre entre les Anglais et les Français. Les derniers perdent tous leurs établissemens.* 73

XXIV. *Source des malheurs éprouvés par les Français* . 80

XXV. *Mesure que l'on prend en France pour le rétablisse-*

ment des affaires dans l'Inde. 83

XXVI. *Le privilège de la compagnie est suspendu. Sa situation à cette époque* . . 91

XXVII. *La compagnie perd l'espoir de reprendre son commerce. Elle cède tous ses effets au gouvernement* . . . 120

XXVIII. *Situation actuelle des Français à la côte de Malabar* 103

XXIX. *Situation actuelle des Français dans le Bengale.* 114

XXX. *Situation actuelle des Français à la côte de Coromandel* 118

XXXI. *Etat actuel de l'île de Bourbon* 127

XXXII. *Etat actuel de l'île de*

DES INDICATI.

France. Importance de cet Etablissement. Ce qu'on y a fait et ce qui reste à faire 130

XXXIII. *Principes que doivent suivre les Français dans l'Inde, s'ils parviennent à y établir leur considération et leur puissance* 148

LIVRE CINQUIEME.

Commerce du Danemarck, d'Ostende, de la Suède, de la Prusse, de l'Espagne, de la Russie, aux Indes Orientales. Questions importantes sur les liaisons de l'Europe avec les Indes. 156

TABLE

I. *Anciennes révolutions du Danemarck* 158

II. *Le Danemarck entreprend le commerce des Indes* . . . 164

III. *Variations qu'a éprouvées le commerce des Danois aux Indes* 167

IV. *Etat actuel des Danois aux Indes* 176

V. *Etablissement d'une compagnie des Indes à Ostende* 187

VI. *Raisons qui amenèrent la destruction de la compagnie d'Ostende* 192

VII. *Compagnie de Suède. Révolutions arrivées dans le gouvernement de cette nation.* 193

VIII. *Les Suédois prennent part au commerce des Indes.*

De quelle manière ils le conduisent 203

IX. *Situation actuelle de la Suède* 209

X. *Le roi de Prusse forme à Embden une compagnie pour les Indes. Caractère de ce prince. Sort de son établissement.* 232

XI. *Etablissement des Espagnols aux Philippines. Description de ces îles.* . . . 241

XII. *Les Espagnols et les Portugais se disputent la possession des Philippines* . . 245

XIII. *L'Espagne forme des Etablissemens aux Philippines. Raisons qui en ont empêché le succès* 248

XIV. *Etat actuel des Philippines* 251

XV. *A quels dangers sont exposées les Philippines* . . 256

XVI. *Ce que les Philippines pourroient devenir.* . . . 260

Fin de la table du quatrième volume.

1473061

AOI